

Université de Montréal

Les personnages comme maîtres d'œuvre du récit de l'actualité dans le journal *Le Fantastique* de Napoléon Aubin (1837-1845)

par

Myriam Côté

Département des littératures de langue française

Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des arts et des sciences

En vue de l'obtention du grade de M.A.

En littératures de langue française

Août 2014

© Myriam Côté, 2014

Université de Montréal
Faculté des études supérieures et postdoctorales

Ce mémoire intitulé :

Les personnages comme maîtres d'œuvre du récit de l'actualité dans le journal *Le Fantastique* de Napoléon Aubin (1837-1845)

Présenté par :

Myriam Côté

A été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Président-rapporteur

Directeur de recherche

Membre du jury

RÉSUMÉ

Le début du XIX^e siècle est une période marquée par de nombreux bouleversements politiques, dont les rébellions des Patriotes et l'Acte d'Union qui s'ensuit, impliquant une forte présence de la censure dans la presse canadienne de l'époque. Afin de contourner ce couperet de la censure, plusieurs journaux politiques effectuent un glissement du factuel au fictionnel. L'exemple le plus remarquable de ce choix de la littérarité est le journal *Le Fantasque*, édité par Napoléon Aubin et publié de 1837 à 1845 dans la ville de Québec. L'actualité y est rapportée à travers le prisme de la fiction, qui se déploie principalement par le biais des personnages. Le flâneur fantasque constitue la figure centrale et créatrice du journal. Par le récit de ses promenades et rencontres et par l'insertion de lettres presque toujours fictives de protagonistes de l'actualité, le flâneur donne accès à une multitude de voix disparates qui se font les porte-paroles de l'actualité. Ce passage systématique par les personnages fait du journal une œuvre et de l'actualité un récit. Nous étudions le système de personnages qui anime *Le Fantasque* de 1837 à 1842 et l'effet de son utilisation sur le récit de l'actualité et la lecture. Notre analyse s'inscrit dans le champ prolifique des études sur la presse et s'appuie principalement sur l'analyse de textes. Elle vise à ajouter aux connaissances sur les débuts de la littérature canadienne, à montrer sa vitalité et son ouverture au monde. Nous désirons aussi apporter des outils pour l'analyse de la forme journalistique et la reconnaissance des qualités littéraires de plusieurs textes publiés dans *Le Fantasque*.

Mots-clés : *Le Fantasque*, Napoléon Aubin, presse canadienne, XIX^e siècle, flâneur, satire politique, effet-personnage.

ABSTRACT

Many political upheavals occurred in the early nineteenth century, including the rebellions of the Patriots and the Act of Union that followed, involving a strong presence of censorship in the Canadian press of this time period. In order to avoid the censorship, several political journals shifted from the factual to the fictional. The most notable example of this choice of literariness is the newspaper Le Fantasque, edited by Napoleon Aubin and published from 1837 to 1845 in Quebec City. In this journal, the news is reported through different characters and stories. The flâneur is the central character of Le Fantasque. By the story of his walks and meetings and by inserting fictional letters, the flâneur provides access to a multitude of disparate voices, which are acting like spokespersons of the news. The use of characters makes the newspaper a literary text, and the news a story. In this thesis, we study the system of the characters which is developed in Le Fantasque from 1837 to 1842 and the effect of its use on the news and on the act of reading. Our analysis was primarily based on the analysis of texts. It aims to add to the understanding of the early Canadian literature, to show its vitality and openness to the world. We also want to provide tools for the analysis of journalistic form and recognition of literary qualities of several texts published in Le Fantasque.

Keywords: Le Fantasque, Napoleon Aubin, Canadian Press, nineteenth century, flâneur, political satire.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	III
ABSTRACT	IV
TABLE DES MATIÈRES	V
REMERCIEMENTS	VII
AVANT-PROPOS	1
INTRODUCTION	8
Présentation du <i>Fantasque</i> , un journal unique en son genre	8
Notre corpus, le « premier <i>Fantasque</i> »	10
État présent des études sur <i>Le Fantasque</i>	12
Études sur les journaux, une brève « Textologie du journal »	15
La presse et ses physiologies, les physiologies et leurs flâneurs	17
CHAPITRE I	
Physiologie du flâneur fantasque	24
1.1 Le flâneur, le personnage central du <i>Fantasque</i>	24
1.2 L'homme aux multiples visages. Napoléon Aubin le « rédacteur-flâneur-fantasque »	32
1.3 Portrait du flâneur fantasque	39

CHAPITRE II

Les portraits de la galerie fantasque	50
2.1 Commenter la fabrique fictionnelle, le portrait de l'homme de presse	54
2.2 Faire voir et entendre sa ville, le portrait de l'homme du peuple	64
2.3 Participer au journal, le portrait du lecteur	71
2.4 Créer l'actualité, le portrait de l'homme politique	78
2.4.1. Les leaders britanniques	80
2.4.2 Les porte-paroles patriotes	90
2.4.3 Les journaux comme personnages	96

CHAPITRE III

La littérature comme ouverture aux voix	99
3.1 Parler de soi par la multiplication des autres : les textes narratifs	101
3.2 La versification au service du récit de l'actualité	114
3.3. Théâtralisation de l'actualité	122

CONCLUSION

« L'effet-personnage »	127
-------------------------------------	------------

BIBLIOGRAPHIE	132
----------------------------	------------

REMERCIEMENTS

Je tiens d'abord à remercier ma directrice de recherche, Micheline Cambron, pour m'avoir fait découvrir *Le Fantastique*, pour sa générosité et pour la finesse de ses commentaires toujours éclairants.

Je remercie aussi ma famille et mes amis pour leur soutien. À Anne et Maxime, merci pour les nombreux moments d'évasion. À Muriel, Mathieu, Jean-Jacques, Margo, Bernard et Yann, merci pour votre présence et vos encouragements. Une mention spéciale à Jean-Jacques et à Bernard pour votre courage.

Ce projet de mémoire a bénéficié de l'appui financier du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH). Je suis particulièrement reconnaissante de ce support qui m'a permis de mener ce projet à terme dans de bonnes conditions.

AVANT-PROPOS

La presse du XIX^e siècle forme un corpus assez méconnu du champ littéraire. Pourtant, dans l'article « Le journal, creuset de l'invention poétique », Alain Vaillant fait de la presse l'agent de changement principal de la « mutation profonde de la communication littéraire¹ » qui s'effectue au XIX^e siècle. Les années 1830 voient notamment la naissance du roman-feuilleton, une forme littéraire propre à la presse qui, dans une perspective strictement économique, correspond à « l'industrialisation de la littérature² » et fait du roman un véritable appât pour attirer un large public populaire. En effet, désirant augmenter la rentabilité de son journal, Émile de Girardin, l'éditeur de *La Presse*, choisit d'y inclure davantage de littérature afin d'attiser la curiosité de ses lecteurs et ainsi de s'assurer leur fidélité. D'après Vaillant, cette hausse de la présence de la littérature au sein de la presse – à des fins économiques d'abord – et sa coprésence avec l'actualité politique de l'époque lui permettent toutefois de révéler à la fois son pouvoir de déguisement et d'évocation. À la manière d'un voile, le littéraire sous toutes ses formes permet alors aux rédacteurs dissidents face au pouvoir public d'éviter les foudres de la censure. Dans une période de grande agitation politique marquée par les Trois Glorieuses puis la Monarchie de Juillet, la littérature, qui se devait en premier lieu de distraire et d'amuser le lecteur, obtient ainsi un rôle tant idéologique que didactique. De cette façon, le littéraire et le politique sont inextricablement liés dans la presse française du XIX^e siècle³.

¹ VAILLANT, Alain, « Le journal, creuset de l'invention poétique », *Presse et plumes. Journalisme et littérature au XIX^e siècle*, Marie-Ève THÉRENTY et Alain VAILLANT (dirs), Paris, Nouveau monde, 2004, p.317.

² Selon Alain Vaillant, en 1839, Sainte-Beuve évoque les dangers de la « littérature industrielle ». Il déplore l'existence d'une littérature propre au journal, qui soumettrait la littérature aux réclames et qui produirait une masse de textes peu travaillés. *Ibid.*, p.318.

³ Voir les ouvrages suivants de Marie-Ève Thérenty pour de plus amples informations. THÉRENTY, Marie-Ève, *Mosaïques. Être écrivain entre presse et roman (1829-1836)*, Paris, Champion, 735 p. THÉRENTY, Marie-Ève, *La*

Cette présence de la littérature au sein de la presse n'est pas unique à la France. Dans les journaux canadiens de l'époque, les mêmes ingrédients – soit les troubles politiques et l'inventivité de certains rédacteurs – sont réunis pour assurer un grand espace au littéraire. L'agitation politique règne au Canada durant les décennies 1830 et 1840, agitation qui culmine lors des rébellions des Patriotes en 1837-1838. Ce soulèvement aura des conséquences profondes sur le système politique canadien et la gouvernance anglaise. Dans le but de saisir l'ampleur des liens entre politique et littérature dans les divers journaux de la période, il importe de prendre connaissance des événements politiques marquants des deux décennies.

Jean-Paul Tremblay note qu'au début des années 1830, les Canadiens n'ont pas de pouvoir décisionnel réel au plan politique : « Les députés, élus par le peuple, font partie de la Chambre d'assemblée, mais le pouvoir exécutif est contrôlé par le gouverneur, assisté d'un Conseil législatif et d'un Conseil exécutif dont les membres sont nommés par le roi⁴ ». Ces deux conseils ont les pleins pouvoirs puisqu'ils prennent les décisions finales quant aux orientations politiques et financières du Bas-Canada sans avoir à consulter les élus de la Chambre d'assemblée. La volonté des Canadiens de remédier à cette situation par le biais de la responsabilité ministérielle et du contrôle des subsides se cristallise dans les *92 résolutions*, présentées en Chambre en 1834. La réponse anglaise se fait toutefois attendre jusqu'à l'adoption des *10 résolutions Russell* en mars 1837. D'après Robert Lahaise, ces nouvelles résolutions, « en plus de confirmer un refus catégorique à un Conseil législatif éligible et à un exécutif responsable, permettent au gouverneur Archibald Gosford de puiser dans le trésor public sans

littérature au quotidien. Poétiques journalistiques au dix-neuvième siècle, Paris, Seuil, coll. «Poétique», 2007, 416 p.

⁴ TREMBLAY, Jean-Paul, *À la recherche de Napoléon Aubin*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1969, p.20-21.

l'assentiment de la Chambre⁵ », un recul que Lahaise considère déclencheur de l'organisation de la résistance des Canadiens. En novembre 1837, un soulèvement armé éclate. Les Patriotes obtiennent une victoire surprise à Saint-Denis, mais perdent toutes les batailles suivantes. Malgré une centaine de morts et plus de cinq cents incarcérations, les Patriotes organisent une nouvelle rébellion en novembre 1838. Celle-ci est toutefois rapidement matée par le général en chef des forces armées, John Colborne, et ses hommes. Selon Jean-Paul De Lagrave, le bilan humain est encore plus lourd que lors de la première vague de rébellions avec 808 arrestations, 112 procès, 98 condamnations à mort, 12 pendaisons, 58 exils, 30 libérations sur caution et 12 acquittements⁶. À la suite de ces décisions de la cour martiale, Londres envoie le célèbre Lord Durham dans la colonie pour résoudre le « problème canadien ». Le 4 février 1839, celui-ci remet un rapport dans lequel il propose l'union des deux Canadas, qui se réalisera par la proclamation de l'Acte d'Union le 23 juillet 1840 et par sa mise en vigueur dès le 10 février 1841 sous la supervision du gouverneur général Poulett Thomson.

Cette effervescence politique des décennies 1830 et 1840 autour des questions nationales polarise l'opinion publique et entraîne un déferlement de matière éditoriale dans les périodiques québécois. L'omniprésence de l'opinion dans la presse de la période amène même Pierre Godin à considérer que les journaux auraient alors « tous une orientation politique⁷ ». Le besoin de dire et de convaincre est tel qu'il précipite la création de nouveaux journaux d'allégeances diverses tels *La Quotidienne*, *Le Libéral*, *Le Populaire* et *Le Fantasque*. Le

⁵ LAHAISE, Robert, *Libéralisme sans liberté (1830-1860)*, Montréal, Lanctôt Éditeur, 1997, p.17.

⁶ DE LAGRAVE, Jean-Paul, *Histoire de l'information au Québec*, Montréal, Les Éditions La Presse, Jadis et Naguère, 1980, p.77.

⁷ GODIN, Pierre, *La lutte pour l'information. Histoire de la presse écrite au Québec*, Montréal, Le Jour, 1981, p.15. En fait, plusieurs journaux de l'époque entretiennent même des liens étroits avec des partis politiques et sont considérés comme les organes des divers partis. Voir l'ouvrage suivant à ce sujet : BERNARD, Jean-Paul, *Les Rouges : Libéralisme, nationalisme et anticléricalisme au milieu du XIX^e siècle*, Préface de Fernand Dumont, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, 1971, 395 p.

contexte de création de ces nouveaux venus dans le paysage journalistique québécois stimule les attentes des lecteurs quant à la présence d'un discours national ancré dans l'actualité, ce qui fait de ces périodiques des lieux privilégiés pour discourir sur la question patriote. Les attaques et relances continuelles entre ces publications font de la presse de la période un lieu de prolongement des débats en Chambre, un véritable réseau de renvois, d'interpellations et de critiques venant alors lier l'ensemble des périodiques publiés dans la province.

Devant cette politisation de la presse, une censure politique féroce s'organise face aux rédacteurs dissidents. Afin de contourner ce couperet de la censure, plusieurs journaux effectuent un glissement du factuel au fictionnel en voilant la nouvelle par son insertion dans des textes littéraires. Cette pratique a pour effet d'augmenter significativement la présence de la littérature dans les journaux. Micheline Cambron attribue également cette hausse de la présence du littéraire au manque d'accessibilité des textes sous forme de livres au début du XIX^e siècle, qui fait du journal le diffuseur principal des lettres⁸.

Notre intérêt pour la presse canadienne du XIX^e siècle est né de notre étonnement par rapport aux formes qu'y prend le littéraire. Traditionnellement, la presse était un corpus exclu des études littéraires mais, au cours des années 1980, plusieurs travaux en histoire culturelle le font redécouvrir. D'une part, certains chercheurs s'intéressent aux conséquences de la publication préalable de grands romans français du XIX^e siècle dans les journaux⁹. Ils

⁸ « Dans le Bas-Canada, les journaux connaissent une diffusion tout à fait comparable à celle de l'Europe et puisque, par ailleurs, l'impression de livres demeure un phénomène rare, et la possession de livres le fait d'une petite élite, c'est à travers eux que circulent, tous genres et toutes origines confondus, les discours qui, par un effet de masse et par un jeu subtil de distinctions, constituent le lieu du dicible de cette société ». CAMBRON, Micheline, « Introduction. À la recherche de l'utopie. », *Le journal Le Canadien : Littérature, espace public et utopie 1836-1845*, Montréal, Fides, 1999, p.21-22.

⁹ Plusieurs études sur les grands romans-feuilletons français comme celle de Judith Lyon-Caen sur *Les Mystères de Paris* tentent de mesurer l'incidence de leur publication préalable dans la presse en présentant par exemple l'accueil des lecteurs, les dictionnaires d'argot publiés simultanément et les caricatures présentes dans les

s'appliquent à découvrir le contexte de création de ces diverses œuvres, rééditées par la suite en volumes, et à mesurer l'incidence de cette publication préalable dans les journaux sur la diégèse et l'esthétique du texte. D'autre part, dans le sillage des travaux de Marie-Ève Thériault, d'autres chercheurs souhaitent étudier ce « nouveau corpus » pour sa richesse esthétique et son jeu avec les formes et l'actualité. Nous nous sommes engagée dans cette dernière voie en consacrant ce mémoire à la formation du récit de l'actualité dans le journal *Le Fantasque*. Cette feuille littéraire, humoristique et politique fondée par Napoléon Aubin à Québec en août 1837 est l'exemple le plus remarquable du passage par la littérature pour rapporter l'actualité. *Le Fantasque* fait cohabiter les voix et les formes, ce qui a pour effet de reproduire les chocs idéologiques et politiques du début du XIX^e siècle au Canada. Cette pratique de relais de l'actualité, et particulièrement du politique, lui fait intégrer les rangs de la presse engagée¹⁰ et fait de lui à la fois un agent et un créateur de l'espace public. Malgré l'emprisonnement de son rédacteur et la disparition de ses presses à la suite de leur saisie par les autorités (janvier 1839) puis à un incendie (septembre 1843), *Le Fantasque* ne cesse sa publication qu'après un second incendie majeur dans le quartier Saint-Roch à Québec (mai 1845). Cette longévité de huit ans fait de lui non seulement un témoin, mais aussi un acteur important des bouleversements politiques des décennies 1830 et 1840.

numéros contenant le feuilleton. SUE, Eugène, *Les mystères de Paris*, édition dirigée et préfacée par Judith LYON-CAEN, Paris, Gallimard, 2009, 1315 p.

¹⁰ Selon Maurice Lemire, la presse engagée naît dès le début du XIX^e siècle au Canada par la fondation du *Quebec Mercury* (1805) et du *Canadien* (1806). LEMIRE, Maurice, *Le romantisme au Canada*, Québec, Les cahiers du CRELIQ, Nuit blanche éditeur, 1993, p.123.

D'après Micheline Cambron, la vie culturelle canadienne est « particulièrement effervescente¹¹ » durant ces décennies :

Marquée par une vie politique mouvementée (d'abord les Rébellions, puis le choc du rapport Durham et enfin les débuts difficiles du régime de l'Union des Canadas), par une intense activité journalistique (nombre de journaux, création de journaux) et par l'émergence de nombreuses associations culturelles (Société Saint-Jean-Baptiste, Société des jeunes gens – qui devient la Société canadienne d'études littéraires et scientifiques, Société de discussion de Saint-Roch, Institut canadien de Montréal, etc.), la société québécoise vit un véritable décollage culturel, selon les mots d'Yvan Lamonde¹².

Cambron note que la vie culturelle canadienne demeure tout de même moins remplie que celle des grandes capitales européennes : « on n'y trouve pas de théâtre permanent, ni d'orchestre, et, si l'on excepte la Bibliothèque du Parlement, les bibliothèques publiques francophones sont embryonnaires¹³ ». Toutefois, elle ajoute que la littérature est foisonnante à cette époque au Canada : « la poésie est la plus abondante dans les journaux, la plus riche aussi¹⁴ » et les premiers romans, les premières pièces de théâtre et « l'ouvrage le plus ambitieux du siècle, l'*Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours*, de François-Xavier Garneau¹⁵ » paraissent à ce moment.

Malgré cette effervescence culturelle au Canada durant les décennies 1830 et 1840, assez peu d'études se consacrent à l'analyse de la vie culturelle et à celle de ses objets. Par ce mémoire, nous souhaitons faire connaître davantage la presse canadienne de l'époque, et particulièrement *Le Fantasque*, journal qui fait preuve d'originalité, de finesse, d'humour et

¹¹ CAMBRON, Micheline, « Des acteurs aux réseaux. L'intrication des divers aspects de la vie culturelle », Texte d'une communication présentée au colloque *L'analyse des réseaux (littérature, sociologie, histoire)*, Liège, 21 mars 2002.

¹² *Idem.*

¹³ *Idem.*

¹⁴ *Idem.*

¹⁵ *Idem.*

d'enthousiasme envers la littérature nationale. Napoléon Aubin, l'éditeur, rédacteur et auteur de la plupart des textes du journal, y montre son érudition et son goût pour la littérature contemporaine. En s'inspirant de grands journaux contemporains au sien, notamment de journaux satiriques parisiens – *La Caricature* (1830)¹⁶, *Le Charivari* (1832), *Le Figaro* (1826) et *Le Corsaire* (1823) –, de quelques journaux satiriques de tradition britannique – *The Spectator* (1828), *La Gazette de Machenzie* (1838) et *Punch* (1841) – et de la presse québécoise de l'époque, Napoléon Aubin fait de son journal un espace de circulation des voix. Nous cherchons à identifier ces diverses voix et leur mode de présence dans *Le Fantasque* dans le but de reconstituer le système de personnages du journal. Ce système nous renseigne sur l'espace public de l'époque, qui se voit reproduit dans l'espace des pages du journal par la circulation de multiples discours concurrents en son sein. En plus d'offrir de l'information sur l'histoire des idées, ce système de personnages nous renseigne sur l'histoire de la presse et sur les formes du discours.

¹⁶ Les dates entre parenthèses réfèrent à l'année de fondation de chacun des journaux mentionnés.

INTRODUCTION

Présentation du *Fantasque*, un journal unique en son genre

Le Fantasque est un journal satirico-littéraire qui institue le genre au Canada selon Maurice Lemire¹⁷. Le journal d'Aubin jouit d'un tirage variant entre 1000 et 2000 exemplaires par semaine¹⁸, ce qui en fait l'un des journaux les plus importants de l'époque d'après Jean-Paul Tremblay, qui affirme même qu'« aucun autre journal n'a dépassé la popularité du *Fantasque*¹⁹ ». Son succès était tel que, comme le note Micheline Cambron:

Certaines livraisons durent même être réimprimées pour permettre la confection de volumes complets pour les abonnés, ce qui est un signe évident de succès, tout comme le sont les disputes incessantes qui mirent aux prises *Le Fantasque* et les journaux concurrents : face à un adversaire insignifiant, on ne gaspille pas tant d'encre²⁰.

D'après Jean-Paul Tremblay, cet énorme succès du *Fantasque* serait dû au style particulier d'Aubin, qui osait affronter les dangers liés à la censure :

Les grands journaux du temps, rédigés sur un ton sévère, offraient d'interminables articles sur la politique dans une langue le plus souvent lourde, insipide, rébarbative. Le peuple canadien-français naturellement gai,

¹⁷ *Le Fantasque* est à l'origine de l'installation de cette nouvelle forme satirico-littéraire du journal au Canada : « Après les tentatives de *L'Abeille canadienne* en 1818, quelques journaux à caractère politique et littéraire, qu'animent des rédacteurs européens, effectuent une percée, mais il faut attendre l'arrivée de Napoléon Aubin avec son *Fantasque* pour que s'impose une formule nouvelle, le journal satirique et littéraire. » LEMIRE, Maurice, *La vie littéraire au Québec*, tome II (1806-1839), Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1992, p.164.

¹⁸ Le lectorat ne correspond pas au nombre de copies imprimées : « Les abonnés, en effet, avaient pris l'habitude de prêter le journal à leurs parents et à leurs amis, si bien qu'Aubin, à différentes reprises, devra mettre les lecteurs du *Fantasque* en garde contre une telle pratique. Le 20 avril 1840, il revient à la charge, et mentionne, en même temps, le tirage de son journal: "Il est une fâcheuse coutume sur laquelle nous sommes fâchés d'avoir à revenir. Nous voulons parler de l'habitude de prêter les journaux et particulièrement le *Fantasque*. Il se tire et se distribue actuellement 1000 copies de notre feuille; le nombre en a été porté au plus à 1200, et cependant on peut compter au moins 7 ou 8000 lecteurs en Canada seulement; donc les sept huitièmes des amateurs s'amuse aux dépens de l'autre [...]" ». TREMBLAY, Jean-Paul, *À la recherche de Napoléon Aubin*, op. cit., p.30.

¹⁹ *Idem*.

²⁰ CAMBRON, Micheline, « D'un usage politique de la science : la prose de Napoléon Aubin », *Voix et Images*, Vol. 19, n°3 (57), printemps 1994, p.489-490.

volontiers enjoué et moqueur, trouvait enfin ce qu'il attendait: de la satire, de l'humour, du badinage, de l'originalité, des propos acides à l'adresse d'un gouvernement détesté²¹.

Lire *Le Fantasque* constitue une véritable expérience pour le lecteur d'aujourd'hui, et l'on peut facilement imaginer que ça l'était tout autant pour le lecteur du XIX^e siècle. *Le Fantasque* est un journal politique mais, comme le soutient Micheline Cambron : « L'effet comique des procédés d'Aubin est si réussi que pendant longtemps les historiens ont cru que ce journal "rédigé par un flâneur" n'était qu'une revue littéraire²² ». La structure souple du *Fantasque*, qui permet d'accueillir n'importe quel texte et de le séparer des autres par un simple trait sans l'inclure dans des rubriques, fait en sorte que le journal peut comporter des textes empruntés à d'autres journaux, des blagues, des annonces, des brèves sur l'actualité internationale, des lettres à l'éditeur et d'autres textes en tous genres. Napoléon Aubin joue avec brio avec les divers genres discursifs propres au journal et en fait un espace littéraire. Micheline Cambron note l'intelligence d'Aubin en ce qui a trait à la composition du journal :

Fausse nouvelles, fausses correspondances, comptabilisations absurdes (nombre de rats tués par la police, dépenses de Lord Durham) entraînant une fictionnalisation de la nouvelle, faits divers transformés en outils satiriques témoignent tous d'une fine compréhension des enjeux discursifs propres au déploiement du journal²³.

Nous verrons que Napoléon Aubin, en plus de s'amuser à détourner les formes littéraires et journalistiques traditionnelles, montre sa grande connaissance de la presse et de la littérature contemporaines par l'emprunt de techniques et de textes issus pour la plupart de journaux satiriques européens et américains. Nous pensons particulièrement à l'insertion d'un flâneur dans le journal, personnage qui permet de dresser un portrait de la société canadienne de

²¹ TREMBLAY, Jean-Paul, *À la recherche de Napoléon Aubin, op. cit.*, p.29.

²² CAMBRON, Micheline, « Humour et politique dans la presse québécoise du XIX^e siècle: Des formes journalistiques comme sources d'humour », *Bulletin d'histoire politique*, Dossier « Humour et politique au Québec », vol.13, n^o 2, Montréal, Bulletin d'histoire politique et Lux Éditeur, 2005, p. 37-39.

²³ *Idem*.

l'époque. Napoléon Aubin ne se contente toutefois pas de jouer avec les outils et objets développés par d'autres journaux. En effet, le journal *Le Fantasque* détone par rapport à ses contemporains par l'abondance de personnages présents dans ses pages. Ces divers personnages sont responsables de rapporter l'actualité et de la rendre intelligible et intéressante aux yeux des lecteurs. Le style satirique et littéraire du *Fantasque*, porté principalement par les personnages, constitue la signature du journal.

Notre corpus, le « premier *Fantasque* »

Bien que *Le Fantasque* soit publié par Napoléon Aubin de 1837 à 1845, nous n'étudierons le journal que jusqu'au 14 mars 1842, qui marque la fin du troisième volume. Le choix de ces bornes chronologiques s'explique par le changement de format du journal, lequel a une influence directe sur l'économie du récit. D'après Frédéric Charbonneau et Rachel Lauthelier, la plupart des journaux de la période sont des *in-folio* de quatre pages qui comptent de quatre à six colonnes en moyenne, mais *Le Fantasque* est « un bon exemple de journal à l'ancienne, proche de la revue par son format – de trois colonnes sur quatre pages jusqu'en 1837, il passe à une composition pleine page *in-quarto*, et double sa longueur en 1838 – (...)»²⁴ La composition pleine page a tendance à minimiser les jeux de renvois entre les textes sur une même page, mais invite à une lecture totale du journal, ce qui en modifie l'expérience de lecture. Toutefois, lors de la publication du quatrième volume, le 7 avril 1842, *Le Fantasque* abandonne le *in-quarto*, qui rapprochait le journal du format d'un livre, pour aller vers le *in-folio*, le format

²⁴ CHARBONNEAU, Frédéric et Rachel LAUTHELIER, « Facture et lecture du *Canadien* », *Le journal Le Canadien. Littérature, espace public et utopie 1836-1845*, Micheline Cambron (dir.), Montréal, Fides, 1999, p.75-123.

usuel des journaux de l'époque²⁵. Dès ce moment, le littéraire sous toutes ses formes se fait plus présent, mais les personnages, et particulièrement le flâneur, disparaissent peu à peu.

Le sous-titre du journal fait écho à cette modification de contenu. Dans les trois volumes précédents, le sous-titre était « journal rédigé par un flâneur, imprimé en amateur pour ceux qui voudront l'acheter », mais lors de la publication du quatrième volume, le flâneur troque sa place pour une description du journal : « journal critique, industriel, littéraire et national des devoirs, des droits et des intérêts canadiens ». Nous faisons l'hypothèse que ce changement dans le dispositif d'attribution des voix naît du choix de Napoléon Aubin de fonder un autre journal à paraître dans la ville de Québec, *Le Castor*. Ce journal, dont le titre fait appel à un symbole du Canadien (symbole déjà visité dans l'illustration qui figure dans le cartouche du journal *Le Canadien*), se donne l'objectif suivant : « Notre politique aura pour but et fin dernière la conservation de la nationalité française dans ce pays²⁶ ». D'après André Beaulieu et Jean Hamelin, *Le Castor* (7 nov. 1843 – 23 juin 1845) permet à Napoléon Aubin de séparer littérature et politique : « Napoléon Aubin et W.-H. Rowen fondèrent *Le Castor* pour en faire un journal politique, de sorte que *Le Fantasque* pourrait se consacrer à la littérature et à l'histoire²⁷ ». Nous faisons l'hypothèse que cette division des sujets entre *Le Fantasque* et *Le Castor* entraîne la dissolution du cadre énonciatif qui caractérisait *Le Fantasque* depuis 1837²⁸. En effet, désormais, les personnages ne sont plus chargés de rapporter l'actualité politique dans le

²⁵ *Le Fantasque* sera publié en *in-folio* du 7 avril 1842 au 4 novembre 1843, date à laquelle il retrouvera le format pleine page, et ce jusqu'en mai 1845.

²⁶ AUBIN, Napoléon, *Le Castor*, vol. 1, n° 1, 7 novembre 1843, p.1. Cité dans l'ouvrage suivant. BEAULIEU, André et Jean HAMELIN, *Les journaux du Québec de 1764 à 1964*, Cahiers de l'Institut d'Histoire n° 6, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1965, p.181.

²⁷ BEAULIEU, André et Jean HAMELIN, *Les journaux du Québec de 1764 à 1964*, *op. cit.*, p.181.

²⁸ Depuis le 16 mars 1840 et ce jusqu'en mai 1845, W. - H. Rowen est l'imprimeur du *Fantasque*. Il est également celui du *Castor* dès le début de la publication de ce nouveau journal. La division des sujets entre les journaux est ainsi facilitée par la présence du même rédacteur et du même imprimeur.

journal. Ce changement dans le dispositif d'attribution des voix entraîne la raréfaction des lettres fictives signées de la main de divers personnages et la quasi-disparition du flâneur. Le réaménagement du journal lors du quatrième volume est ainsi à l'origine d'une transformation de la manière de dire dans *Le Fantasque*.

En plus de la publication prochaine du *Castor*, la modification du contenu et de la « manière de dire » du *Fantasque* semble être liée au retour au calme au Canada après trois ans de forte agitation politique autour des rébellions des Patriotes et de l'Union. Nous faisons l'hypothèse que le calme politique mène le journal à traiter de moins en moins de l'actualité politique dans ses pages, un changement qui précipite la dissolution du système de personnages mis en place dans le journal depuis 1837. *Le Fantasque* devient alors moins polyphonique. Nous allons ainsi consacrer ce mémoire à l'étude des trois premiers volumes du journal (août 1837 à avril 1842), qui forment à eux seuls un corpus important.

État présent des études sur *Le Fantasque*

Bien que regorgeant de textes littéraires étonnants et de curiosités en tous genres, les périodiques québécois du XIX^e siècle ont été somme toute assez peu étudiés. *Le Fantasque* n'échappe pas à la règle. En effet, la seule étude importante portant sur *Le Fantasque* est la thèse de doctorat de Lucie Villeneuve, parue en 2008, *Le « journal-fiction » Le Fantasque de Napoléon Aubin (1837-1845) : formes théâtrales et romanesques dans le discours journalistique*²⁹. Cette thèse s'avère presque exempte d'analyses littéraires et se situe davantage

²⁹ VILLENEUVE, Lucie, *Le « journal-fiction » Le Fantasque de Napoléon Aubin (1837-1845) : formes théâtrales et romanesques dans le discours journalistique*, Montréal, Thèse soutenue à l'Université du Québec à Montréal, 2008, 353 p.

du côté de l'histoire culturelle. Certaines des observations et recherches de Lucie Villeneuve nous seront toutefois très utiles pour situer *Le Fantasque* dans le paysage journalistique de l'époque. Sa thèse inclut un bref historique de la création de la presse au Canada dans lequel elle s'applique à lier histoire de la presse, politique et littérature, et effectue une recension des journaux contemporains du *Fantasque* et de la présence du littéraire au sein de leurs pages. Dans la dernière partie de sa thèse seulement, Lucie Villeneuve traite du *Fantasque* d'Aubin. Elle y mentionne rapidement la présence de personnages en insistant sur le flâneur et elle fait entendre quelques voix, mais elle ne s'attarde pas à l'incidence de ces présences sur le traitement de l'actualité et sur la lecture du journal. C'est véritablement dans ce point aveugle de la recherche de Lucie Villeneuve que nous insérons notre recherche. Nous la centrons d'abord sur le texte en cherchant à montrer le fonctionnement interne du *Fantasque* puis l'incidence de ce système sur le lecteur et la mise en forme du réel.

Quelques articles de revues littéraires et chapitres d'ouvrages ont été consacrés au *Fantasque*, mais aucun ne traite abondamment des personnages et de la mise en récit de l'actualité. La plupart s'intéressent plutôt au caractère comique du journal. Dans le dossier « Humour et politique au Québec » du *Bulletin d'histoire politique*, deux textes sont consacrés au *Fantasque*. Micheline Cambron³⁰ y traite des formes journalistiques comme sources d'humour et Lucie Villeneuve³¹ y aborde le rire face aux rébellions des Patriotes. Le rire se voit aussi étudié à travers les textes utopiques parus dans *Le Fantasque*. Dans l'article « Utopie et

³⁰ CAMBRON, Micheline, « Humour et politique dans la presse québécoise du XIX^e siècle : des formes journalistiques comme sources d'humour », *op. cit.*, p.31-49.

³¹ VILLENEUVE, Lucie, « Rire et rébellion dans *Le Fantasque* de Napoléon Aubin (1837-1845) ou comment se payer la tête à lord du rhum », *Bulletin d'histoire politique*, dossier « Humour et politique au Québec », Montréal, *Bulletin d'histoire politique et Lux Éditeur*, vol.13, n° 2, 2005, p.51-62.

satire chez Napoléon Aubin³² », paru dans *Miscellanées en l'honneur de Gilles Marcotte*, Louise Frappier traite du feuilleton *Mon voyage à la Lune*, paru de manière sporadique dans le journal tout au long de l'année 1839. En considérant le caractère journalistique et périodique de ce texte utopique dans son analyse littéraire, Louise Frappier est en mesure d'éclairer les tensions entre société fictive idéale et société canadienne réelle de l'époque. Lucie Villeneuve s'est elle aussi attachée à la dimension utopique de certains récits dans « *Le Fantasque* de Napoléon Aubin: mutation du genre utopique et jeux de mascarade³³ ». Une autre porte d'entrée dans *Le Fantasque* est celle de l'étude du phénomène de la censure au Canada au cours de la première moitié du XIX^e siècle. Kenneth Landry s'est intéressé à cette dimension et a consacré une notice au *Fantasque* dans le *Dictionnaire de la censure au Québec*³⁴. Il y conçoit le passage systématique par la satire et la fiction comme un moyen d'éviter le couperet de la censure, une thèse que nous reprendrons dans notre analyse. Il recense également certains épisodes durant lesquels *Le Fantasque* fut frappé de censure, des faits qui s'avèrent utiles dans l'étude de la réapparition de certains personnages présents pour commenter les épisodes carcéraux de la vie du rédacteur. *Le Fantasque* peut aussi être lu comme une œuvre participant à la formation d'une littérature nationale. Daniel Perron, dans « Émergence d'une littérature nationale: Napoléon Aubin³⁵ », considère que Napoléon Aubin occupe une place prépondérante dans l'émergence d'une littérature nationale par la qualité littéraire de ses écrits et par sa participation à la diffusion des lettres canadiennes. Toutefois, la question de la genèse de la littérature nationale ne sera pas

³² FRAPPIER, Louise, « Utopie et satire chez Napoléon Aubin », *Miscellanées en l'honneur de Gilles Marcotte*, Benoît MELANÇON et Pierre POPOVIC (dirs), Montréal, Fides, 1995, p.335-344.

³³ VILLENEUVE, Lucie, « *Le Fantasque* de Napoléon Aubin : mutation du genre utopique et jeux de mascarade », *Utopies en Canada (1545-1845)*, Bernard ANDRÈS et Nancy DESJARDINS (dirs), Montréal, Université du Québec à Montréal, coll. «Figura, textes et imaginaires », n° 3, 2001, p.145-171.

³⁴ LANDRY, Kenneth, « *Le Fantasque* », *Dictionnaire de la censure au Québec : littérature et cinéma*, Pierre HÉBERT, Yves LEVER et Kenneth LANDRY (dirs), Montréal, Fides, 2006, p.254-258.

³⁵ PERRON, Daniel, « Émergence d'une littérature nationale : Napoléon Aubin », *Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec*, n°65, 2001, p.52.

l'objet de notre analyse, ni le caractère scientifique de certains écrits d'Aubin, qui a été étudié par Micheline Cambron dans « D'un usage politique de la science: la prose de Napoléon Aubin³⁶». Ce court panorama des études critiques concernant *Le Fantastique* témoigne du nombre restreint d'études consacrées à ce corpus considérable.

Études sur les journaux, une brève « Textologie du journal »

L'étude du journal, particulièrement dans la perspective d'une analyse littéraire de ses pages, s'effectue de manière différente de celle d'un roman, d'un poème ou d'une pièce de théâtre par exemple. Nous tiendrons compte de cette particularité de la presse tout au long de l'analyse.

Dans *Textologie du journal*, Pierre Rétat souligne qu'il est nécessaire de s'attarder tant au contenu qu'à la structure du journal. Ainsi, il importe entre autres de s'intéresser aux titres, à la grosseur des caractères et aux images insérées, qui constituent des objets structurant l'ensemble de son contenu. Selon Rétat, la structure ouverte du journal, qui peut accueillir des textes divers en les séparant tout simplement les uns des autres par des traits ou par leur insertion dans des rubriques, fait de lui un espace « plus "bakhtinien" encore que le roman, bigarré et polyphonique³⁷ ». Marie-Ève Thérénty et Alain Vaillant insistent également sur le caractère inclusif du journal en le concevant comme « mosaïque », comme lieu d'échanges et de transactions : « Le journal est, par nature, le vecteur d'une communication plurielle et polyphonique, reconstituant, dans l'espace polymorphe et instable de ses quelques pages, les

³⁶ CAMBRON, Micheline, « D'un usage politique de la science : la prose de Napoléon Aubin », *op. cit.*, p.487-503.

³⁷ RÉTAT, Pierre, *Textologie du journal*, Paris, Minard, 1990, p.155.

conditions d'une parole dialogique³⁸ ». Ainsi, selon Micheline Cambron, contrairement à « l'apparente hétérogénéité³⁹ » que suggère la facture du journal, hétérogénéité qui permettrait d'en extraire certaines parties indépendantes les unes des autres, la coprésence de nombreux textes, et par conséquent de nombreux discours, sur le même support fait en sorte de créer des réseaux de sens entre les diverses unités textuelles. Marie-Ève Thérénty et Alain Vaillant, dans leur ouvrage sur *La Presse de Girardin*⁴⁰, font de cette interlisibilité des textes un trait caractéristique du matériau journalistique. Il convient ainsi d'effectuer une lecture intertextuelle des textes présents dans chacun des numéros du journal.

Selon Pierre Rétat, la lecture d'un livre et celle d'un journal sont deux activités très différentes. En effet, contrairement au livre, le journal ne prévoit pas de lecture idéale :

(...) alors que le feuilletage du livre se fait « contre » ou « en dépit » du texte (dont il défait la structure), le feuilletage du journal a une analogie avec son texte et il en constitue une lecture pertinente; chacune des informations se présente comme une entrée possible dans le journal et comme pouvant occuper n'importe quelle place dans la lecture; (...) ⁴¹.

Le journal est donc un espace qui s'offre à une appropriation assez libre. En ce sens, Rétat effectue un rapprochement entre le journal et l'encyclopédie « dans la mesure où, comme celle-ci, il est ouvert⁴² ». Le journal peut ainsi être conçu comme un monde « à construire » par le sujet au gré de sa pérégrination dans les pages. Rétat émet également l'hypothèse suivante sur la manière de lire le journal :

Une hypothèse : la lecture du journal doit être faite non seulement au niveau de son corps, de la matrice qui engendre ses énoncés, mais sa structure (si on se sert encore du terme *structure*) ne peut pas être appréhendée comme une structure

³⁸ VAILLANT, Alain, « Le journal, creuset de l'invention poétique », *op. cit.*, p.320.

³⁹ CAMBRON, Micheline, « De l'importance de la facture des périodiques dans la compréhension de l'histoire de la littérature au Bas-Canada », *Fac-Similé*, n°14, nov. 1995, p.12.

⁴⁰ THÉRENTY, Marie-Ève et Alain VAILLANT, *1836 : L'An 1 de l'Ère médiatique. Étude littéraire et historique de La Presse d'Émile de Girardin*, Paris, Nouveau monde éditions, 2001, 388 p.

⁴¹ RÉTAT, Pierre, *Textologie du journal*, *op. cit.*, p.143-144.

⁴² *Idem.*

calme dont les éléments entretiendraient entre eux des relations de complémentarité; nous la lirons au contraire comme un lieu de tensions (...) Que le texte du journal soit l'enjeu de stratégies qui le tendent dans des directions opposées, c'est peut-être, pour lui, la menace d'une rupture, c'est aussi le principe qui le fonde. Le texte du journal reproduirait en abyme son statut dans la société : de n'exister qu'au prix et au sein de tensions conflictuelles qui le menacent dans son existence et dans sa légitimité⁴³.

Le journal serait ainsi un espace en tension : tension entre le monde « réel » et celui du journal, tension entre les articles sur une même page, tension entre les points de vue évoqués par les diverses voix du journal, etc.

La presse et ses physiologies, les physiologies et leurs flâneurs

Le XIX^e siècle voit la naissance de plusieurs formes littéraires, dont les physiologies, anthologies illustrées qui ont pour but de définir, de classer et de faire connaître les personnages types de la ville aux lecteurs. D'après Régine Robin, les physiologies deviennent rapidement immensément populaires en France, si bien qu'on en comptait plus de 120 au milieu du XIX^e siècle⁴⁴. Dans *La littérature des Physiologies. Sociopoétique d'un genre panoramique (1830-1845)*, Valérie Stiénon insiste sur la triple appartenance des physiologies au littéraire, au journalistique et au scientifique⁴⁵. Cela fait des physiologies un genre prisé de la presse satirique, dont le discours oscille constamment entre littéraire et journalistique et dans laquelle la caricature met en pratique la physiognomonie. Amélie Chabrier, dans un compte rendu

⁴³ *Ibid.*, p.141.

⁴⁴ ROBIN, Régine, « L'écriture flâneuse », *Capitales de la modernité, Walter Benjamin et la ville*, Philippe SIMAY (dir.), Paris-Tel-Aviv, Éditions de l'éclat, 2005, p.40.

⁴⁵ STIÉNON, Valérie, *La littérature des Physiologies. Sociopoétique d'un genre panoramique (1830-1845)*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Études romantiques et dix-neuviémistes », 2012, 354 p.

qu'elle consacre à l'ouvrage de Stiénon, offre une synthèse du développement des physiologies :

Au cours du XIX^e siècle, la physiologie se constitue peu à peu en discipline scientifique autonome, s'appuyant sur l'histoire naturelle et l'hygiénisme, même si dans les années 1840 elle peut être confondue avec la phrénologie ou la physiognomonie. Dans le champ littéraire, certains grands noms (Diderot, Sainte-Beuve, Zola) s'emparent du terme dans sa dimension médicale, tandis que d'autres (Balzac, Stendhal, Flaubert) en font une "retraduction littéraire" qui mène au développement d'un nouveau petit genre. Mais c'est la presse, en particulier satirique (*La Caricature*, *Le Charivari*) qui développe largement la mode des physiologies, accompagnées de gravures (Gavarni, Daumier) dès les années 30, avant que ce matériel ne soit récupéré pour être publié en volumes et se constitue en série (Aubert, 1838)⁴⁶.

Paris devient alors l'espace de jeu des physiologistes, qui s'y promènent en quête de nouveaux types sociaux à représenter, une pratique qui mène Walter Benjamin à désigner les physiologies comme de la « littérature panoramique⁴⁷ ». Ce regard du physiologiste convoque celui du flâneur, personnage qui agit comme miroir de la ville en lui renvoyant mille et une images d'elle-même.

Le flâneur social, ou urbain, défini par le regard qu'il pose sur la ville, est une figure consacrée vers 1840 à travers les physiologies. L'apparence changeante et insaisissable du flâneur justifiant sans cesse une nouvelle tentative de représentation, la littérature populaire fait de lui l'un des personnages emblématiques du Paris de l'époque. Ainsi, bien que le « flâneur esthétique » que Baudelaire décrit dans *Le peintre de la vie moderne* (1863) se soit imposé aujourd'hui comme le « type flâneur », le flâneur est né bien avant.

⁴⁶ CHABRIER, Amélie, « Compte rendu de Stiénon (Valérie), *La littérature des Physiologies. Sociopoétique d'un genre panoramique (1830-1845)* », *CONTEXTES*, mis en ligne le 14 octobre 2013, page consultée le 13 août 2013, URL : <http://contextes.revues.org/5668>.

⁴⁷ BENJAMIN, Walter, *Charles Baudelaire, un poète lyrique à l'apogée du capitalisme*, trad. par Jean LACOSTE, Paris, Payot, 1982, p.55. Cité dans PINSON, Guillaume, « L'impossible panorama : l'histoire fragmentée du journal au XIX^e siècle », *Études françaises*, vol. 44, n° 3, 2008, p.109-119.

Un détour par les dictionnaires du XIX^e siècle nous renseigne un peu plus sur les conditions d'apparition du personnage du flâneur. La première occurrence du terme « flâneur » dans les dictionnaires français remonte à 1808, dans le *Dictionnaire du Bas-langage* d'Hautel. Le flâneur y est désigné comme : « Flâneur. *Un grand flâneur*. Pour dire un grand paresseux; fainéant, homme d'une oisiveté insupportable, qui ne sait où promener son importunité et son ennui⁴⁸ ». Ici inclus dans un dictionnaire du langage populaire ou du « bas-langage », le flâneur est un être défini par sa paresse et par ses pérégrinations inutiles. Le terme « flâneur » appartenant au langage familier, il n'apparaît pas dans le *Dictionnaire universel de la langue française* de Boissier de 1823. Il n'y entrera que dans l'édition de 1878, avec une définition très proche de la première par son insistance sur le caractère inutile des promenades du flâneur : « FLÂNER, v.n. Se promener en musant, perdre son temps à des bagatelles. / FLÂNERIE, s.f. Action de flâner, promenade sans but. / FLÂNEUR, EUSE. s. Celui, celle qui flâne. Ce mot et les deux précédents sont familiers⁴⁹ ».

La définition de « flâneur » varie grandement entre les types de dictionnaires, comme en témoigne la notice élogieuse du *Dictionnaire de la conversation et de la lecture* de 1832. On y témoigne d'abord de l'utilisation fréquente du terme « flâneur » :

Flâneur. Le nouveau dictionnaire de l'académie française n'a point encore accordé à ce mot et au verbe *flâner* leurs grandes lettres de naturalisation. Tous deux n'en font pas moins désormais partie de notre langage familier, aussi bien que *musard* et *musarder*, qui n'ont-dû, sans doute, qu'à leur plus ancien emploi le brevet d'admission que leur a délivré notre sénat littéraire⁵⁰.

Pour témoigner de l'usage du terme « flâneur » et de l'existence de tels êtres dans Paris, divers

⁴⁸ « flâneur », *Dictionnaire du Bas-langage d'Hautel*, Paris, 1808. Cité dans NESCI, Catherine, *Le flâneur et les flâneuses, Les femmes et la ville à l'époque romantique*, Grenoble, ELLUG, 2007, p.65.

⁴⁹ « flâner, flânerie, flâneur, flâneuse », *Dictionnaire de l'Académie française : dans laquelle on a reproduit pour la première fois les préfaces des six éditions précédentes*, Paris, L'Institut de France, 1878, p.757.

⁵⁰ « flâneur », *Dictionnaire de la conversation et de la lecture*, M. W. DUCKETT (dir.), 1832-1851, p.196-197.

types de flâneurs sont alors décrits, dépendamment du lieu de leurs promenades et du but poursuivi. Ainsi, le « flâneur politique se porte sur tous les points où il soupçonne que pourront passer un prince ou une émeute⁵¹ », le « flâneur des constructions » suit les travaux dans la capitale, le « flâneur lettré » erre sur les quais à la recherche de bouquins et ainsi de suite. La promenade urbaine et l'observation définissent ici le caractère du flâneur.

La définition du *Dictionnaire de la conversation et de la lecture* insiste aussi sur l'utilité de la flânerie pour la création :

En général, les gens de lettres, les artistes sont flâneurs : c'est pour eux un moyen de faire reposer la pensée au profit de l'observation. La flânerie est la paresse des hommes d'esprit, et ce n'est plus *paresseux*, c'est *flâneur avec délice* qu'aurait été Figaro à notre époque et dans notre pays⁵².

La promenade du flâneur est ici perçue comme favorisant une certaine « disposition de l'esprit à l'égard du monde⁵³ ». D'après Alain Montandon, les péripatéticiens, élèves d'Aristote, voyaient encore davantage dans la promenade : « [ils] déambulaient dans le Péripatos, le hall de promenade du Gymnase, le Lycée, pour recevoir l'enseignement du maître à penser, suivant le mouvement de la marche, mouvement physique servant de point d'appui au développement des idées⁵⁴ ». Le geste qu'est la promenade permettrait ainsi au marcheur la pratique d'une certaine manière de voir et de penser.

Montandon considère que la promenade n'est pas seulement un moyen pour atteindre un but : « elle est ce but elle-même⁵⁵ », une interprétation qui renvoie à l'étymologie même du

⁵¹ *Idem.*

⁵² *Idem.*

⁵³ LIANDRAT-GUIGUES, Suzanne (dir.), *Propos sur la flânerie*, Paris, L'Harmattan, 2009, p.5-7.

⁵⁴ MONTANDON, Alain, *Sociopoétique de la promenade*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 2000, p.23.

⁵⁵ *Ibid.*, p.7.

mot flâneur. Ce terme vient du normand *flana*, qui signifie « aller ça et là⁵⁶ ». D'après David Le Breton, la marche du flâneur est ainsi guidée par son envie, par le « magnétisme des lieux » :

Il n'est pas dans ses usages habituels, il délaisse les entrelacs de ses parcours coutumiers, il les dépasse, les oublie, les transgresse. Le flâneur marche dans la ville comme il le ferait dans une forêt, en disponibilité de découvertes. Il chemine en suivant ses lignes de chant personnelles, ses attractions affectives régies par l'intuition du moment, l'atmosphère pressentie d'un lieu, avec toujours l'aisance à rebrousser chemin ou à bifurquer soudain si la voie empruntée n'est pas à la hauteur de ses attentes⁵⁷.

Toutefois, la flânerie, par opposition à la promenade tant vantée par les romantiques, impose un caractère social au déplacement plus qu'un culte de la beauté des lieux, ce qui fait de la ville l'espace de prédilection du flâneur. Selon Dana Brand, celui-ci s'y promène en observateur tout-puissant et semble toujours en contrôle, peu importe ce que lui offre le spectacle de la ville : « *While offering access to a fluid and apparently incoherent spectacle, the Spectator always claims to be in control. He can read and interpret whatever comes forward*⁵⁸ ». La ville est son terrain de jeu.

Comme l'expose Benjamin dans *Paris, capitale du XIX^e siècle*, l'essor du flâneur comme personnage des physiologies est intimement lié à l'urbanisation, particulièrement aux passages parisiens. Ces espaces couverts et éclairés attirent les passants et les badauds puisque l'on peut y admirer les vitrines des cafés, les boutiques et les habitants de la capitale. La rue devient phénomène et spectacle urbain. Le flâneur, en fin observateur, raffole de ces espaces de circulation, qui lui permettent de se placer au seuil de la rue et d'observer sa ville en

⁵⁶ DUBOIS, Jean, Henri MITTERAND et Albert DAUZAT, *Dictionnaire étymologique et historique du français*, Paris, Larousse, 2006, p.326.

⁵⁷ LE BRETON, David, « La ville par corps », *Revue des sciences sociales de la France de l'Est*, Strasbourg, n°25, 1998, p.17.

⁵⁸ BRAND, Dana, *The Spectator and the City in Nineteenth-Century American Literature*, Cambridge University Press, 1991, p.33. La traduction libre de cette citation en anglais est la suivante : *Tout en offrant l'accès à un spectacle fluide et apparemment incohérent, le flâneur prétend toujours être en contrôle. Il peut lire et interpréter tout ce qui se présente à lui.*

mouvement. D'après David Le Breton, ce regard posé sur la ville se pose d'abord et avant tout sur ses habitants puisque ceux-ci la constituent et la bâtissent par leurs relations et leur circulation en son sein :

La ville n'existe que par les pas de ses habitants, ils l'inventent en sortant de chez eux, en la vivifiant de leurs parcours, de leurs rencontres, de leurs fréquentations des boutiques, des lieux de cultes, des administrations, des halls de gare, des salles de spectacles, des cafés, des lieux de loisirs⁵⁹.

Devant ce spectacle de la ville, qui agence de multiples voix et apparences, le flâneur se place en retrait pour pouvoir observer, comprendre et décrire son monde : « Regard se portant sur la foule et l'espace public, le promeneur-observateur est seul en mesure de faire preuve de détachement par rapport au spectacle, ce qui lui permet de révéler l'esprit même de la vie et de la culture urbaines⁶⁰ ». Par son regard particulier sur la ville, le flâneur se voit confier le rôle d'observateur du panorama urbain. Comme l'évoque Balzac dans la *Physiologie du mariage* : « Flâner, c'est jouir, c'est recueillir des traits d'esprit, c'est admirer de sublimes tableaux de malheur, d'amour, de joie, des portraits gracieux ou grotesques ; c'est plonger ses regards au fond de mille existences (...)»⁶¹ ». Le flâneur devient ainsi spectateur de la ville et de ses mystères. À l'issue de ses séances d'observation, il s'affaire à constituer des types, ce qui lui permet de cumuler les fonctions d'observateur et de créateur de la ville.

D'après Catherine Nesci, cette posture d'observateur du panorama urbain permet au flâneur d'incarner plusieurs personnages. Ainsi, « le collectionneur, le dandy, le détective, le bohème, le feuilletonniste, le rôdeur errant, l'apache suspect ou l'homme des foules, le

⁵⁹ LE BRETON, David, « La ville par corps », *op. cit.*, p.18.

⁶⁰ NESCI, Catherine, *Le flâneur et les flâneuses, Les femmes et la ville à l'époque romantique*, *op. cit.*, p.61.

⁶¹ BALZAC, Honoré de, « Méditation III. De la femme honnête. », *Physiologie du mariage ou Méditations de philosophie éclectique sur le bonheur et sur le malheur conjugal, publiées par un jeune célibataire*, [1829], page consultée le 13 août 2014, URL http://www.ebooksgratuits.com/pdf/balzac_physiologie_du_mariage.pdf.

conspirateur, le joueur, le chiffonnier et le mendiant, sans oublier l'androgynisme, la femme héroïque, la lesbienne, la prostituée et l'enfant⁶² » pourraient en être des avatars. Le flâneur devient regard, espace d'expérimentation et métaphore. Ainsi, selon Nesci, le flâneur étant en mesure d'endosser toutes les identités, il devient un signe vide.

Le flâneur étant intimement lié à la ville et vice-versa, l'urbanisation fulgurante, l'explosion de la culture de masse et le développement de nouvelles technologies au milieu du XIX^e siècle précipitent le changement du rôle du flâneur. Selon Nesci, en 1848, la cassure politique sonne définitivement le glas des tableaux de Paris⁶³. Dès ce moment, l'intérêt de la ville réside moins dans ses types sociaux que dans son décor onirique et esthétique comme objet d'art. D'après Nesci, la figure du flâneur glisse alors du « flâneur social urbain » des physiologies au « flâneur esthétique » de Baudelaire évoqué en ces termes dans *Le peintre de la vie moderne* :

Un régiment passe, qui va peut-être au bout du monde, jetant dans l'air des boulevards ses fanfares entraînantes et légères comme l'espérance ; et voilà que l'œil de M. G. a déjà vu, inspecté, analysé les armes, l'allure et la physionomie de cette troupe. Harnachements, scintillements, musique, regards décidés, moustaches lourdes et sérieuses, tout cela entre pêle-mêle en lui ; et dans quelques minutes, le poème qui en résulte sera virtuellement composé. Et voilà que son âme vit avec l'âme de ce régiment qui marche comme un seul animal, fière image de la joie dans l'obéissance!⁶⁴

La mission du flâneur Constantin Guys (M. G.) telle que décrite par Baudelaire dépasse la recherche de plaisir et d'aventure et s'oriente davantage vers la composition d'une esthétique. Le flâneur épouse ici la foule et devient poète, créateur d'un monde par le langage.

⁶² NESCI, Catherine, *Le flâneur et les flâneuses, Les femmes et la ville à l'époque romantique, op. cit.*, p.45.

⁶³ *Ibid.*, p.65.

⁶⁴ BAUDELAIRE, Charles, *Constantin Guys. Le peintre de la vie moderne*, Genève, Éditions La Palatine, 1943, p.15-16.

CHAPITRE I

Physiologie du flâneur fantasque

Flâner est une science, c'est la gastronomie de l'œil. Se promener, c'est végéter ; flâner, c'est vivre.

Honoré de Balzac, *Physiologie du mariage*, 1829⁶⁵

1.1 Le flâneur, le personnage central du *Fantasque*

En regard des propositions de Pierre Rétat sur l'importance de considérer la structure du journal lors de l'analyse, il importe d'étudier les divers lieux discursifs qui figurent invariablement dans *Le Fantasque*, puisque leur présence constante fait d'eux des lieux représentatifs du journal entier. Nous insisterons particulièrement sur les éléments constitutifs de la une que sont le titre, le sous-titre, la devise et la gravure. Nous souhaitons montrer que, par la structure même du *Fantasque*, le flâneur est présenté comme le personnage central et créateur du journal, ce qui a pour effet de colorer les autres lieux du journal de sa présence.

Dès la une, l'éditeur du *Fantasque* convie les lecteurs dans un monde entre fiction et réalité inspiré des grands journaux satiriques européens qui lui sont contemporains. En effet, le titre *Le Fantasque*, qu'on peut situer dans la même veine que *Le Corsaire* et *Le Charivari* (fondés respectivement en 1823 et en 1832) par son caractère fantaisiste, laisse déjà entrevoir la désinvolture avec laquelle l'actualité sera abordée dans le journal. Le sous-titre « journal rédigé par un flâneur, imprimé en amateur pour ceux qui voudront l'acheter » va également en ce sens. Le flâneur se voit accorder ici le rôle de rédacteur du journal.

⁶⁵ BALZAC, Honoré de, « Méditation III. De la femme honnête. », *op. cit.*, page consultée le 13 août 2014.

En mentionnant dès le sous-titre qu'un personnage clé des physiologies est responsable de la fabrique du journal, *Le Fantasque* s'inscrit en filiation avec *Le Charivari* et *La Caricature*, qui comptent eux aussi un flâneur dans leurs rangs. D'ailleurs, dès les premiers numéros du journal, Napoléon Aubin souligne l'influence de la presse satirique européenne – particulièrement du *Figaro*, du *Charivari* et du *Corsaire* – sur *Le Fantasque*. Certains textes issus de ces journaux se retrouvent même dans le journal d'Aubin, un emprunt qui pourrait passer inaperçu si leur lieu de publication original n'était pas mentionné tant leur style correspond à celui d'Aubin (nous y reviendrons dans le troisième chapitre). Lucie Villeneuve rapproche pour sa part *Le Fantasque* du journal de type « spectateur », particulièrement du « *Spectator*, créé en 1711 en Angleterre par les hommes de lettres Richard Steele et Joseph Addison, qui a cette particularité de mettre en scène un personnage fictif, un spectateur, qui se promène dans la ville et qui observe les travers de la société⁶⁶ ». Aubin incluant quelques textes de Steele dans *Le Fantasque*, le rapprochement n'est pas fortuit. Cette posture de spectateur, qui fait du monde un théâtre, colle bien à l'esthétique et aux intérêts du rédacteur. Une autre inspiration probable d'Aubin est *Le Fantasque* genevois, sous-titré *Journal littéraire*, publié par Pierre Petit-Senn de 1832 à 1836. Bien qu'Aubin soit déjà en Amérique à ce moment et qu'il ne mentionne jamais directement ce journal dans *Le Fantasque*, le choix du titre, la présence d'un flâneur et le style satirique les rapprochent indéniablement⁶⁷.

⁶⁶ VILLENEUVE, Lucie, « Rire et rébellion dans *Le Fantasque* de Napoléon Aubin (1837-1845) ou comment se payer la tête à lord du rhum », *op. cit.*, p.58-59.

⁶⁷ Bernard Lescaze affirme, à propos du journal de Petit-Senn, que contrairement à d'autres journaux satiriques, « tels *Le Diable couleur de rose* ou plus tard le *Carillon*, qui se veulent politiques, le *Fantasque* restera littéraire et artistique, se moquant des travers des Genevois plus que de leurs idées ». Cette posture d'indépendance face aux discours politiques est reprise par Aubin dans son *Fantasque*, dans lequel il se plaît lui aussi à se moquer des travers de ses contemporains. PETIT-SENN, John, *Chroniques du Fantasque et autres textes*, introduction et notes de Bernard LESCAZE, Lausanne, L'Âge d'Homme, 2008, p.11-12.

Dans *Le Fantasque* d'Aubin, comme l'indique le sous-titre « journal rédigé par un flâneur, imprimé en amateur pour ceux qui voudront l'acheter », le flâneur est responsable de récolter des nouvelles au gré de ses promenades et conversations, pièces d'actualité qu'il devra par la suite assembler pour construire l'univers de la ville de Québec à travers le journal. Le choix du flâneur comme source de la nouvelle implique une certaine incertitude quant au contenu du journal, en proie aux désirs du promeneur. Cette incertitude traverse aussi les deux autres figures évoquées dans le sous-titre, l'imprimeur et le lecteur. Le rôle de l'imprimeur étant assumé par « un amateur », un certain doute s'installe quant à la qualité du produit qu'est l'objet journal à cause du manque d'expérience que l'amateurisme suppose. L'existence et la définition d'un lectorat cible sont aussi teintées d'incertitude, le journal s'offrant à « ceux qui voudront l'acheter ». Le titre du journal est, selon Pierre Rétat, un haut lieu de significations qui agit comme figure de proue de l'ensemble du journal :

Le premier énoncé qu'un journal donne à voir est aussi le dernier; c'est son nom; de lui, on peut dire aussi bien qu'il ouvre le journal ou qu'il en est la clôture; il est (avec les énoncés qui l'entourent) comparable à la couverture du livre puisqu'il est une enveloppe dans laquelle il peut se replier (dans l'envoi par abonnement, par exemple, ou sur le présentoir d'un marchand); il ne laisse lire, alors, que cet énoncé minimal; un énoncé métatextuel (textuel dans la mesure où il a voulu dire « quelque chose » à l'origine comme un nom commun, mais le sens textuel s'épuise rapidement) qui renvoie au journal lui-même comme un index (*Le Monde* c'est « ce » journal, c'est-à-dire l'ensemble des discours énoncés sous son nom)⁶⁸.

Dans le titre « *Le Fantasque*, journal rédigé par un flâneur, imprimé en amateur pour ceux qui voudront l'acheter » se trouvent ainsi concentrés des manières de dire (personnages comme porteurs de discours, humour fantasque) et des personnages phares du *Fantasque* (flâneur, imprimeur, lecteur), techniques et objets du discours qui seront repris dans l'ensemble du

⁶⁸ RÉTAT, Pierre, *Textologie du journal*, op. cit., p.153.

journal. Fait à noter, le 11 juin 1838, le sous-titre disparaît au profit d'une illustration de la commedia dell'arte, comme si le titre « *Le Fantasque* » était devenu un énoncé métatextuel assez fort pour laisser tomber le sous-titre, qui correspond à la portion explicative du contenu et de la forme du journal⁶⁹.

Mis à part le titre et le sous-titre, une devise figure à la une du journal et y sera présente tout au long de la publication du *Fantasque* : « *Je n'obéis ni ne commande à personne, je vais où je veux, je fais ce qui me plaît, je vis comme je peux et je meurs quand il le faut* ». Cette devise contient sept occurrences du pronom « je ». Par la position qu'elle occupe, placée sous le sous-titre du journal et donc tout juste après la proclamation du flâneur comme rédacteur, la première personne semble renvoyer au flâneur. La mention de l'indépendance du « je » et de sa volonté d'aller où il le désire viennent renforcer ce réseau de renvoi. Ces « je » peuvent toutefois aussi désigner le journal, caractérisé par son indépendance politique et l'incertitude de sa publication constamment menacée par les pouvoirs politiques. Cette indistinction, ce mélange entre le flâneur et *Le Fantasque*, est cultivé par le rédacteur dans tout le journal. À la lecture, le journal apparaît comme un espace de jeu sans bornes pour le rédacteur-flâneur-fantasque, dont la voix semble traverser l'ensemble du *Fantasque* en filigrane. Au-delà des textes signés « le flâneur », « votre serviteur » ou « le rédacteur du *Fantasque* », le lecteur est tenté de lui attribuer l'ensemble des éditoriaux et des textes non-signés. Le flâneur devient la figure de proue du *Fantasque*, le personnage qui représente l'ensemble du journal.

⁶⁹ Un sous-titre, « journal critique, industriel, littéraire et national, des devoirs, des droits et des intérêts canadiens », lui aussi à visée explicative, refait surface dans le *Fantasque* lors du changement de format du journal, le 7 avril 1842.

En plus de témoigner du rôle majeur du flâneur dans *Le Fantastique*, les divers lieux constituant la une permettent de montrer le parti pris du journal pour l'humour et la satire. Ce goût est manifeste non seulement dans l'écrit, mais aussi dans l'illustration. En effet, dès le treizième numéro du *Fantastique*, le cartouche, créé par Napoléon Aubin lui-même, est une représentation d'Arlequin, reconnaissable à son costume traditionnel tel que décrit par Robert Laffont et Valentino Silvio Bompiani :

C'est vers le XVI^e s. que se précise la physionomie d'Arlequin : il parle bergamasque, porte jaquette courte et pantalon collant, le tout constitué de morceaux d'étoffes disposés sans ordre et de couleurs différentes. Un bâton est attaché à sa ceinture. Sa barbe est noire et hérissée, son masque également est à moitié noir⁷⁰.

La toilette d'Arlequin apparaît à plusieurs reprises dans *Le Fantastique*. Par exemple, sa culotte caractéristique sert d'élément de comparaison avec le rapport Durham : « ce rapport, qui ressemble un peu trop à la culotte de maître Arlequin par les morceaux différens dont elle est formée, est d'un volume un peu trop lourd et étendu pour que j'aie me briser la tête à en extraire quelque chose de bon (...)»⁷¹ ». Le rapprochement entre la culotte d'Arlequin et le rapport Durham suscite ici le rire par le décalage entre les deux objets en cause. Dans *Le Fantastique*, le rédacteur-flâneur fait siens un ensemble d'objets et de figures et les intègre à son « arsenal fantasque », comme en témoigne cette lettre adressée à l'éditeur :

Quant à vous, aimable frondeur, continuez à dire vos vérités à la *Fantastique*. Armez-vous de la marmotte de Momus, de la batte d'Arlequin, des sabots de Polichinelle et de la plume du bon-homme Démocrite, tout cela est dans votre arsenal fantasque. (...) Votre, etc. FANTASCOPHILE⁷².

⁷⁰ LAFFONT, Robert et Valentino Silvio BOMPIANI, *Dictionnaire des personnages littéraires et dramatiques de tous les temps et de tous les pays : poésie, théâtre, roman, musique*, Paris, Société d'éditions de dictionnaires et encyclopédies, 1960, p.56.

⁷¹ « On ne prend pas les mouches, ni le parlement impérial avec du vinaigre », *Le Fantastique*, vol. 2, n° 3, 19 juin 1839, p.18-19.

⁷² *Le Fantastique*, vol. 2, n° 19, 27 avril 1840, p.147-149.

L'« arsenal fantasque » est, dans la lettre, le moyen préconisé par « Fantascophile » pour décourager les partisans de l'Union des deux Canadas, un projet auquel *Le Fantasque* s'oppose résolument. L'arsenal du journal est composé des objets représentatifs de diverses figures du rire. Si Momus n'est mentionné qu'à ce moment, Arlequin, Polichinelle et Démocrite reviennent à de nombreuses reprises dans *Le Fantasque*, tout comme l'idée d'arsenal d'ailleurs. En effet, mis à part le « Fantascophile », « Les Montagnards » vont eux aussi évoquer « l'arsenal si redoutable du Fantasque⁷³ », ce qui témoigne du fait que même si l'auteur des lettres change, la façon d'évoquer *Le Fantasque* reste la même. Cette homologie de la forme du discours contribue au sentiment que le flâneur du *Fantasque* est véritablement derrière l'ensemble des voix du journal, « Fantascophile » et « Les Montagnards » étant simplement deux de ses pseudonymes.

Le 1^{er} septembre 1838, Polichinelle se joint à Arlequin dans le cartouche du journal. Comme l'indique Lucie Villeneuve, ce choix est révélateur du goût du journal pour la satire :

Le choix de ces personnages de la commedia dell'arte n'est pas fortuit : plutôt que d'opter pour les représentants du pouvoir – Pantalone, Doctore, ou il Capitan –, Napoléon Aubin choisit les figures emblématiques de deux valets qui triomphent par la transgression⁷⁴.

Choisir Arlequin et Polichinelle comme figures de proue de l'ensemble du journal le place de nouveau en filiation avec les grands journaux satiriques de son époque, entre lesquels les figures phares, les techniques, les textes et les caricatures circulent. En ce qui concerne Polichinelle, en

⁷³ *Le Fantasque*, vol. 3, n° 4, 2 décembre 1840, p.21-22.

⁷⁴ VILLENEUVE, Lucie, « Les jeux d'hybridation du factuel et du fictionnel dans *Le Fantasque* de Napoléon Aubin », *Portrait des arts, des lettres et de l'éloquence au Québec (1760-1840)*, Bernard ANDRÈS et Marc-André BERNIER (dirs), Québec, Presses de l'Université Laval, 2002, p.281-282.

1841, le *Punch or The London Charivari* fait même de lui le titre de son journal⁷⁵. Ainsi, Napoléon Aubin fait du *Fantasque* un participant au réseau que forme la presse satirique de l'époque.

Le journal d'Aubin, conformément au genre satirique auquel il appartient, obéit à la logique de l'inversion. Sous la plume du flâneur fantasque, les grands hommes politiques deviennent des hommes ridicules, le sérieux de l'écriture devient satire, et le réel devient fiction. Un exemple probant de ce goût pour l'inversion comique survient lors de la saisie des presses du *Fantasque* au Jour de l'An de l'année 1839. Les bois d'imprimerie sont alors eux aussi saisis par les autorités, ce qui ne laisse d'autre choix à Napoléon Aubin que de créer un autre cartouche à la reprise de la publication en mai 1839. Il choisit à ce moment d'orne son journal des « insignes décents et convenables⁷⁶ » de la royauté britannique, comme en témoigne l'extrait suivant :

J'avais déjà raconté comme quoi, étant privé de la gravure originale d'arlequin et de polichinelle dont était parée ci-devant la tête de mon journal, j'ai dû y placer le lion et la licorne comme les meilleurs emblèmes de mon journal et de la loyauté dont j'y suis susceptible. Maintenant je reçois de tous côtés des remontrances à ce sujet et c'est vexant⁷⁷.

Le choix des armes britanniques comme cartouche du journal obéit à la logique satiriste du journal, qui fait ici de l'un de ses ennemis philosophiques l'emblème de son journal. À la suite d'une autre suspension de la publication du *Fantasque*, du 13 novembre 1839 au 16 mars 1840, le flâneur fantasque souligne le remplacement des insignes royaux du cartouche au profit d'une

⁷⁵ HORROCKS, Clare, Brian MAIDMENT et Valerie STEVENSON, *Punch re-rooted. Comedy and the Periodical Press 1820-1850*, Catalogue of an Exhibition held at the Aldham Robarts Library, Liverpool, John Moores University, du 22 octobre au 20 décembre 2013.

⁷⁶ « Notre tête », *Le Fantasque*, vol. 2, n° 1, 8 mai 1839, p.8.

⁷⁷ « Faut-il donc me casser éternellement la tête à vous expliquer ma tête? », *Le Fantasque*, vol. 2, n° 4, 28 juin 1839, p.27-28.

image de Démocrite :

Arrière donc, vilains attributs! faites place au roi des philosophes. Oui, mes lecteurs, c'est le potentat de la philosophie que vous pouvez admirer au commencement de mes pages, c'est feu l'ami Démocrite, c'est ce défunt bon vivant qui riait de tout, qui se moquait de tout et qui par conséquent pardonnait tout. Quand les peuples demandaient un roi, il riait; si un docteur faisait mourir un patient, il riait. Lorsqu'un avare amassait avec peine un trésor inutile qu'un héritier dépensait sans efforts, il riait. Lorsque des amoureux se mariaient, il riait et lorsque des mariés n'étaient plus amoureux il riait encore plus fort; enfin il riait de mille autres choses que je n'ai pas le tems d'énumérer⁷⁸.

La flâneur fait ici du rire de Démocrite une des armes de l'arsenal fantasque et du philosophe lui-même un de ses visages : « C'est donc moi, mes bons amis, qui me propose d'être le sage du Canada. J'ose penser que vous ne bouderez pas pour cela; car si je me permets de rire de vous comme un sage, j'ai l'espoir en même tems de vous faire rire comme des fous⁷⁹ ». Le philosophe grec, par sa propension à rire de tout, s'inscrit en filiation avec les personnages présents sur les premiers cartouches du *Fantasque*, Arlequin et Polichinelle.

Le cartouche est l'emblème du journal, ce qui le rend reconnaissable et en garantit l'authenticité. Il est ainsi la cible des regards, qu'ils soient familiers ou pas, et est un lieu rempli de significations qui teintent l'ensemble du journal. Placer Arlequin, Polichinelle et Démocrite dans le cartouche témoigne de la volonté du journal de susciter le rire, que ce soit par la transgression ou la bonhomie. Un nouveau lecteur pourrait toutefois se méprendre devant la présence des insignes britanniques sur le cartouche du journal et considérer que *Le Fantasque* est une feuille unioniste. La popularité du journal d'Aubin nous permet heureusement de penser que peu de lecteurs ignoraient alors les positions politiques du *Fantasque*, et donc que la transgression leur est transparente et suscite le rire. En faisant ainsi de certaines figures du rire

⁷⁸ *Le Fantasque*, vol. 2, n° 13, 16 mars 1840, p.99-100.

⁷⁹ *Idem*.

les emblèmes de son journal, le flâneur se les accapare, et fait même de leurs accessoires caractéristiques des armes de son arsenal fantasque. Nous pouvons ainsi considérer que Polichinelle, Arlequin et Démocrite deviennent, sous la plume du rédacteur, quelques-uns des visages du flâneur, qui semble posséder une infinité d'avatars.

1.2 L'homme aux multiples visages. Napoléon Aubin le « rédacteur-flâneur-fantasque »

Il y a des choses que les romanciers inventent et qu'ils nomment des personnages, mais ce n'en sont pas. Ce sont des constructions de l'esprit, découpées dans du bois ou une matière quelconque – un plasma psychique – et semblables les unes aux autres comme des poupées russes.

William Golding, *Les Hommes de papier*⁸⁰

« Le Flâneur-en-chef, éditeur, propriétaire du Fantasque⁸¹ », fonctions auxquelles on pourrait ajouter personne morale, poète et annonceur, constitue la figure centrale et créatrice du journal *Le Fantasque*. Cette concentration de pouvoirs dans les mains d'un seul être a pour effet de rapprocher ce personnage de Napoléon Aubin, le rédacteur du *Fantasque* de 1837 à 1845.

Comme l'écrit Louis-Michel Darveau dans *Nos hommes de lettres*, Napoléon Aubin, ou

⁸⁰ GOLDING, William, *Les Hommes de papier*, traduit de l'anglais par Marie-Lise MARLIÈRE, Paris, Gallimard, 1986, 240 p.

⁸¹ *Le Fantasque*, vol. 1, n° 5, ? septembre 1837, p.4. Du mois d'août au mois de novembre 1837, la date de publication des divers numéros, présente en une du *Fantasque*, débute par un point d'interrogation, suivi du mois et de l'année de publication. Nous retranscrivons les dates de publication telles que présentées dans le journal dans l'ensemble des références données dans le mémoire.

Nicolas-Aimé Aubin (1812-1890)⁸², est « un talent pour ainsi dire universel⁸³ ». Auteur, journaliste, musicien, homme de théâtre, chimiste et inventeur, Aubin porte un regard original sur l'actualité canadienne. Suisse d'origine venu en Amérique pour y trouver « l'indépendance et la quiétude⁸⁴ », Aubin se fixe d'abord à New York, d'où il prend tout de même contact avec la littérature canadienne. Il devient chroniqueur pour *La Minerve* sous le pseudonyme de « l'observateur étranger » :

Voulant m'éloigner des discussions politiques qui, depuis si longtemps, désolent les contrées européennes, je partis pour l'Amérique que nos livres et nos auteurs estimés se plaisent à nous représenter comme la terre promise de l'indépendance et de la quiétude populaire; un autre jour je pourrai vous dire combien j'ai été trompé dans mon calcul; désappointé sur ce point j'ai tourné mes yeux sur l'extrémité du globe pour y trouver enfin le repos que j'avais cherché en vain ; ce fut naturellement sur les contrées canadiennes que je reportai mes espérances, et alors pour la première fois, je m'occupai à lire une des feuilles publiques du pays vers lequel j'espérais diriger mes pas⁸⁵.

Le choix du pseudonyme n'est pas anodin. Aubin se place déjà dans une posture d'observateur en retrait de la société qu'il critique, un regard qu'il rendra plus pénétrant lorsqu'il se mettra, dès 1835, à flâner dans les rues de la ville de Québec. Dans la biographie qu'il consacre à Napoléon Aubin⁸⁶, Jean-Paul Tremblay mentionne que dès son arrivée au Canada, Aubin s'affaire à établir des contacts dans le milieu journalistique et à mieux comprendre la politique canadienne. Dès 1836, il fonde le journal *Le Télégraphe* avec son ami Philippe Aubert de Gaspé fils et devient l'un des grands animateurs de la culture canadienne. Aubin fondera six autres

⁸² Aubin se plaît à entretenir le mystère quant à son nom : « Tous les contemporains d'Aubin au Canada et tous ceux qui, par la suite, ont rédigé quelques notes sur lui, ont toujours fait précéder son nom de famille du prénom de *Napoléon*. Ses véritables prénoms étaient Aimé-Nicolas comme le révèle son acte de naissance. La confusion vient probablement de la signature : *N. Aubin*. Honoré qu'on lui attribuât un nom si illustre, il n'a jamais tenté de détromper les gens sur un prénom qu'entre 1821 (année de la mort de Napoléon 1^{er}) et 1850 on retrouve un peu partout au Canada français. » TREMBLAY, Jean-Paul, *À la recherche de Napoléon Aubin*, op. cit., p.1.

⁸³ DARVEAU, Louis-Michel, *Nos hommes de lettres*, Montréal, 1873, p.1.

⁸⁴ Extrait de la première lettre d'Aubin publiée dans *La Minerve* le 25 août 1834. Cette citation provient de TREMBLAY, Jean-Paul, *À la recherche de Napoléon Aubin* Sainte-Foy, op. cit., p.11.

⁸⁵ *Idem*.

⁸⁶ TREMBLAY, Jean-Paul, *À la recherche de Napoléon Aubin*, op. cit., 187 p.

journaux au cours de sa carrière⁸⁷ en plus de collaborer à plusieurs autres⁸⁸, la plupart du temps à titre de rédacteur. *Le Fantasque* demeure toutefois sa plus grande contribution aux lettres canadiennes.

En dehors du milieu journalistique, Aubin a fortement contribué à la vie intellectuelle de son époque : « En juin 1839, il crée la compagnie théâtrale des "Amateurs typographes" puis, il participe à la fondation de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec (1842), de la Société canadienne d'études littéraires et scientifiques (1843) et de l'Institut canadien de Québec (1848)⁸⁹ ». En 1869, il est nommé président de l'Institut Canadien de Montréal. Le « talent universel » d'Aubin le mènera aussi à publier des brochures scientifiques comme *La chimie agricole mise à la portée de tout le monde*. Toujours dans le domaine des sciences, Aubin est nommé professeur de chimie à l'École de médecine de Québec en 1848 et invente un appareil à gaz pour l'éclairage des rues qu'il implantera dans plusieurs villes nord-américaines au cours d'un long séjour aux États-Unis, de 1853 à 1863⁹⁰.

⁸⁷ Les journaux fondés par Aubin sont les suivants : *Le Télégraphe*, Québec, 7 mars au 3 juin 1837 ; *Le Fantasque*, Québec, vol. I, août 1837 au 31 décembre 1838 ; vol. II, 8 mai 1839 au 16 novembre 1840 ; vol. III, 23 novembre 1840 au 14 mars 1842 ; vol. IV, 7 avril 1842 au 11 septembre 1843 ; vol. V, 4 novembre 1843 au 28 décembre 1844 ; vol. VI, 11 janvier 1845 au 24 mai 1845 ; vol. VII, 10 juin 1848 au 24 février 1849. ; *Le Castor*, Québec, vol. I, 7 novembre 1843 au 14 novembre 1844 ; vol. II, 21 novembre 1844 au 23 juin 1845. ; *Le Canadien indépendant*, Québec, 21 mai 1849 au 31 octobre 1849. ; *La Sentinelle du peuple*, Québec, 26 mars 1850 au 12 juillet 1850. ; *La Tribune*, Québec 23 août 1863 au 22 août 1864. ; *Les Veillées du Père Bonsens*, 1^{ère} série : Belœil, 1865 ; 2^e série : Montréal, 1873. Ces informations proviennent de TREMBLAY, Jean-Paul, *À la recherche de Napoléon Aubin*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1969, p.171.

⁸⁸ Aubin aurait collaboré aux journaux suivants : *La Minerve*, Montréal, 1834 à 1835. ; *L'Ami du Peuple*, Montréal, 1835 à 1836. ; *The Standard*, Québec, 29 novembre 1842, parution éphémère, introuvable jusqu'à maintenant ; collaboration probable. ; *Le Canadien*, Québec, 7 mai 1847 au 16 avril 1849. ; *Le Pays*, Montréal, 1869 à 1870. ; *Le National*, Montréal, 1876. Ces informations proviennent de TREMBLAY, Jean-Paul, *À la recherche de Napoléon Aubin*, op. cit., p.171.

⁸⁹ BRASSARD, Mario et Marilène GILL, *Napoléon Aubin : contes et récits*, Éditions Trois-Pistoles, 2002, p.185-186.

⁹⁰ GAGNON, Serge, « Aubin, Napoléon », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. XI (1881-1890), Université Laval / University of Toronto, 1982-2014, page consultée le 13 août 2014, URL permanent : www.biographi.ca/fr/bio/aubin_napoléon_11F.html.

L'autoportrait que le flâneur dresse dans *Le Fantasque*, ou plutôt dans « *Le Fantasque d'Aubin*, comme on l'appelait parmi le peuple⁹¹ » d'après Darveau, nous amène à constater la proximité du flâneur et de Napoléon Aubin. Le 2 novembre 1840, l'éditeur-flâneur fait paraître le texte « Aux libres et indépendants électeurs de Québec », qui constitue une proclamation de son identité :

D'abord je suis le flâneur-en-chef du *Fantasque*. Cette simple désignation me dispensera, j'espère, de détailler tout ce que ce titre comporte. Je me bornerai donc à passer en revue les agréments superflus que je pourrais consacrer au service du pays. Je connais assez passablement la musique. (...) Je dessine fort joliment. (...) J'ai d'assez profondes connaissances en astronomie. (...) J'ai fait une étude toute particulière de la chimie et je suis sur le point de découvrir la pierre philosophale. (...) N'allez point me demander une profession de foi; ce serait une insulte à mon bon sens comme à mon cœur. Je veux être libre, comme vous désirez l'être vous-mêmes⁹².

Ce texte est signé « Votre obéissant serviteur et FLÂNEUR ». Nous pouvons remarquer que les attributs du flâneur, particulièrement son don pour le dessin et la chimie, sont très proches des qualités et réalisations de Napoléon Aubin telles qu'évoquées plus haut.

Cette proximité entre le flâneur et Aubin est rappelée tout au long de la publication du *Fantasque*. Dès le deuxième numéro du journal, l'éditeur évoque son projet de dresser une « galerie d'originaux », une recension des divers « types » qu'il croise dans Québec au cours de ses promenades : « Peu de jours après mon arrivée en ce pays, je me promenais en vrai flâneur, en véritable badaud, inspectant avec minutie les divers objets qui avaient pour moi quelque nouveauté (...)»⁹³ ». Aubin étant un nouvel arrivant au Canada à cette époque, ce texte, relatant une promenade du flâneur à la découverte d'un nouvel espace de jeu, renvoie

⁹¹ DARVEAU, Louis-Michel, *Nos hommes de lettres, op. cit.*, p.1.

⁹² «Aux libres et indépendants électeurs de Québec», *Le Fantasque*, vol. 2, n° 46, 2 novembre 1840, p.366-368.

⁹³ « Galerie d'originaux », *Le Fantasque*, vol. 1, n° 2, ? août 1837, p.2-3.

directement à Napoléon Aubin. L'œil du flâneur est rassasié par le décor majestueux que constitue la ville de Québec :

Oh! quel beau pays pour un flâneur que la ville de Québec. Rien n'y manque pour lui plaire et le charmer; est-il peintre en paysage, amateur de points de vue, il les a sous la main; du sein de la ville, sans courir au loin, il voit à ses pieds se dérouler l'un des plus riches panoramas que l'art du dessinateur ait à reproduire⁹⁴.

Le flâneur Aubin se présente ici comme un artiste qui souhaite faire de la ville – et des habitants qui la constituent – son sujet, une posture qu'il maintiendra tout au long de la publication du *Fantasque*. La ville de Québec y est recrée par tableaux par le flâneur qui, en tant que promeneur, observateur et dessinateur, aura pour tâche de parcourir la ville puis de la représenter fidèlement à ses lecteurs.

La propension du flâneur à rapporter l'actualité à travers le voile de la fiction et à user de subversion fait du *Fantasque* une « arme ». Ainsi, dès le cinquième numéro, le flâneur témoigne du pouvoir d'influence de son journal et évoque le fait qu'il a été chassé de l'Assemblée parlementaire puisqu'il dérange :

Regardez chers lecteurs comme j'étais bête, moi, pauvre flâneur, d'avoir cru mon petit journal fort insignifiant, fort enfantin, fort innocent; mais pas du tout je viens de m'apercevoir que je suis un grand homme et que mon journal est une arme fort acérée et que messieurs les ultra libéraux le considèrent comme leur ennemi le plus dangereux⁹⁵.

Le fait que le journal fasse réagir est le signe d'un franc succès pour le flâneur, qui évoque souvent les menaces formulées par les autorités à son égard. Le contexte historique et politique au cours duquel Aubin débute la publication de son journal est fort difficile. Durant l'été 1837 ont lieu les premières luttes des Patriotes, qui sont suivies par d'autres soulèvements tout au

⁹⁴ *Le Fantasque*, vol. 1, n°2, ? août 1837, p.3.

⁹⁵ « Grand triomphe du Fantasque », *Le Fantasque*, 1^{er} septembre 1837, n° 5, p.2.

long de l'année 1838, donc la censure est très sévère. Le rédacteur-flâneur multiplie ainsi les scènes fictionnelles et les mini-récits ludiques d'autres personnages pour rapporter l'actualité tout en s'effaçant. Il choisit également de se réfugier derrière l'étiquette de personnage fantasque, qui fait de lui un être sujet à changer d'avis constamment ou à dire le contraire de ce qu'il pense. Par son caractère frivole, le rédacteur-flâneur-fantasque tente de faire de son discours un lieu phare du rire et de la bonhomie et, par extension, de son journal un lieu en apparence inoffensif pour les autorités.

Toutefois, le 26 décembre 1838, à cause de la parution du poème « Aux exilés politiques canadiens⁹⁶ », les censeurs séviront contre *Le Fantasque*. Signé Joseph Guillaume Barthe, ce long poème glorifie les Patriotes exilés et critique sévèrement les Britanniques. L'insertion du poème à la une du journal mène Napoléon Aubin et Adolphe Jacquies, son imprimeur, en prison malgré la précision suivante, placée entre crochets après le texte :

Nous n'avons fait que notre devoir de journaliste impartial en prêtant nos pages à un jeune littérateur déjà favorablement accueilli par le public canadien. C'est la seule considération qui nous a fait accorder une place à la pièce de vers de Mr. Barthe dont nous ne prétendons point, pour cela, partager les opinions ni la manière de voir⁹⁷.

Malgré la neutralité affichée par Aubin à l'égard des propos pro-Patriotes du poème, le rédacteur est emprisonné durant quatre mois. Dans le premier numéro suivant sa remise en liberté, il évoque son expérience en prison et fait remarquer la ténacité du *Fantasque* : « On a beau torturer le Fantasque, l'affamer, l'incarcérer, l'étrangler, le tuer, l'assommer, le crucifier, l'enterrer, etc. etc. etc., au moment où l'on s'y attend le moins, crac! Le voilà qui ressuscite! Preuve probante, s'il en existe au monde, que c'est un esprit⁹⁸ ». Aubin fait ici corps avec *Le*

⁹⁶ « Aux exilés politiques canadiens », *Le Fantasque*, 26 décembre 1838, n° 47, p.301-302.

⁹⁷ *Le Fantasque*, vol. 1, n° 47, 26 décembre 1838, p.303.

⁹⁸ « Et je meurs quand il le faut! » dans *Le Fantasque*, 8 mai 1839, n° 1, p.2.

Fantasque en lui faisant subir des sévices qui lui ont été infligés lors de son incarcération. À la suite de ce séjour en prison, l'éditeur aura de nouveau recours aux personnages pour formuler ses opinions politiques, en particulier celles qui s'éloignent des intérêts britanniques⁹⁹. Ce retour à la pratique de la fictionnalisation systématique de l'actualité et à l'usage de « l'arsenal comique » démontre, d'une part, son efficacité pour détourner la censure et, d'autre part, le parti-pris du rédacteur pour la satire politique.

La flânerie rapportée sert presque exclusivement à l'évocation de scènes comprenant des hommes politiques – ou du moins des opinions politiques – dans *Le Fantasque*. Toutefois, le 19 juillet 1841, le flâneur rapporte un tout autre type de promenade. Il loue le travail du jeune peintre Hamel et invite les lecteurs à aller visiter son atelier :

Il y a quelques jours notre flânerie, qui, dans cette occasion comme en mille autres, fut pour nous un excellent conducteur, nous entraîna jusqu'à l'atelier de monsieur Théophile Hamel (maison de l'assurance du Canada) et nous avons pu voir avec autant de plaisir que de surprise, que durant la petite visite artistique dont il a favorisé les paroisses du sud, au dessous de Québec, le jeune peintre a singulièrement utilisé son hiver; différent en cela du papillon, c'est dans cette triste saison qu'il a butiné ses plus belles fleurs¹⁰⁰.

À la lecture, un décalage survient entre le dispositif de la flânerie, qui annonce un contenu à saveur politique, et le contenu véritable de l'entrefilet, une critique élogieuse du travail d'Hamel. Bien que le flâneur spécifie qu'il ait eu de la chance de tomber sur l'atelier du jeune peintre, il nous est permis de croire à une flânerie orientée, puisque Napoléon Aubin et Hamel étaient alors très proches. Le recours au flâneur permet ici à l'éditeur de jouer avec les codes propres à son journal dans le but de promouvoir le travail d'un ami de façon originale.

⁹⁹ Nous pensons ici en particulier à son opposition ferme au projet d'Union des Canadas.

¹⁰⁰ *Le Fantasque*, , vol. 3, n° 62, 19 juillet 1841, p.380.

Flâneur et Napoléon Aubin convergent dans *Le Fantasque*. Nous pouvons ainsi considérer le flâneur fantasque comme l'avatar de Napoléon Aubin dans la « fabrique fictionnelle¹⁰¹ » du journal, une incarnation qu'il convient à présent de décrire.

1.3 Portrait du flâneur fantasque

Je n'obéis ni ne commande à personne, je vais où je veux, je fais ce qui me plaît, je vis comme je peux et je meurs quand il le faut.

Devise du *Fantasque*

Le tout premier éditorial de l'histoire du *Fantasque* est consacré à la définition du flâneur et de son mandat. Ce choix n'est pas anodin. Comme le titre, le sous-titre et la devise avant lui, l'espace textuel dévolu à l'opinion du *Fantasque* vient ici placer le flâneur au centre de la fabrication du journal. La mission du personnage, assimilée à celle de l'ensemble du journal, vu sa présence dans l'éditorial, est de traiter du politique : « vous le savez : un politique, ça se voit partout, ça se mêle de tout ; par conséquent : intimité, sympathie, union, fraternité, homogénéité entre ces deux êtres qui ne doivent être et ne sauraient être rien l'un sans l'autre¹⁰² ». Malgré le caractère humoristique de cette assertion, le flâneur est, en un sens, effectivement essentiel à l'homme politique, puisqu'il fait de ce dernier un protagoniste de l'actualité et le rend visible – risible – pour ses concitoyens. En retour, la mission du flâneur de commenter constamment le politique par le biais de ses promenades fait de lui un personnage hautement politisé.

¹⁰¹ Villeneuve, Lucie, *Le « journal-fiction » Le Fantasque de Napoléon Aubin (1837-1845): formes théâtrales et romanesques dans le discours journalistique, op. cit.*, p.112.

¹⁰² « Le Fantasque, Québec, ? août 1837 », *Le Fantasque*, vol. 1, n° 1, ? août 1837, p.2-3.

Bien que le flâneur fasse valoir la chance, le vent ou l'inspiration pour expliquer sa présence dans les divers lieux lui permettant d'observer la nouvelle en action, nous pouvons remarquer, à la lecture de l'ensemble de ses prétendues pérégrinations, que conformément à la mission qu'il s'est donnée, ses flâneries s'avèrent presque exclusivement orientées par le politique. Cet attrait du politique pour le flâneur du *Fantasque* le rapproche du « flâneur politique » tel que défini par le *Dictionnaire de la conversation et de la lecture* de 1832 évoqué plus tôt. Ce type de flâneur, rappelons-le, se porterait « sur tous les points où il soupçonne que pourront passer un prince ou une émeute¹⁰³ ». Le flâneur du *Fantasque* semble toujours être au bon endroit au bon moment pour apercevoir les hommes politiques qui font l'actualité de l'époque. Qu'il aille au Palais de Justice¹⁰⁴, le long des rues¹⁰⁵ ou au jardin du monument¹⁰⁶, ses flâneries sont toujours l'occasion de voir et de vivre le politique en action. Par exemple, si sa promenade au jardin du monument vise d'abord à se reposer en admirant le fleuve, l'arrivée soudaine de Lord Durham fait de cette flânerie un événement d'intérêt pour le journal politique qu'est *Le Fantasque* :

Je commençais à soupçonner quelque chose là-dessous lorsque Lord Durham accompagnant sa comtesse et suivi d'un brillant cortège des deux sexes sortit du jardin du château, traversa la petite foule des promeneurs qui s'était déjà rapidement accrue et se dirigea vers le fameux jardin, objet de ma convoitise. Les musiciens, qui jusqu'alors s'étaient abandonnés à leur simple sens musical et qui avaient produit de forts beaux effets voulurent se mêler de faire les courtisans et d'attirer chacun en leur particulier l'attention du haut personnage dont ils voulaient célébrer la présence; ils entonnèrent l'air God save the Queen qu'ils exécutèrent jusqu'à ce que mort s'ensuive, ce qui ne tarda pas à arriver, car

¹⁰³ « flâneur », *Dictionnaire de la conversation et de la lecture*, op. cit. p.196-197.

¹⁰⁴ Le flâneur rapporte une de ses flâneries au Palais de Justice. Le poste de traducteur de la Cour du Banc du Roi s'avère être très mal payé, mais celui de juge est très lucratif, donc le flâneur demande au gouverneur Gosford de lui accorder ce poste dès qu'il sera libre. *Le Fantasque*, vol. 1, n° 14, ? novembre 1837, p.2-3.

¹⁰⁵ « Alexandre », *Le Fantasque*, vol. 3, n° 23, 28 janvier 1841, p.137-138.

¹⁰⁶ « Le jardin du monument », *Le Fantasque*, vol. 1, n° 21, 23 juin 1838, p.97-99.

les exécutans, ou plutôt les exécuteurs voulant rivaliser de force, perdirent bientôt la carte, l'harmonie et leur tems¹⁰⁷.

Dans cet extrait se superposent plusieurs sens. Au sens trivial, le flâneur témoigne de la beauté des mélodies que des musiciens produisaient dans le jardin du monument. L'arrivée de Lord Durham les mène toutefois à la cacophonie, puisque chacun d'eux cherche à se faire valoir en négligeant pour ce faire l'harmonie. Un sens musical est ici suggéré : la réussite d'une interprétation de groupe est obtenue par l'emboîtement dosé de chacune de ses parties. Ainsi, l'interprète ne doit pas chercher à attirer l'attention sur lui, mais à créer l'harmonie par le partage de sons. Le choix d'un répertoire qui sied bien aux musiciens est également névralgique dans l'obtention d'une interprétation réussie. Le moment où la prestation devient cacophonique coïncide ici avec le changement de répertoire. La pièce entonnée par les instrumentistes est alors *God save the Queen*, l'hymne national britannique. Ainsi, en joignant un sens politique au sens musical, on peut lire, en filigrane, qu'il importe de bien choisir l'identité du pouvoir politique – la pièce interprétée – et de participer tous ensemble et de manière égale à sa réalisation pour obtenir l'harmonie. Si l'on porte une attention particulière à la typographie dans le passage, le sens politique se trouve accru. La foule de points à la suite de « exécutèrent », qui crée un retard dans la lecture, laisse résonner le mot et attire par le fait même l'attention du lecteur. En rapprochant cet effet de lecture autour du mot « exécutèrent » et la situation politique de la période telle que rapportée dans le reste du journal, la mise en relief prend sens. En juin 1838, des exécutions sont annoncées en représailles aux rébellions. Ainsi, par l'interlisibilité des textes, caractéristique du matériau journalistique d'après Marie-Ève Thérénty et Alain Vaillant dans leur ouvrage sur *La Presse*¹⁰⁸, le récit se charge d'autres sens. Le rédacteur-flâneur

¹⁰⁷ *Idem.*

¹⁰⁸ THÉRENTY, Marie-Ève et Alain VAILLANT, 1836 : *L'An 1 de l'Ère médiatique. Étude littéraire et historique de La Presse d'Émile de Girardin*, op. cit.

en appelle ici à l'intelligence de ses lecteurs, qui doivent bien lire l'ensemble du journal – ou du moins être assez informés – pour être en mesure de saisir l'allusion.

Le politique s'avère ainsi toujours présent en filigrane dans les promenades du flâneur. Toutefois, là où le flâneur du *Fantasque* se détache du « flâneur politique » du *Dictionnaire de la conversation et de la lecture*, c'est dans son deuxième rôle, celui de rédacteur. Le flâneur ne se promène pas dans la ville seulement dans l'espoir de voir le politique ou de peindre les divers types sociaux. Ses flâneries visent à remplir les pages de son journal et à susciter la curiosité de ses lecteurs pour qu'ils y souscrivent. Le flâneur du *Fantasque*, par ses rôles combinés de flâneur et de rédacteur, semble ainsi constituer un être particulier – que nous désignons comme le « flâneur fantasque » –, plus proche du type du flâneur des physiologies que du flâneur politique, que nous tenterons à présent de décrire.

D'abord, comme nous l'avons évoqué plus haut, le flâneur fantasque porte un grand intérêt au politique. La ville de Québec abritant le siège du gouvernement, il est possible d'y côtoyer les hommes politiques sujets de l'actualité, en chair et en os. Québec est donc le lieu de prédilection du promeneur qu'est le flâneur fantasque :

L'an dernier nous avons le charmant Lord Durham avec tout son burlesque attirail qui nous valait la comédie gratis. Oh l'heureux tems! Quand je ne savais que dire, je prenais mes lunettes, ma canne, mon chien et j'allais me poster en face du château gouvernemental où je ne tardais pas à discerner assez de ridicules et de bonnes petites farces pour alimenter quatre éditeurs de *Fantasques* et trois cent dessinateurs de caricatures. O l'heureux tems, le bienheureux tems!¹⁰⁹

Comme en témoigne ce passage en date du 28 juin 1839, certains lieux de la ville, surtout les lieux du politique, deviennent les pôles d'attraction des promenades du flâneur fantasque puisqu'ils lui apportent davantage de matière textuelle. La rumeur du déménagement du siège

¹⁰⁹ « Les ans se suivent et ne se ressemblent pas », *Le Fantasque*, vol. 2, n° 4, 28 juin 1839, p.28-29.

du gouvernement de Québec vers Montréal en 1840 cause une véritable commotion dans *Le Fantasque* et va jusqu'à pousser l'éditeur à annoncer le déménagement du journal :

Nous annonçons avec peine aux citoyens de Québec et avec plaisir à ceux de Montréal, qu'aussitôt qu'il sera certain que le gouvernement devra siéger en cette dernière ville nous y transporterons notre établissement. Nous pensons que le *Fantasque* est aussi nécessaire à l'administration, que Sancho Pança l'était à Don Quichotte¹¹⁰.

Le journal se définissant par son commentaire incessant de l'actualité politique, le déplacement du pôle du politique de Québec vers Montréal est problématique pour le flâneur. En effet, l'ensemble de la mise en scène du journal reposant sur les promenades du flâneur fantasque, il lui paraît nécessaire de graviter dans la même ville que les hommes politiques qui font l'actualité. Le choix des éléments de comparaison caractérisant la relation particulière qui unit le journal et l'administration est également significatif. L'éditeur choisit de passer par des personnages, cette fois les personnages phares du roman de chevalerie, Don Quichotte et son fidèle compagnon Sancho Pança, pour illustrer la relation de mutualisme qui unit les pôles du politique et de l'information. Le siège du gouvernement et le *Fantasque* paraissent ainsi inséparables, une idée que le flâneur fantasque se plaît à retourner de manière humoristique dans ce texte du 6 avril 1840 :

Personne ne connaît encore la vraie raison pour laquelle le siège du gouvernement fut transporté de Québec à Montréal. Le public peu clairvoyant attribuait généralement ce changement à une crainte puérile de nouvelles rebellions et au désir de surveiller de plus près les mouvements insurrectionnels imaginaires; mais voilà long-tems que je connais le mot de l'énigme et que je cherchais les moyens de contrecarrer en ce point le but secret de l'administration. Il faut donc que mes lecteurs (c'est-à-dire tout le monde), sachent que l'on n'a fait ce remue-ménage que pour s'éloigner du bureau du *Fantasque*, insolent journal qui osait plonger des regards scrutateurs et indiscrets dans les bureaux

¹¹⁰ *Le Fantasque*, vol. 2, n° 35, 17 août 1840, p.280.

administratifs, écouter aux portes, regarder par le trou des serrures et qui ensuite allant conter tout bonnement au public ce qu'il avait appris, vu, entendu¹¹¹.

Cet extrait témoigne de l'orientation politique des pérégrinations du flâneur, qui cherche à « épier » le politique et à créer de la nouvelle. C'est pourquoi après le déménagement du Parlement à Montréal, il dit y faire « une courte excursion¹¹² » pour « recueillir une abondante moisson de sujets fantastiques au siège du gouvernement¹¹³ ». Aller à Montréal, c'est aller dans un ailleurs, mais ce voyage paraît nécessaire au flâneur fantasque, qui cherche à amasser des anecdotes parlementaires pour remplir les pages de son journal, surtout la section éditoriale. Même si les anecdotes rapportées dans le journal sont souvent fictives, le déplacement du siège du gouvernement de Québec vers Montréal a des conséquences réelles sur le journal. En effet, le flâneur fantasque devra modifier son dispositif de construction de la fiction, puisqu'il ne sera plus en mesure de rencontrer les hommes politiques par une simple randonnée au « château gouvernemental¹¹⁴ ».

Les promenades du flâneur fantasque lui permettent souvent de remplir sa fonction d'information. Par exemple, à la suite de la défaite des Patriotes, alors que les journaux sont surveillés et que la censure est plus féroce que jamais, un court entrefilet¹¹⁵ rapporte des rumeurs glanées dans un marché public. Les villes dans lesquelles Papineau aurait été vu depuis sa fuite ainsi que la récompense que le gouverneur Gosford a offerte pour sa tête sont évoquées. Devant la menace de censure des journaux, la rumeur, définie comme une nouvelle dont l'origine est inconnue et la véracité douteuse, devient un outil pour le flâneur fantasque. Ainsi, quelques mois après les rébellions des Patriotes, le flâneur insiste avec humour sur le grand nombre

¹¹¹ « Déménagement du Parlement de Québec à Montréal », *Le Fantasque*, vol. 2, n°16, 6 avril 1840, p.124-125.

¹¹² *Le Fantasque*, vol. 2, n° 47, 9 novembre 1840, p.376.

¹¹³ *Idem*.

¹¹⁴ « Les ans se suivent et ne se ressemblent pas », *Le Fantasque*, vol. 2, n° 4, 28 juin 1839, p.28-29.

¹¹⁵ *Le Fantasque*, vol. 1, n° 17, ? décembre 1837, p.4.

d'informations contradictoires qui ont circulé au Canada durant cette période politique houleuse et fait état d'un nouveau projet éditorial d'envergure :

Nous allons mettre bientôt sous presse un ouvrage curieux qui sera livré au public aussitôt que la liberté de presse sera garantie au Canada. Il consistera en Neuf cent quatre-vingt-dix-neuf volumes, grand *in folio*, et sera un recueil de tous les faux-bruits répandus à Québec durant la rébellion; auxquels on ajoutera mille et deux volumes renfermant toutes les folies, absurdités, erreurs, corruptions, injustices de ce qu'on ne nomme pas aujourd'hui, vu que c'est *sacré* dans tous les cœurs¹¹⁶.

L'agitation politique apporte de la matière textuelle au flâneur fantasque qui, en plus d'informer ses lecteurs, se donne la tâche de rire de tout constamment, comme en témoigne ce passage :

D'ailleurs il ne faut pas qu'on s'imagine que je sois exclusivement le bouffon de la compagnie; non, non, quand la lubie m'en prendra je serai sérieux et fort sérieux même, et si vous en riez vous serez les biens venus, car que l'on rie de moi ou avec moi, l'on rit et mon but est rempli¹¹⁷.

Même lorsqu'il revendique son droit au sérieux, le flâneur fantasque passe par le rire. Cette manière humoristique de dire l'actualité lui permet de commenter tous les discours qui circulent – que ceux-ci soient littéraires, politiques, scientifiques ou artistiques - en s'en détachant pour mieux s'en moquer par la suite. Il ne revendique toutefois pas sa toute-puissance dans le journal et tente souvent, au contraire, de diminuer son importance : « Eh bien moi, Milord, qui ne suis ni tory, ni modéré, ni républicain, ni flatteur, ni employé, ni même coureur d'emplois, mais un tout simple, innocent et naïf flâneur; (...)»¹¹⁸ ». Placé au cœur d'une lettre adressée à Lord Durham, ce bref autoportrait du flâneur témoigne de son désir de se présenter comme un être en marge du politique et, plus largement, en marge de la société par son appartenance au type flâneur. Le flâneur fantasque n'appartient à aucun groupe politique (« ni

¹¹⁶ *Le Fantasque*, vol. 1, n° 41, 10 novembre 1838, p.259.

¹¹⁷ *Le Fantasque*, vol. 20, n° 1, 16 juin 1838, p.90.

¹¹⁸ « À Lord Durham », *Le Fantasque*, vol. 1, n° 20, 16 juin 1838, p.87-90.

tory, ni modéré, ni républicain ») et ne cherche pas à obtenir quoi que ce soit de la part de Durham (« ni flatteur, ni employé, ni même coureur d'emplois »). Il n'est que flâneur, « innocent et naïf flâneur ». Tel qu'évoqué dans notre introduction, tous les dictionnaires français contemporains au journal d'Aubin, exception faite du *Dictionnaire de la conversation et de la lecture*, évoquaient le flâneur comme un être paresseux et inutile, caractéristiques que le flâneur d'Aubin reprend ici dans son autoportrait. Choisir un flâneur comme personnage responsable de la publication signifie donc aller du côté du rire. L'affubler de surcroît du caractère fantasque suggère l'autodérision et la bonhomie. Le flâneur fantasque dit faire ce qu'il désire, peu importe les conséquences sur la publication du journal :

Le *Fantasque* n'a point paru la semaine dernière en conséquence de l'Art. III de ma Charte conçue en ces termes : *Je fais ce qui me plait*. Or quand la température est aussi élevée qu'elle l'a été cette huitaine passée, il me plait beaucoup mieux de courir les bois et les rivières, de dormir à l'ombre d'un frais bocage, auprès d'une onde murmurante, d'écouter le gazouillement des petits oiseaux, de me faire caresser par le souffle doux et léger des zéphirs, de m'exposer même au brûlant aiguillon des maringouins que de me faire rôtir entre quatre murs, de me faire suer de m'encrimer [*sic*] pour d'ingrats lecteurs et d'ingrates lectrices¹¹⁹.

Cette manière humoristique d'expliquer un léger retard de la publication du *Fantasque* ajoute à la *persona* du flâneur fantasque. Celui-ci fait preuve d'une grande indépendance, que ce soit par rapport aux souscripteurs du journal ou aux divers partis politiques. Dans le premier numéro du journal, le flâneur décrit le caractère fantasque comme lui assurant une certaine impartialité : « Soyez certains, amis lecteurs, que je ne serai rien... que fantasque; je resterai toujours fidèle à ma devise : indépendant comme un Huron, gai comme un artiste, fou comme un enfant, sage comme un fou, sensible comme une jeune fille : me voilà !¹²⁰ » Le flâneur réitère cette association entre caractère fantasque et indépendance politique lors de la reprise de la

¹¹⁹ *Le Fantasque*, vol. 2, n° 7, 3 août 1839, p.1.

¹²⁰ « Le Fantasque, Québec ? août 1837 », *Le Fantasque*, vol. 1, n° 1, ? août 1837, p.2-3.

publication, en juin 1838 : « l'indépendance est l'essence de ma vie; je ne connais nul autre frein que la bienséance et la gaité; nul parti ne peut se glorifier de m'avoir attaché à son char, en un mot j'ai été fantasque, je suis fantasque et je serai fantasque¹²¹ ». La propension de l'être fantasque à la fantaisie, à l'originalité et aux caprices fait de lui un être imprévisible toujours en mesure de susciter la curiosité des lecteurs.

Cette indépendance est caractéristique du type du flâneur. Il est dans la foule, mais ne s'assimile pas à elle. Il traite du politique, mais ne prend pas parti(e). Il est observateur et n'agit pas dans le monde qui l'entoure. Toutefois, le flâneur fantasque, bien qu'il soit souvent sous une fenêtre en train d'écouter une conversation ou bien au-dessus de l'épaule de quelqu'un lisant une lettre ne lui étant pas adressée, agit aussi de façon concrète en publiant un journal. Cette action de relais de la parole par le biais de la distribution de l'écrit n'est nullement passive. Il devient artiste, il devient créateur d'un monde.

Constituer des types sociaux est une activité que le flâneur fantasque affectionne, que ce soit à propos de ses concitoyens ou de lui-même. Le flâneur fantasque ne cesse de commenter ses flâneries dans la ville, ses tribulations pour remplir les pages de son journal, son quotidien, bref il dévoile son processus de création au fur et à mesure de l'écriture des pages du *Fantasque*, comme en témoigne cet extrait d'un éditorial signé par le flâneur :

J'avais écrit une autre proclamation, (car j'ai à rebours de Lord Durham et du bon genre, la singularité d'écrire mes documens publics moi-même,) que je me proposais de publier aujourd'hui, mais mon conseil exécutif, c'est-à-dire mes trois gamins de compositeurs, m'ont dit que si la police mettait la main sur un des exemplaires, je n'étais pas blanc; ils m'ont conseillé de ne point la leur faire exécuter. Je pris leur conseil jusqu'à nouvel ordre; mais en attendant que j'ose prendre la résolution de la publier, ils pourront vous dire en secret ce qu'elle contenait. C'est à faire frissonner!! J'ai bien l'honneur de me déclarer votre peu

¹²¹ « Re-Résurrection du *Fantasque* », *Le Fantasque*, vol. 1, n° 19, 6 juin 1838, p.79.

obéissant mais dévoué serviteur, à raison de quinze sous par mois. LE FLÂNEUR¹²².

En plus de cette pratique autoréflexive, il laisse la parole à d'autres flâneurs dans son journal.

Un texte signé « Flâneur no.2 » évoque par exemple les caractéristiques principales du type du flâneur :

Mon cher confrère, n'allez pas imaginer que vous êtes le seul flâneur de la ville de Québec, comme vous pourriez avoir l'égoïste vanité de le croire. Non, monsieur, j'en connais, pour ma part, qui ne vous le cèdent en rien; et, moi-même, j'ose parfois me croire mieux nommé que vous sous ce rapport. Il est vrai que nos flâneries à nous, n'ont point pour le public le même résultat que les vôtres, celui de l'amuser; mais du moins si nous ne prodiguons point les observations que nous avons l'occasion de faire nous n'en aurons que plus de titres à votre complaisance, soit en qualité de confrères, soit en celle de confrères modestes et peu exigeants. Il m'a pris, maintes fois, je vous l'assure, la pressante démangeaison de faire, à mon tour, gémir la presse, rendre le public confidant de mes vagabondes remarques; mais, joignant à une qualité de flâneur, cet autre qui en est le complément indispensable; une superlative paresse, j'ai dû garder pour moi les philosophiques conclusions auxquelles m'a fait arriver un regard indépendant et scrutateur jeté parfois sur quelques unes des nombreuses folies humaines¹²³.

Le « Flâneur no.2 » insiste sur le fait qu'il considère mieux coller au type du flâneur que le flâneur fantasque lui-même. Par son « regard indépendant et scrutateur » posé sur la ville, jumelé à sa « superlative paresse », le Flâneur no.2 serait un exemplaire modèle du type du flâneur tel que décrit par les physiologistes. Le flâneur fantasque, pour sa part, s'éloignerait de la définition archétypale de ce type par son goût du rire et son implication dans la publication d'un journal. Louis-Michel Darveau distingue lui aussi Aubin des autres flâneurs dans le chapitre qu'il lui consacre dans *Nos hommes de lettres* : « Aubin est un causeur émérite et un flâneur parfait, ce qui ne veut pas dire qu'il soit un paresseux, loin de là ; mais il y a flâneur et flâneur, comme il y a *fagots et fagots*¹²⁴ ». Ainsi, en présentant d'autres flâneurs qui seraient,

¹²² *Le Fantasque*, vol. 1, n° 39, 27 octobre 1838, p.237-241.

¹²³ *Le Fantasque*, vol. 1, n° 47, 26 décembre 1838, p.307-308.

¹²⁴ DARVEAU, Louis-Michel, *Nos hommes de lettres*, op. cit., p.8.

eux, des représentants idéaux du type du flâneur, le flâneur fantasque montre sa spécificité et se bâtit une identité propre qui devient typique du *Fantasque*.

En somme, le flâneur fantasque s'inspire du flâneur urbain mis en scène dans les physiologies depuis Balzac par sa posture de fin observateur cherchant à constituer des types sociaux à l'issue de ses promenades dans la ville. Toutefois, son rôle de rédacteur influence le contenu de ses flâneries et la manière de les rapporter. Le flâneur fantasque dit regarder et écouter pour faire la collecte des faits d'actualité d'intérêt public dans le but de remplir les pages du journal. Il observe ses concitoyens, puis prétend répéter leurs paroles et les représenter fidèlement. Cet acte le ferait agir tel un miroir, mais Napoléon Aubin ne se contente pas de rendre compte de ce qu'il voit et entend : « il colore les faits, les arrange, les réinvente, bref, il écrit¹²⁵ ». Il se montre en train de colliger les informations, en train de fabriquer l'illusion d'un monde réel. Et il met en scène l'écriture en traitant constamment des possibilités et des limites du journal comme média. *Le Fantasque* lui sert ainsi de ce que nous désignons comme « journal de promenade », un lieu textuel dans lequel il se permet de rapporter ses expériences et impressions. De cette façon, le journal fait le récit d'un monde, récit dans lequel le flâneur fantasque joue les rôles de narrateur et de guide.

¹²⁵ VILLENEUVE, Lucie, « Les jeux d'hybridation du factuel et du fictionnel dans *Le Fantasque* de Napoléon Aubin », *op. cit.*, p.279.

CHAPITRE II

Les portraits de la galerie fantasque

Je recommande fortement à tous les hommes publics, aux originaux, en un mot, à tous ceux dont la conduite scabreuse en fait du gibier à Fantasque, de placer aussitôt leur nom au nombre des abonnés, seul moyen pour eux de ne point figurer dans ma galerie.

Le Fantasque, ? août 1837¹²⁶

Dans le but de préciser le système de personnages mis en place dans *Le Fantasque*, nous nous intéressons dans ce *deuxième chapitre* aux divers acteurs qui en font partie en portant une attention particulière à leur signature, à leur caractérisation, ainsi qu'à la manière selon laquelle ils sont intégrés au journal. En analysant l'ensemble de leurs apparitions, nous sommes en mesure de constater que les divers personnages du *Fantasque* appartiennent à certaines catégories récurrentes. En effet, l'homme de presse, l'homme du peuple, le lecteur et l'homme politique sont les catégories – ou les types – desquelles proviennent la plupart des personnages évoqués et sont conséquemment celles auxquelles nous nous intéressons dans ce chapitre. Cette classification des personnages par types nous aide à isoler le rôle de chacun dans le système du journal.

L'idée selon laquelle les personnages du *Fantasque* s'inscrivent dans un tout organisé, ou dans un système, ne provient pas que de nous. Elle est évoquée maintes fois par Aubin dans

¹²⁶ *Le Fantasque*, vol. 1, n° 3, ? août 1837, p.4.

le journal. Par exemple, dès le deuxième numéro, dans l'article « Galerie d'originaux », le flâneur fait part de son désir de former une telle galerie dans le but de plaire aux lecteurs :

Chaque pays, chaque ville fournit ses originaux, ses hommes remarquables par leurs manies ou leurs habitudes ; le Canada en possède sa part et l'on ne sera peut-être pas fâché d'en avoir une courte revue. J'entreprendrai donc de vous montrer ceux que j'ai vus, tels qu'ils se sont montrés à moi, sans les farder ni les caricaturer, heureux si vous partagez à la lecture de mes descriptions le plaisir que j'éprouve à les retracer¹²⁷.

En souhaitant rendre compte de la ville de Québec et des gens qui l'habitent « tels qu'ils se sont montrés à [lui] », le flâneur fantasque adopte le regard des physiologistes, qui cherchent à montrer les individus qui évoluent dans leur société de manière précise par le dessin et l'écrit. Le flâneur fantasque passe ici un pacte de vérité avec le lecteur. Il se propose de rendre compte des habitants de Québec de manière fidèle par la constitution de portraits et de types.

Nous allons à présent décrire brièvement les deux méthodes de caractérisation les plus fréquemment employées dans *Le Fantasque*, la typification et la caricature, et montrerons de quelle manière ces activités sont orchestrées dans le journal à l'aide d'exemples. Selon Vincent Colonna, d'un point de vue descriptif, le type est une schématisation de l'humain et de sa conduite :

[Le type] relève bien de la catégorie de personnage parce qu'il en fournit une image simplifiée: un comportement plus ou moins complexe, c'est-à-dire plus ou moins prédéterminé, avec des attributs physiques ou matériels plus ou moins nombreux, et enfin des traits caractériels et sociaux plus ou moins riches¹²⁸.

Le flâneur fantasque évoque, en mai 1840, son intention de constituer des « types » caractéristiques de la société canadienne :

¹²⁷ « Galerie d'originaux », *Le Fantasque*, vol. 1, n° 2, ? août 1837, p.2-3.

¹²⁸ COLONNA, Vincent, « À quoi sert un personnage? », *La fabrique du personnage*, Françoise LAVOCAT, Claude MURCIA et Régis SALADO (dirs), Paris, Honoré Champion, 2007, p.153-154.

La société canadienne, comme toutes les sociétés, possède des types particuliers dont l'innocent tableau peut offrir quelque intérêt; nous nous proposons donc de publier de tems à autre, dans notre feuille, sous le titre général de Mœurs canadiennes, une série d'articles légers et descriptifs dans le genre de quelques publications européennes. Ce sera une galerie dans laquelle pourront venir figurer à leur tour chacune des innombrables parties intégrantes de la société : l'habitant des campagnes et toutes ses pittoresques varités; le rentier, l'homme de profession, celui qui aspire à l'être, l'artisan, la mère de famille, la demoiselle, la fille du peuple, celle de la noblesse, le vieillard, l'enfant, tous enfin y auront un jour leur place. On conçoit d'avance qu'il serait inutile de chercher les originaux de nos portraits puisqu'il n'entrera rien de personnel dans nos descriptions; si quelques individus persistaient à s'y reconnaître, ce serait leur faute et non la nôtre¹²⁹.

Bien que le flâneur fantasque insiste ici sur le fait que les « types » figurant dans le journal s'éloignent suffisamment des individus qui lui ont permis de le constituer pour qu'il soit impossible de les reconnaître, le parti-pris de Napoléon Aubin pour la satire et la transgression expose les divers portraits à la caricature, une forme discursive prisée par les « quelques publications européennes¹³⁰ » citées en exemple par le flâneur lui-même dans l'extrait précédent.

Le premier opus de la chronique « Mœurs canadiennes » – et le seul, la série d'articles sur la constitution de types n'ayant malheureusement pas de suite – traite de « la gazette du quartier¹³¹ ». On y expose ses caractéristiques principales, puis on en fait un type, une vieille femme laide, célibataire, avare, pieuse et radoteuse qui s'occupe de la circulation des nouvelles dans le quartier. Les réactions face à cet article ne se font guère attendre. Treize jours plus tard paraît une lettre adressée à « M'sieur laicriveure du Fancasque¹³² » dans laquelle « Jacqueline Loeilouette, secrétaire pour tamponner » mentionne que les « gazettes du quartier » sont

¹²⁹ « Mœurs canadiennes », *Le Fantasque*, vol. 2, n° 22, 18 mai 1840, p.172-176.

¹³⁰ *Idem*.

¹³¹ *Idem*.

¹³² *Le Fantasque*, vol. 2, no 24, 1^{er} juin 1840, p.191-192.

mécontentes du type qui leur a été assigné dans l'article du *Fantasque*. Elles se sont ainsi réunies pour choisir la lettre la plus convaincante afin d'évoquer leur sentiment d'outrage face aux caractéristiques négatives dont elles sont affublées, la lettre gagnante ayant été remise au *Fantasque*. Bien que la lettre soit probablement fictive, le choix du flâneur fantasque de laisser place à la réponse des « gazettes du quartier » insuffle du dynamisme au journal par la présence de voix discordantes.

Une deuxième méthode de caractérisation prisée par le flâneur fantasque est la caricature. Comme le souligne Hifzi Topuz, la caricature est très en vogue au XIX^e siècle. Elle a même sa propre presse périodique, la presse satirique illustrée :

Le premier journal satirique dans l'histoire de la presse a été *La Caricature*, publié en 1830 à Paris et suivi deux années plus tard par le *Charivari*. Les Anglais ont publié *Punch* dès 1841, les Allemands *Fliegende Blätter* en 1844 et *Kladderadatsch* en 1848, et les Américains *Harper's Weekly* en 1857 et *Vanity Fair* en 1859¹³³.

Selon Topuz, ce goût pour la caricature est attribuable à la vogue de la physiognomonie, à la large diffusion des dessins lithographiés et aux multiples renversements politiques ayant eu lieu au XIX^e siècle. De grands artistes, comme Daumier, Monnier, Traviès, Gill et Gavarni, pratiquent alors la caricature, une forme qui leur permet de s'exprimer plus librement. Toutefois, la caricature n'appartient pas seulement au domaine de l'image. En effet, la caricature littéraire endosse les mêmes préoccupations satiriques que le dessin, mais emploie plutôt les mots pour développer sa charge. Dans *Le Fantasque*, la caricature possède un statut particulier. Elle participe à l'activité de typification à laquelle se livre le flâneur fantasque, puisque les divers portraits qui en résultent s'intègrent à des types caractéristiques de la ville de Québec. Ainsi, les caricatures présentes dans le journal s'avèrent non seulement des portraits

¹³³ TOPUZ, Hifzi, *Caricature et société*, Paris, Maison Mame, coll. « Médium », 1974, p.66.

de divers personnages, mais participent plus largement à la représentation de la société canadienne à laquelle se livre le flâneur fantasque.

Par l'accumulation de portraits aux caractéristiques similaires, il est possible de constituer une banque de types, qui remplissent tous une fonction de représentation particulière dans le journal. Nous examinerons d'abord l'homme de presse, qui fait figure d'autorité dans le journal. Suivront l'homme du peuple et le lecteur, qui permettent tous les deux de donner la parole à des personnages de la société décrite. Puis, nous évoquerons les personnages les plus importants en nombre, les personnages politiques, qui sont constamment l'objet de caricatures humoristiques. En définitive, nous cherchons à comprendre à quels discours ces divers portraits donnent accès, sous quelles formes, et quel est leur espace de prédilection dans le journal. Nous sommes ainsi mieux à même de saisir les paramètres qui régissent leur utilisation respective dans le système de personnages du journal.

2.1 Commenter la fabrique fictionnelle, le portrait de l'homme de presse

Dans une communication portant sur les divers réseaux qui animent la vie culturelle de la ville de Québec de 1836 à 1845, Micheline Cambron fait de Napoléon Aubin l'un des acteurs principaux de la vie culturelle de cette décennie. Elle mentionne qu'Aubin participe à une foule de réseaux, dont celui des hommes de presse, réseau formé des typographes, des imprimeurs et des journalistes :

Instruits – les jeunes apprentis-typographes doivent savoir lire et écrire –, les typographes et les imprimeurs sont très présents dans l'ensemble des associations qui commencent à voir le jour : ils constituent sinon une classe, du moins un groupe restreint clairement identifié, qui a des liens avec le personnel

politique comme avec le monde culturel en général. Le rôle névralgique joué par les membres de ce réseau est clairement représenté dans la littérature de l'époque, entre autres dans les *Comédies du Statut quo*, courtes pièces satiriques qui seront les premiers essais dramaturgiques publiés sous forme de brochure, qui ont pour décor les bureaux d'un journal, et dans les nombreuses *Étrennes du petit gazetier*, lequel se trouve en général être apprenti-typographe et apparaît comme l'un des personnages clés de la poésie nationale¹³⁴.

Dans *Le Fantasque*, Napoléon Aubin accorde une place importante aux divers représentants du réseau des hommes de presse, puisque ceux-ci sont créateurs du « matériau » journal. Ainsi, le rédacteur fait entendre certains membres du « personnel » du journal, comme le journaliste, le compositeur d'imprimerie, le sténographe et l'apprenti-typographe. Nous évoquerons ces divers types et les définirons tour à tour en insistant sur la fonction que remplissent leurs représentants dans le système du journal.

Le rédacteur, par le biais de son avatar flâneur fantasque, commente souvent l'activité de la composition du journal, depuis son manque d'inspiration jusqu'aux collaborations qui figurent dans le dernier numéro. Dans le texte « Du journalisme et des journaux en Canada », le flâneur fantasque offre une description du journaliste et de sa mission et en fait un type :

Ici comme ailleurs la physionomie du journaliste porte, comme celle du peintre, du musicien, du poète, le coin de l'originalité. Oracle des événements, arbitre de l'opinion publique, organe des besoins du pays, redresseur des torts administratifs, distributeur des réputations en tout genre, il exerce comme on le voit une juridiction très-considérable; aussi n'est-ce point sans raison que l'on se récrie si souvent sur l'influence de la presse périodique. (...) Encore s'il pouvait entrevoir dans un avenir lointain le doux sommeil de l'indépendance, mais le journalisme a rarement légué à ses adeptes autre chose que de vieux papiers, des rides et des cheveux gris; si la gloire venait du moins l'indemniser et réparer les torts des contemporains! Hélas! Il ne sera même pas immortel; filles éphémères et fugitives de la circonstance, les productions périodiques naissent et meurent en un jour, et le lendemain un père a la douleur de voir tout son esprit, son savoir, ses saillies, son sel entourer le poivre, le sucre et la chandelle de l'épicier voisin. (...) Mais la tâche du journaliste ne s'agrandit, ne s'élève que lorsqu'il prend la plume pour la cause nationale, c'est alors qu'elle devient une espèce de sacerdoce. C'est alors seulement qu'il peut faire briller dans tout son éclat les

¹³⁴ CAMBRON, Micheline, « Des acteurs aux réseaux. L'intrication des divers aspects de la vie culturelle », *op. cit.*

vertus civiques, le courage, l'indépendance et l'impartialité; c'est alors seulement que son laboratoire devient la tribune publique du haut de laquelle il signale la désapprobation publique les exactions des administrateurs ou les trames des ambitieux¹³⁵.

Deux des huit pages du numéro sont consacrées à cet article, qui se termine par la mention « (À continuer) », mais qui restera sans suite. Attribuer le quart du journal à la description du type du journaliste témoigne de l'importance de l'activité de constitution de types pour le flâneur fantasque, de même que de l'importance du personnage qu'est le journaliste. S'inspirant de manière évidente des physiologies, le flâneur fantasque mentionne même la « physionomie du journaliste » dans sa description du type. La typification n'est jamais une activité qui vient seule dans *Le Fantasque*. Ici, l'évocation du type du journaliste offre l'occasion à Napoléon Aubin de commenter sa propre pratique du journalisme. Il témoigne notamment du fait que l'avenir des journaux est très incertain à cette époque, et que ceux-ci n'offrent pas de postérité à leur rédacteur. En effet, les gazettes n'ont pas pour fin la conservation, elles ne sont que des « filles éphémères et fugitives de la circonstance ».

Outre le journaliste, le flâneur fantasque consacre un article au compositeur d'imprimerie en mai 1840. Il en définit les caractéristiques principales et en fait un type :

La typographie n'est pas tout à fait un art, mais elle est plus qu'un métier. Il ne suffit pas au compositeur d'avoir les yeux perçants et les doigts agiles. N'espérez de lui rien de bon s'il n'a pas assez d'intelligence ni d'instruction pour deviner un mot illisible, compléter une pensée tronquée, rectifier une faute de logique ou de grammaire, comme il en échappe quelquefois aux plumes les mieux exercées et, à bien plus forte raison, à celles qui ne le sont pas¹³⁶.

Une distinction est d'emblée posée entre le journaliste, un artiste courageux investi d'une mission sociale, et le typographe, un homme attentif et cultivé. Une foule de types en tous

¹³⁵ « Du journalisme et des journaux en Canada », *Le Fantasque*, 30 juin 1838, vol. 1, n° 22, p.106-107.

¹³⁶ « Le compositeur d'imprimerie », *Le Fantasque*, vol. 2, n° 20, 4 mai 1840, p.155-156.

genres s'ajoutent à la galerie d'hommes de presse du *Fantasque* comme le Nippeur-en-Chef¹³⁷, l'imprimeur¹³⁸, le rédacteur¹³⁹, le sténographe¹⁴⁰ et le petit gazetier¹⁴¹. Le même dispositif est sans cesse répété. À la suite d'un article présentant les caractéristiques principales d'un nouveau type, le flâneur fantasque l'inclut dans sa galerie, puis est en mesure de le faire réapparaître quand bon lui semble.

Ainsi, en novembre 1837, le flâneur fantasque prétend avoir envoyé un sténographe à l'Assemblée pour saisir le discours qu'allait prononcer Papineau dans le but de le publier par la suite dans *Le Fantasque*. Toutefois, l'homme ayant été « libéralement¹⁴² » saoulé tout juste avant, il n'a pas été en mesure de le retranscrire. Un entrefilet mentionne cette anecdote et évoque les grandes lignes du discours révolutionnaire de Papineau, dont le sujet aurait été la liberté et le sacrifice pour la patrie. Il y aurait eu environ cinq mille personnes venues l'entendre, chiffre auquel le flâneur fantasque joint, entre parenthèses, la précision humoristique « (peut-être voyait-il double) », en référence à l'état d'ébriété du sténographe. La censure est très sévère en novembre 1837. Il est ainsi interdit de publier les discours révolutionnaires des Patriotes dans les journaux. Le détournement du type du sténographe, un homme habituellement décrit comme un modèle de précision, permet ainsi à tout le moins au flâneur fantasque de mentionner la tenue d'un tel discours.

Les représentants des divers types, dans *Le Fantasque*, ne portent pas de nom propre, mais plutôt des pseudonymes. Ils ne sont présentés au lecteur que sous la forme caricaturale

¹³⁷ *Le Fantasque*, vol. 1, n° 15, ? novembre 1837, p.2.

¹³⁸ *Le Fantasque*, vol. 1, n° 3, ? août 1837, p.2-3.

¹³⁹ *Le Fantasque*, vol. 2, n° 47, 9 novembre 1840, p.376.

¹⁴⁰ *Le Fantasque*, vol. 1, n° 12, ? novembre 1837, p.2.

¹⁴¹ « Le genti porteu d'Fantasque. À ces Mesieur les Acheteux et À ces dames les Acheteuses de c'te Gazette qu'est pour tou l'mond' san distinxion d'cesque. », *Le Fantasque*, feuille volante à l'occasion du 1^{er} janvier 1838.

¹⁴² *Le Fantasque*, vol. 1, n° 12, ? novembre 1837, p.2.

que leur donne le flâneur fantasque, ce qui a un impact sur la lecture. Marie-Pier Luneau, dans un article qu'elle consacre au concept « d'effet pseudonyme » développé par Genette, affirme :

Comme il y a autant de motifs et de manières que d'auteurs pseudonymes, il y a autant d'effets que de lecteurs. Mais, encore une fois, je serais portée à croire que l'usage du pseudonyme a tendance à choquer le lecteur, en même temps qu'il le fascine. C'est le paradoxe de l'effet-pseudonyme. D'une part, il invite le lecteur à participer à un jeu, donc lui assigne un rôle dans la résolution du mystère en l'invitant à démasquer l'auteur, puis à comprendre les enjeux de la mystification. D'autre part, il est exclusion puisqu'il cache au lecteur une partie de son vrai visage, comme s'il voulait se couper de lui. L'auteur-pseudonyme redevient bien là le hors-la-loi, échappant à toute classification, glissant des mains du lecteur comme un poisson retombe dans l'eau alors qu'on le croyait bien ferré¹⁴³.

Le pseudonymat suscite une réaction de la part du lecteur. Il éveille sa curiosité et l'amène à jouer au détective afin de trouver qui est derrière le masque.

Le cas suivant est exemplaire en ce sens. Du 7 septembre 1840 au 14 juin 1841, la chronique « Revue de Québec », signée « Un apprenti » puis « l'Artisan », paraît mensuellement. Dès sa première présence dans *Le Fantasque*, l'Apprenti montre l'efficacité de sa plume :

Les grandes villes ont périodiquement leurs revues, écrites par de grands littérateurs, qui y relatent les faits les plus importants de la semaine. Il n'est pas étonnant, et même il est peut-être juste que, par compensation, la petite, la pygmée ville de Québec, se contente d'une petite revue, griffonnée par un écrivain pygmée. Ne te démonte pas pauvre Québécois; Paris ne s'est pas bâtie en un jour, et le Conseil spécial n'a pas fait des lois légales du premier coup. Tout cela s'agrandira, s'élargira, s'épanouira avec le temps qui apporte tout pour qui sait attendre, même un bon gouvernement¹⁴⁴.

L'Apprenti se réclame ici d'une tradition propre à la presse des grandes villes qui est celle, pour de grands écrivains, d'écrire la revue de la semaine. À la lecture, le style d'écriture et les intérêts

¹⁴³ LUNEAU, Marie-Pier, « L'effet-pseudonyme », *Autour de la lecture. Médiations et communautés littéraires*, Josée VINCENT et Nathalie WATTEYNE (dirs), Québec, Nota Bene, 2002, p.22.

¹⁴⁴ « Revue de Québec – en mois d'août », *Le Fantasque*, vol. 2, n° 38, 7 septembre 1840, p.300-302.

de cet apprenti semblent très semblables à ceux du flâneur fantasque. En effet, l'Apprenti évoque le politique avec humour et loue la littérature nationale émergente, surtout les belles pièces de poésie de François-Xavier Garneau. Il faut noter que le nom véritable de l'auteur des textes ne sera jamais mentionné tout au long de sa contribution au *Fantasque*, et ce malgré le statut enviable de fin commentateur politique et culturel qu'il va acquérir au fil des mois.

L'Apprenti obtient très rapidement une place importante dans le journal. Dès sa deuxième parution, l'éditeur insère une note en haut du texte : « Notre excellent collaborateur volontaire l'Apprenti, fidèle à la tâche qu'il a entreprise de passer en revue chaque mois de l'année, vient de nous favoriser de ses observations sur le mois de septembre¹⁴⁵ ». L'éditeur réserve de cette façon à l'Apprenti un espace dans le journal tous les mois, ce qui fait de la « Revue de Québec » un lieu d'attentes des lecteurs. Ainsi, en janvier 1841, l'Apprenti se voit obligé de s'excuser de son absence en décembre dans une lettre à l'éditeur¹⁴⁶. L'Apprenti se révèle un brillant commentateur du politique :

Allons décidément Québec est devenue la capitale des arts et des sciences; excusez du peu. On y vient des parties du monde les plus éloignées pour y compléter une renommée, pour ajouter un nouveau rayon à une auréole de gloire dont on veut se ceindre le front; autrement, pas de gloire ni de renommée. Les célébrités de toutes sortes y arrivent en foule, et c'est à qui mieux fera : célèbres prédicateurs, savants voyageurs, compagnies de cirque par dessus compagnies de cirque, vaisseaux de guerre par demi douzaines, amiral, matelots et soldats, y montrent leur savoir faire, chacun dans son genre bien entendu. Puis, tout cela prêche, lit, danse, pirouette, tire du canon, pend, chante et boit en même temps; il faut posséder une bonne tête pour ne pas en devenir fou¹⁴⁷.

L'Apprenti use de beaucoup d'aplomb dans les opinions politiques qu'il évoque, surtout dans sa résistance farouche au projet d'Union. Il ne souhaite aucune collaboration avec le Haut-

¹⁴⁵ « Revue de Québec – Le mois de septembre », *Le Fantasque*, vol. 2, n° 42, 5 octobre 1840, p.331-334.

¹⁴⁶ « Revue de Québec – Le mois de janvier », *Le Fantasque*, vol. 3, n° 20, 8 février 1841, p.122-124.

¹⁴⁷ « Revue de Québec – Le mois de septembre », *Le Fantasque*, vol. 2, n° 42, 5 octobre 1840, p.331-334.

Canada, qu'il accuse de soutenir les mesures allant contre les intérêts des francophones édictées par Poulett Thomson. Il demande au contraire aux Canadiens de ne pas sympathiser avec les tenants des idées unionistes et de valoriser l'usage du français. Ses positions politiques affirmées semblent avoir suscité beaucoup de curiosité au sujet de son identité. À la suite de la « Revue de Québec¹⁴⁸ » du mois de novembre 1840, qui s'étend sur trois des huit pages du journal, on retrouve, à la dernière page du numéro, un très court texte de l'éditeur traitant de l'homme derrière le pseudonyme « l'Apprenti », dans lequel l'éditeur mentionne que malgré les multiples demandes en ce sens, il refuse de dévoiler l'identité du collaborateur.

À partir de 1841, l'Apprenti poursuit sa « Revue de Québec » sous le pseudonyme de l'Artisan, un changement de statut qui témoigne des progrès du collaborateur quant à l'apprentissage de son métier de typographe. En juin 1841, la « Revue de Québec » cesse d'être publiée, mais l'Artisan ne disparaît pas pour autant. Son discours, qui était jusqu'alors confiné à la « Revue de Québec », se dissémine dans le journal. Il publie désormais des textes à saveur politique, des lettres, des récits de voyage, le tout dans la section « Boîte de Pandore », la section fourre-tout du journal. Le 21 juin 1841, l'Artisan fait par exemple paraître une lettre adressée à « Mr Le Rédacteur » dans laquelle il commente une pièce de théâtre présentée par de jeunes canadiens¹⁴⁹. L'Artisan, qui se caractérise par son franc-parler, son jeune âge et son intérêt pour la littérature nationale, est le personnage tout désigné pour rapporter une telle nouvelle. Il continue au même moment de faire connaître ses opinions politiques et décrie le gouvernement responsable, qu'il compare à un théâtre grotesque :

Toujours la farce est jouée, la première représentation du Gouvernement Responsable vient de se terminer au milieu des sifflets de tout le pays, qui a payé,

¹⁴⁸ « Revue de Québec – Le mois de novembre », *Le Fantasque*, vol. 3, n° 5, 7 décembre 1840, p.27-30.

¹⁴⁹ « Un examen », *Le Fantasque*, vol. 3, n° 55, 21 juin 1841, p.335-336.

bien payé, beaucoup payé pour être mystifié. Le pays punira-t-il les acteurs ou bien l'auteur! Tous méritent de l'être, espérons qu'ils le seront comme ils le méritent¹⁵⁰.

En comparant ici l'actualité politique et le théâtre, l'Artisan fait de la classe politique canadienne les mauvais acteurs d'une piètre pièce de théâtre. L'efficacité de l'Artisan comme commentateur politique fait en sorte que c'est lui qui se voit accorder le rôle d'annoncer la mort de Poulett Thomson dans *Le Fantasque*. Dans une lettre de trois pages intitulée « Il est mort! ¹⁵¹ », l'Artisan évoque les funérailles du gouverneur dans les moindres détails. Puis, après trois mois d'absence, il adresse une lettre à « Mr. Le Philosophe du Fantasque » dans laquelle il évoque les raisons pour lesquelles il écrit moins :

Enfin, vous savez aussi, qu'il faut lire beaucoup pour se procurer un peu d'érudition. Eh bien, figurez-vous un pauvre jeune diable comme moi, placé au milieu d'une petite ville étrangère, sans argent et par conséquent sans amis, ne pouvant se procurer ni livres, ni gazettes, n'en recevant pas de votre ville, parce qu'il n'en peut pas payer l'abonnement; forcé de travailler depuis le lever du soleil jusqu'à ce qu'il soit depuis longtemps disparu derrière les forêts de Kingston, figurez-vous tout cela et quelque chose de plus encore, et vous aurez le secret de ce qu'il l'empêche de patauger tout à son aise dans le plaisant art d'écrire. - Je suis, etc. etc. L'Artisan¹⁵².

Devant la soi-disant incapacité de l'Artisan de se tenir au courant de l'actualité canadienne par manque de temps, par manque de fonds et par son éloignement par rapport à la ville de Québec, l'Artisan se voit incapable de continuer à commenter l'actualité politique et culturelle, ce qui l'exclut du réseau des hommes de presse. Cette intervention sera sa dernière apparition dans *Le Fantasque*, à tout le moins sous la signature de l'Apprenti ou de l'Artisan.

¹⁵⁰ *Le Fantasque*, vol. 3, n° 79, 27 septembre 1841, p.490.

¹⁵¹ « Il est mort! », *Le Fantasque*, vol. 3, n° 81, 4 octobre 1841, p.501-504.

¹⁵² *Le Fantasque*, vol. 3, n° 89, 21 janvier 1842, p.563-566.

Jean Cuisenier, dans « L'anonyme et le signé », traite de la différence entre un texte signé et un texte anonyme dans son interprétation :

En conduisant ainsi l'interrogation, on a pris le point de vue des producteurs, créateurs, auteurs ou usagers qui singularisent certaines œuvres parmi d'autres issues de la production commune, jusqu'à leur donner une identité, voire à sanctionner leur empreinte par une signature de leur main. Si maintenant on change de point de vue et que l'on s'interroge sur les œuvres dont on ignore, faute de témoignages ou de textes, comment elles étaient produites et comment elles étaient utilisées, force est d'adopter la perspective du chasseur, de relever des empreintes, des marques et des traces, puis de travailler à les interpréter¹⁵³.

Le seul indice que nous ayons sur l'identité véritable de l'Apprenti, durant l'ensemble de la période couverte par ses interventions (du 20 juillet 1840 au 21 janvier 1842), est le titre qu'il s'attribue dans une lettre adressée aux Canadiens : « L'Apprenti Typographe, par la grâce de Dieu, griffonneur volontaire du Fantasque, ex-gazettier, ex-correspondant du Canadien, etc., etc., etc.¹⁵⁴ » Toutefois, le 8 octobre 1842, *Le Fantasque* inclut une annonce humoristique de la publication prochaine du journal *L'Artisan*, rédigé par James Huston. Dans l'article, Aubin multiplie les fautes de typographie en référence au personnage de l'Apprenti-typographe puis de l'Artisan, et souligne que, comme le nom du nouveau journal à paraître l'indique, l'Artisan qui signait des textes dans *Le Fantasque* possède maintenant son propre espace de diffusion :

L'ARTISAN. Le public apprendra [*sic*] sans doute avec plaisir que le jeune monsieur qui a écrit sous ce pseudonyme dans *Le Fantasque* se propose de publier sous le titre de *l'Artisan*, une petite feuille[*sic*] dont le premier numéro paraîtra Lundi prochain et continuera à se publier à ce bureau deux fois par semaine. Il va sans dire que le nouveau[*sic*] journal sera essentiellement rédigé[*sic*] dans le sens populaire et dédié à la classe industrielle à laquelle appartient son Rédacteur. Les talents et le bon esprit de L'ARTISAN sont un gage sûr de la faveur publiques [*sic*]¹⁵⁵.

¹⁵³ CUISENIER, Jean (dir.), « L'anonyme et le signé », *Anonymat et signature*, Paris, La Documentation Française, 1989, p.10.

¹⁵⁴ *Le Fantasque*, vol. 2, n° 45, 26 octobre 1840, p.355-358.

¹⁵⁵ *Le Fantasque*, vol. 4, n° 25, 8 octobre 1842, p.4.

Le choix de Huston de faire de son pseudonyme le titre de son journal témoigne de sa volonté de reprendre la figure du commentateur politique éclairé telle qu'élaborée dans *Le Fantasque*. Le style de l'Artisan collait pourtant à celui du flâneur fantasque, ce qui pouvait laisser croire que l'Artisan n'était qu'un autre pseudonyme de l'éditeur.

De la même manière, Aubin ayant un cercle d'amis assez étendu dans le milieu culturel selon Jean-Paul Tremblay¹⁵⁶, il est fort possible que plusieurs autres auteurs aient contribué au *Fantasque* sous le couvert de l'anonymat, entre autres Pierre Petitclair et François-Xavier Garneau. D'après Micheline Cambron, la proximité du « personnel » du *Fantasque* et de celui d'autres journaux favorise la circulation des textes, des idées et des collaborateurs :

Par ailleurs, les bureaux du *Fantasque* occupent à certains moments le même édifice que d'autres périodiques, le journal *L'Artisan* et *Le Ménéstrel*, ce qui favorise les échanges et sans doute les collaborations croisées, entre autres celle de Garneau, qui écrit à la fois dans *l'Artisan* et dans *le Castor*¹⁵⁷.

Tel qu'évoqué en début de section, les participants au réseau des hommes de presse sont caractérisés, selon Micheline Cambron, par leur instruction, par leur appartenance aux mêmes associations et par leur participation active au milieu culturel¹⁵⁸. Mis à part les portraits du flâneur fantasque et de l'Apprenti, la caractérisation des représentants du type de l'homme de presse dans *Le Fantasque* se focalise sur leur rôle dans la confection du journal. En effet, leurs caractéristiques coïncident avec celles qui sont dictées par leurs fonctions dans la « fabrique »

¹⁵⁶ « Au cours de sa longue et fructueuse carrière, Aubin a fréquenté, dans la politique, les arts et les lettres, les Canadiens français les plus en vue de son époque et s'est fait parmi eux de nombreux amis. Ludger Duvernay, Etienne Parent, Joseph-Guillaume Barthe, Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, François-Magloire Derome, Joseph Doutre et Arthur Buies ont lutté, à ses côtés, dans le journalisme. Il a eu la bonne fortune d'entrer en relation avec des écrivains comme Philippe Aubert de Gaspé, père et fils, François-Xavier Garneau, Octave Crémazie. Il a connu aussi les peintres Antoine Plamondon et Théophile Hamel de même que les musiciens Charles et Benjamin Sauvageau, ses deux beaux-frères ». TREMBLAY, Jean-Paul, *Napoléon Aubin*, Montréal, Fides, coll. « Classiques canadiens », p.14.

¹⁵⁷ CAMBRON, Micheline, « Des acteurs aux réseaux. L'intrication des divers aspects de la vie culturelle », *op. cit.*

¹⁵⁸ *Idem.*

du journal, sans plus. En somme, l'homme de presse occupe la fonction d'autodéfinition dans le système du journal, puisqu'il commente sa confection et est porteur du métadiscours du journal.

2.2 Faire voir et entendre sa ville, le portrait de l'homme du peuple

Selon Micheline Cambron, le quartier St-Roch est un des endroits où la vie culturelle de la ville de Québec est la plus foisonnante puisqu'y convergent un ensemble de réseaux : « on y compte, en 1842, 10 760 habitants, qui constituent environ le tiers de la population totale de la cité. Le caractère ouvrier de cette population pèse lourdement sur la vocation des journaux et des associations qui y ont pignon sur rue¹⁵⁹ ». St-Roch abrite notamment les bureaux du *Fantasque*, qui s'adresse essentiellement aux habitants du quartier, comme en témoignent les nombreuses mentions à son égard. La description de St-Roch varie grandement en fonction du personnage qui porte le discours. Ainsi, le caractère populaire du quartier est souligné par des personnages populaires, comme « Un faiseur d'huile, Rue des Argots¹⁶⁰ », qui évoque dans une lettre la manière maladroite avec laquelle l'aristocratie de St-Roch s'est comportée lors d'un bal chez le gouverneur et en conclut que ces banquets ne devraient être réservés qu'aux habitants de la Haute-Ville. St-Roch apparaît également comme le lieu de résidence de plusieurs collaborateurs occasionnels du journal, comme « Ignace de St-Roch¹⁶¹ » et « Sanctus-Bolus. St-Roch, Rue du Cherche-midi-à-quatorze-heures¹⁶² ». Pour sa part, le flâneur fantasque conçoit

¹⁵⁹ *Idem.*

¹⁶⁰ *Le Fantasque*, vol. 1, n° 27, 4 août 1838, p.142-143.

¹⁶¹ *Le Fantasque*, vol. 1, n° 11, ? octobre 1837, p.4.

¹⁶² *Le Fantasque*, vol. 2, n° 4, 28 juin 1839, p.32.

le quartier comme un espace dans lequel il est possible de faire des promenades impromptues, qui lui permettent de rencontrer des personnages populaires fascinants¹⁶³ ou même d'assister à la création des Fils de la liberté sur le parvis de l'église¹⁶⁴. Ainsi, *Le Fantasque* se fait un témoin de la vie dans le quartier St-Roch et de ses habitants.

Afin de représenter adéquatement l'actualité à travers les pages du journal politique qu'est *Le Fantasque*, le flâneur laisse notamment entendre et lire l'actualité à travers les personnages qui caractérisent ce quartier populaire, les « hommes du peuple ». Les diverses interventions des personnages populaires occupent surtout la section « Tribune publique », qui sera rebaptisée « Boîte de Pandore » en 1840. Le flâneur fantasque y insère une multitude de lettres écrites par des personnages de tous genres. Ainsi, « Un échauffé¹⁶⁵ » s'insurge contre la violence en jouant avec le mot « nez » à travers toute sa lettre, « Birlibibi¹⁶⁶ » affirme qu'il appuierait Papineau si celui-ci buvait de la boisson canadienne plutôt que du whisky et « Sanctus-Bolus¹⁶⁷ » demande à ce que les riches et les pauvres reçoivent les mêmes considérations de la part de l'Église lors de leur mariage. Les portraits des personnages populaires, qui sont caractérisés par leurs démonstrations souvent farfelues et leur langue fortement oralisée, forment, par leur accumulation, le type de l'homme du peuple. Les représentants de ce type sont affublés de pseudonymes plus cocasses les uns que les autres comme « Un requin¹⁶⁸ », « Harddrinkdrunkproof, gentleman¹⁶⁹ », « Balochard¹⁷⁰ », « Un

¹⁶³ « De l'amnistie », *Le Fantasque*, vol. 1, n° 24, 14 juillet 1838, p.118-121.

¹⁶⁴ *Le Fantasque*, vol. 1, n° 6, ? septembre 1837, p.2-3.

¹⁶⁵ *Le Fantasque*, vol. 1, n° 12, ? novembre 1837, p.3.

¹⁶⁶ *Ibid.*, p.3-4.

¹⁶⁷ *Le Fantasque*, vol. 2, n° 4, 28 juin 1839, p.32.

¹⁶⁸ *Le Fantasque*, vol. 2, n° 7, 3 août 1839, p.51.

¹⁶⁹ *Le Fantasque*, vol. 2, n° 16, 6 avril 1840, p.125-126.

¹⁷⁰ *Le Fantasque*, vol. 2, n° 25, 8 juin 1840, p.195-197.

intéressé¹⁷¹ », « Un barbare¹⁷² », « Un patient¹⁷³ » et « A volunteer¹⁷⁴ ». Ces personnages, par leur absence de nom propre, demeurent des exemples privilégiés du type de l'homme du peuple plutôt que des individus à part entière. Par leurs pseudonymes ou les propos farfelus qui sont objets de leurs lettres, ils permettent au rédacteur de remplir les pages du journal avec de la matière textuelle qui suscite le rire.

Plusieurs critiques concernant l'anonymat de certains collaborateurs paraissent dans *Le Fantastique*. Certaines d'entre elles sont très comiques, comme la réponse à une lettre signée « Un étudiant¹⁷⁵ » parue dans le numéro précédent. Cette lettre-réponse, adressée à l'éditeur du *Fantastique*, formule la demande de divulgation du nom véritable du collaborateur qui signe ses lettres du pseudonyme « Un étudiant », puisqu'il y attaquerait des gens bien attentionnés. La lettre est signée « J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre dévoué ****¹⁷⁶ ». Cet exemple témoigne du statut spécial dont jouit la signature dans *Le Fantastique*. Elle peine à valider l'authenticité d'un texte, puisqu'elle indique rarement qui en est l'auteur véritable et le déguise plutôt sous un pseudonyme, sous l'anonymat ou, dans ce cas-ci, par des étoiles. La signature fait plutôt partie du texte dans *Le Fantastique*. Elle en constitue la clôture et vient parfois même éclairer le sens de l'ensemble du texte qui la contient. Dans l'exemple précédent, signer la lettre par quatre étoiles constitue un retournement de situation et vient discréditer la demande de divulgation du nom véritable des divers collaborateurs du *Fantastique* telle que formulée dans le reste du texte. La signature participe ainsi au processus de création de sens issu de la lecture de l'ensemble du

¹⁷¹ *Le Fantastique*, vol. 2, n° 32, 27 juillet 1840, p.254.

¹⁷² *Le Fantastique*, vol. 2, n° 38, 7 septembre 1840, p.302-303.

¹⁷³ *Le Fantastique*, vol. 3, n° 5, 7 décembre 1840, p.26-27.

¹⁷⁴ *Le Fantastique*, vol. 3, n° 10, 28 décembre 1840, p.56.

¹⁷⁵ *Le Fantastique*, vol. 1, no 26, 28 juillet 1838, p.134.

¹⁷⁶ *Le Fantastique*, vol. 1, no 27, 4 août 1838, p.142.

texte. Il est toutefois tentant d'attribuer cette réponse anonyme farfelue au rédacteur, qui souhaite assurer une continuité entre les numéros du journal tout en remplissant les pages du prochain numéro.

La grande majorité des textes du *Fantasque* n'est pas signée ou fait l'objet d'une pseudonymie qui demeure énigmatique, il est donc impossible de savoir à qui on doit chacune des interventions. L'absence de signature pour la plupart des textes ne fait toutefois pas du *Fantasque* un journal plat et cohérent, mais plutôt une mosaïque de discours contradictoires. Le rédacteur joue de cette indistinction, du flou dans l'attribution des voix, qui suscite la curiosité des lecteurs. Lui-même signe très rarement ses éditoriaux, un procédé utilisé par d'autres journaux politiques de l'époque selon Frédéric Charbonneau et Rachel Lauthelier :

Pendant la période qui nous intéresse [1836-1845], on peut vraisemblablement supposer un lien entre l'anonymat et l'orientation politique du journal, une sorte de réponse à la censure. Ainsi le rédacteur en chef du *Moniteur universel*, lié au parti constitutionnel, signe ses articles, alors que celui du *Charivari*, une feuille d'opposition, préfère les initiales ou l'anonymat complet¹⁷⁷.

La pratique presque systématique de l'anonymat et du pseudonymat dans *Le Fantasque* fait en sorte que tous les discours paraissent attribuables à l'éditeur qui, même s'il n'en est pas l'auteur véritable, les accueille tout de même au sein de son journal. Ainsi, la voix de son avatar flâneur fantasque paraît n'être nulle part et partout à la fois.

Bien qu'il soit impossible d'attribuer les diverses prises de parole de l'homme du peuple à leurs auteurs, le fait d'inclure plusieurs de ses représentants dans le journal fait en sorte de varier la langue, de multiplier les voix, et de rendre compte de la diversité des habitants de la ville de Québec. Le 17 septembre 1839, une lettre adressée à « Mesieux l'maître du

¹⁷⁷ CHARBONNEAU, Frédéric et Rachel LAUTHELIER, « Facture et lecture du *Canadien* », *op. cit.*, p.89.

Fantasque¹⁷⁸ » paraît dans *Le Fantasque*. Signée « Voir l'affecté souscripteur futur. Lazare P. Saint-Michel, 36 d'aout 1839 », la lettre traite, au sens trivial, des mauvaises prévisions quant aux récoltes de l'année. L'auteur accuse les « Maître dé grande Gazette¹⁷⁹ » de soutenir que ces mauvais rendements sont dus à la mouche à blé, alors que l'homme affirme que la mort de plusieurs Patriotes en est la cause véritable :

Vous qui savez ben lé règle, carculer don qu'on n'ès ben moins d'monde ct'anné qu'l'anné passé, il zon passé l'hiver a vous paragrapher par l'dix grande gazette que l'colonel Weatherol avec son sette par son n'adroisse, et son n'activitez a flambez la tête à plusieurs millier d'Patriote, l'colonel Guky en a percé plusieurs de sa bayonnet [quatre mots illisibles] une affaire particulière qui l'rappella sur cé pa, i la di qui n'aurez tué ben plus. Seur Janne Coq-Borgne en a pendu et fait pendre une douzaine puis l'automne passé, * tout lé vendredi, tout ceuse l'on mange plus, Lord Durand avec sa clique n'mangeront pas non plu en Canada c't'anné. Voyez don après vot'cucule quel est la mouche la plus contagieuse¹⁸⁰.

Le rapprochement ici effectué entre la mouche à blé et les représentants britanniques comme cause des mauvais rendements des récoltes fait sourire, et permet du même coup de critiquer les Britanniques, perçus comme responsables de la mort de milliers de Patriotes. Le flâneur fantasque laisse souvent la parole à des personnages s'exprimant en langue vernaculaire. Parfois, même, il retranscrit des conversations « entendues » – probablement fictives toutefois – de manière phonétique en insérant des fautes de grammaire et de structure dans les textes qu'il fait paraître dans *Le Fantasque*. Le flâneur fantasque veille ainsi à reproduire la forme oralisée qui caractérise le langage populaire. En somme, l'homme du peuple, dans le système du journal, agit comme porteur de n'importe quel discours. Ce qui le caractérise est plutôt les lieux textuels qui l'accueillent dans le journal, les lettres et les conversations rapportées, de même que la particularité de sa langue oralisée. La présence de l'homme du peuple dans le système du

¹⁷⁸ *Le Fantasque*, vol. 2, n° 10, 17 septembre 1839, p.79-80.

¹⁷⁹ *Idem*.

¹⁸⁰ *Le Fantasque*, vol. 2, n° 10, 17 septembre 1839, p.79-80.

journal permet par conséquent de varier les discours et les personnages qui les rapportent dans le journal.

Toutefois, l'homme du peuple, en plus de représenter les divers habitants de St-Roch, peut plus largement représenter le Canadien. Celui-ci est incarné de façon iconique sous les traits du type classique qui lui est associé, Jean-Baptiste. L'arrivée de Lord Durham dans la colonie donne lieu à une série de textes descriptifs sur le Canada, ses habitants et leurs usages, dont un long texte intitulé « À Lord Durham », dans lequel le flâneur fantasque entreprend, au profit du gouverneur, de décrire Jean-Baptiste :

Voyons d'abord; montons le premier degré de l'échelle sociale. Connaissez-vous parfaitement l'homme que vous venez gouverner? Connaissez-vous Jean-Baptiste? Je ne sais, mais je crains qu'au milieu du dédale de renseignements qu'on a dû vous laisser, l'on ait négligé ce document important : le caractère de ce type tout original en lui-même que ceux si bien connus de Pat, de John Bull et de Jonathan. Si vous eussiez eu à gouverner l'un de ces trois, je sais que vous eussiez laissé au premier ses *rows*, son *shillelah*, ses combats et surtout, chose nécessaire et qu'on s'efforce cependant de lui refuser, ses patates; vous eussiez laissé au second son roast-beef et sa bière, tout en l'éblouissant par les galons de vos serviteurs et le récit des *achievements of Old England*; enfin je sais que vous n'arrêteriez point les courses spéculatives, le trafic par fois à côté de la probité, mais surtout profitable du troisième. Eh bien, milord, laissez à Jean-Baptiste son culte, sa chaumière et surtout la langue de ses ancêtres, empêchez l'envahissement de ces précieux apanages, et Jean-Baptiste vous laissera sans les envier le sceptre du pouvoir et la balance de la justice¹⁸¹.

Le flâneur fantasque définit ici Jean-Baptiste comme un homme du peuple catholique, propriétaire de ses terres et francophone, en opposition avec d'autres types nationaux que sont Pat l'Irlandais, John Bull l'Anglais et Jonathan de la Nouvelle-Angleterre. À l'issue de l'exposé du traitement des Britanniques vis-à-vis leurs sujets, ou leurs anciens sujets comme les

¹⁸¹ « À Lord Durham », *Le Fantasque*, vol. 1, n° 20, 16 juin 1838, p.87-90.

Américains, le flâneur fantasque formule des recommandations à Lord Durham quant à la préservation des attributs caractéristiques de Jean-Baptiste pour éviter son mécontentement.

Le type de Jean-Baptiste revient à plusieurs reprises dans *Le Fantasque*, soit comme auteur de lettres¹⁸² ou comme personnage de récits en tous genres. Dans un court texte sur l'Union des Canadas, il devient par exemple le symbole du déchirement des Canadiens sur la question :

L'on nous a toujours reproché à nous autres bons Canadiens de ne point agir d'une manière uniforme et compacte; dans les grandes comme dans les petites affaires, chacun veut avoir raison et l'on abandonne trop la chose publique pour la petite opiniâtreté particulière. Voilà comment on n'avance à rien; car si Jean veut aller à droite, Baptiste prendra nécessairement la gauche, et Pierrot, ennemi des extrêmes, restera en place; tandis que si tous les trois fussent demeurés tranquilles ou se seraient décidés à se porter ensemble à droite ou à gauche, tous trois eussent prospéré¹⁸³.

Le nom propre même de Jean-Baptiste est ici scindé en écho à la division des Canadiens concernant le projet d'Union.

Mis à part le type national qu'est Jean-Baptiste, seul John Bull est évoqué de façon répétée dans *Le Fantasque*. Ce dernier est présenté comme l'Anglais type : « John Bull est bon, crédule, endurant; mais sa main tombe rudement sur ceux qui l'ont trompé lorsqu'il s'est assuré de leur duperie¹⁸⁴ ». En septembre 1837, la quatrième et dernière page du *Fantasque* devient anglophone. Cette section, intitulée « John Bull's corner¹⁸⁵ », ne constitue pas une traduction du reste du journal : des jeux de renvoi entre la partie anglophone et la partie francophone de

¹⁸² « Jean-Baptiste » et « Votre ami, le Frère adoptif de Jean-Baptiste » sont deux exemples de signature que l'on retrouve dans *Le Fantasque*. *Le Fantasque*, vol. 3, n° 72, 30 août 1841, p.445-446 et *Le Fantasque*, vol. 3, n° 91, 7 février 1842, p.584-585.

¹⁸³ *Le Fantasque*, vol. 2, n° 37, 31 août 1840, p.292-293.

¹⁸⁴ *Le Fantasque*, vol. 3, n° 17, 28 janvier 1841, p.103-104.

¹⁸⁵ « John Bull's corner », *Le Fantasque*, vol. 1, n° 6, ? septembre 1837, p.4.

même que des petites annonces en forment l'essentiel, ce qui semble présumer du fait que les lecteurs du *Fantasque* seraient majoritairement bilingues. La désignation de la section anglophone du *Fantasque* comme l'espace de John Bull fait de cette section en anglais, celle de l'Anglais, et fait implicitement du reste du journal écrit en français, la section de Jean-Baptiste, celle du Canadien. En novembre 1837, la section anglophone change de désignation pour s'intituler « The Fun-Task¹⁸⁶ », un espace qui disparaîtra après seulement deux numéros, avant même la fin du premier volume du journal. Cette disparition prématurée pourrait indiquer que les lecteurs ne sont pas tous bilingues et que le journal, en comportant le quart de sa surface en anglais, prive une partie de son lectorat du quart des textes présentés.

2.3 Participer au journal, le portrait du lecteur

Au début du XIX^e siècle, l'analphabétisme est très répandu au Canada (57,7% des femmes et 69,8% des hommes étaient analphabètes en 1838-1839¹⁸⁷). Malgré l'incapacité de plusieurs à lire le journal, le besoin d'information demeure présent. La lecture à haute voix devient ainsi pratique courante : « formes simples qui se prêtent bien à l'oralité, les articles de journaux sont lus à voix haute sur les perrons des églises, dans les auberges et les foyers¹⁸⁸ ». Cette manière de s'approprier l'information par l'ouïe, plutôt qu'uniquement par la vue, rend plus efficace le passage par les personnages pour rapporter l'actualité dans *Le Fantasque*. En

¹⁸⁶ « The Fun-Task », *Le Fantasque*, vol. 1, n° 15, ? novembre 1837, p.3.

¹⁸⁷ BRUNET, Manon, « Les femmes dans la production de la littérature francophone du début du XIX^e siècle québécois », *Livre et lecture au Québec (1800-1850)*, Claude GALARNEAU et Maurice LEMIRE (dirs), Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, p.175. Cité dans VILLENEUVE, Lucie, *Le « journal-fiction » Le Fantasque de Napoléon Aubin (1837-1845): formes théâtrales et romanesques dans le discours journalistique*, op. cit., p.85.

¹⁸⁸ Lucie Villeneuve renvoie ici à l'ouvrage *Histoire sociale des idées au Québec (1760-1896)* d'Yvan Lamonde. *Idem*.

se faisant entendre de manière audible par la bouche du lecteur, le personnage sort du monde du journal et se voit attribuer une voix dans le monde réel. En prenant ainsi d'assaut un corps et une voix pour se faire entendre, le personnage acquiert plus de substance et paraît plus réaliste. Le personnage devient davantage qu'un lecteur de l'actualité, il en devient un acteur, en mesure de susciter des réactions par la coprésence de sa voix et de celles des lecteurs du journal.

Si le personnage est en mesure d'intégrer le monde réel, le même passage peut, à l'inverse, être emprunté par le lecteur pour pénétrer dans le monde du journal. Le caractère périodique du *Fantasque* permettant l'insertion de lettres des lecteurs dans le journal, il est possible pour eux d'être placés en dialogue avec les personnages si leur lettre est publiée. Le lecteur est ainsi en mesure de figurer aux côtés des autres personnages de la galerie du *Fantasque* et d'effectuer un commentaire de sa société, ce qui fait de lui un personnage du journal.

Le flâneur fantasque ne cesse de s'adresser à son lecteur dans *Le Fantasque*. Mais qui est ce lecteur? Si l'on se fie au flâneur fantasque lui-même, ses lecteurs, c'est « tout le monde¹⁸⁹ », rien de moins. Effectivement, les lecteurs évoqués par le flâneur sont très différents, ce qui fait en sorte que le type du lecteur tel que développé au fil de l'accumulation des portraits ne peut être caractérisé que comme celui ou celle qui lit *Le Fantasque*. D'après Patricia Fleming, Gilles Gallichan et Yvan Lamonde, le lecteur de l'époque traverserait en fait l'ensemble des groupes d'âge, mais serait de plus en plus jeune :

L'accroissement naturel spectaculaire de la population canadienne-française de 1841 à 1871 laisse soupçonner, même pour la décennie antérieure à 1840, une

¹⁸⁹ *Le Fantasque*, vol. 2, n° 16, 6 avril 1840, p.124-125.

nouvelle distribution de la population dans les groupes d'âge, et particulièrement dans celui des 20 à 30 ans. Les journaux de l'époque, en plein développement, donnent voix dans les « correspondances » aux jeunes gens qui martèlent sans cesse deux mots et une idée : « jeunesse » et « génération »¹⁹⁰.

Le Fantastique encourage à plusieurs reprises la participation des jeunes littérateurs canadiens au journal, pensons notamment à l'Apprenti, et leur laisse la parole, particulièrement dans des lettres, comme celle d' « Un étudiant » évoquée plus tôt.

Le flâneur fantasque accompagne le lecteur et veille à son inclusion tout au long de la publication du journal. En effet, il parle de « flâner le long de nos rues¹⁹¹ » et multiplie les adresses aux lecteurs :

Or il faut que vous sachiez, gens du monde, qu'il est désormais défendu de flâner et de s'arrêter dans les rues. Comment va-t-on faire après cela pour lire les affiches de la police et pour étudier les autres ridicules de ce bas monde, choses qui ne peuvent s'examiner au galop, comme on le sait¹⁹².

Par l'utilisation de déterminants possessifs et de pronoms englobant les lecteurs et le flâneur fantasque, ceux-ci sont ici présentés comme parcourant le même espace, « nos rues ». Les rencontres du flâneur fantasque avec d'autres personnages, ses observations et ses flâneries lui permettent d'informer le lecteur et de l'inclure dans le journal. Le flâneur agit alors comme témoin des divers discours et événements caractérisant la ville de Québec, comme en témoigne cette citation commentant des courses de chevaux ayant eu lieu dans la ville : « Je pourrais citer foule d'anecdotes, de querelles, de paris, de prises-de-corps, mais puisque presque toute la ville y était il me serait inutile d'en faire la description¹⁹³ ». Le lecteur est ici placé au cœur de

¹⁹⁰ FLEMING, Patricia, Gilles GALLICHAN et Yvan LAMONDE (dirs), *Histoire du livre et de l'imprimé au Canada*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, vol. 1, 2004, p.196.

¹⁹¹ « Alexandre », *Le Fantastique*, vol. 3, n° 23, 28 janvier 1841, p.137-138.

¹⁹² « Comme quoi la police ne nous donne aucun relâche et nous tient l'épée aux reins. », *Le Fantastique*, vol. 2, n° 2, 3 juin 1839, p.10-12.

¹⁹³ *Le Fantastique*, vol. 1, n° 32, 8 septembre 1838, p.183-186.

l'actualité, et même comme son fabriquant par sa participation à des événements et sa simple présence dans la ville. Il est aussi celui à qui le flâneur fantasque doit rendre des comptes. Le lecteur souhaite en effet recevoir son journal dans les délais prescrits, sans quoi des explications s'imposent, comme en témoigne l'éditorial du 1^{er} octobre 1838, dans lequel le flâneur fantasque mentionne qu'une vilaine chute l'a empêché de faire paraître son journal dans les délais impartis¹⁹⁴. Le lecteur est donc celui que l'éditeur se doit d'informer, tant des faits entourant la publication du journal que de l'actualité politique et culturelle.

Le flâneur fantasque ne cesse d'affubler ses lecteurs de qualificatifs en tous genres, par exemple « équitables lecteurs¹⁹⁵ », « ingrats lecteurs¹⁹⁶ » et « lecteur assidu¹⁹⁷ ». Ces qualificatifs témoignent de la force de la relation qui unit le lecteur au rédacteur, qui ont besoin l'un de l'autre pour exister. En effet, le lecteur a besoin du rédacteur pour être en mesure de s'informer par la lecture et le rédacteur requiert la souscription d'un maximum de lecteurs afin d'être en mesure de poursuivre la publication de sa feuille. Ainsi, le rédacteur s'insurge contre la pratique répandue de prêter le journal d'une main à une autre, puisque le nombre de lecteurs augmente sans que les ventes ne suivent. Il multiplie les stratégies fictionnelles afin de convaincre le lecteur de cesser cette pratique. Une lettre adressée à l'éditeur signée « Un lecteur payant » en témoigne :

Ayant remarqué que dans l'un des derniers numéros de votre journal vous engagiez vos abonnés à ne point le prêter, je crois de mon devoir, en ma qualité d'ami de votre feuille, de vous informer que malgré vos justes réclamations, il est encore des personnes qui y sont restées sourdes. Il est entr'autres, non loin de chez moi, un Mr. F. B. B. qui a pour habitude de faire à toutes les dames de son voisinage l'économique galanterie de leur prêter tout-à-tour votre aimable

¹⁹⁴ *Le Fantasque*, vol. 1, n° 35, 1^{er} octobre 1838, p.205.

¹⁹⁵ « Parlons un peu de nous », *Le Fantasque*, vol. 1, n° 42, 17 novembre 1838, p.261-264.

¹⁹⁶ *Le Fantasque*, vol. 2, n° 7, 3 août 1839, p.54-55.

¹⁹⁷ *Le Fantasque*, vol. 1, n° 28, 11 août 1838, p.156.

feuille; malheureusement il n'est pas le seul. Si ce petit avis préliminaire ne suffit pas, monsieur l'Éditeur, pour les corriger, je vous transmettrai leurs noms tout au long afin d'en voir orner quelqu'une de vos pages. Espérant que mon exemple sera suivi par tous ceux qui ont à cœur la prospérité de votre feuille, je vous prie de me croire UN LECTEUR PAYANT¹⁹⁸.

Cette lettre, qu'elle provienne véritablement d'un lecteur ou de l'équipe rédactionnelle du journal, laisse le soin à un lecteur-personnage de s'adresser à ses concitoyens pour faire cesser le prêt. « Un lecteur payant » est en effet celui qui est choisi pour montrer la bonne conduite à adopter, ce qui fait de lui un lecteur modèle duquel les autres devraient s'inspirer.

Le rédacteur fait souvent entendre ses lecteurs et les laisse formuler des idées pour améliorer *Le Fantasque*. Dans une lettre adressée à « Mr. Le Flâneur », « Un artisan » suggère de publier *Le Fantasque* « une fois de plus par semaine et d'y inclure des nouvelles, ce qui [lui] permettrait de le vendre à meilleur marché et par conséquent le mettrait plus à la portée de la généralité des lecteurs¹⁹⁹ ». « Un artisan » termine en mentionnant que cette entreprise jouirait d'une popularité sans précédent puisque le journal « pourrait amuser [les lecteurs], les instruire et les tenir au courant de la politique et de ce qui se passe chez nous ou autour de nous²⁰⁰ ». Le flâneur fantasque répond, directement sous la lettre, que Québec ne compte pas assez de lecteurs pour que l'idée se révèle rentable, mais qu'un supplément comportant des nouvelles sera dès à présent publié chaque semaine. Du 4 septembre au 20 décembre 1838, *le Feuilleton ou Supplément du Fantasque* est en effet publié. Le rédacteur laisse ainsi le soin au lecteur de donner son opinion sur la constitution du journal.

¹⁹⁸ *Le Fantasque*, vol. 2, n° 25, 8 juin 1840, p.197.

¹⁹⁹ *Le Fantasque*, vol. 1, n° 28, 11 août 1838, p.155.

²⁰⁰ *Le Fantasque*, vol. 1, n° 28, 11 août 1838, p.155.

Le fait d'attribuer ce discours à un lecteur participe à la formation de son type. Le lecteur du *Fantasque* est un être qui s'exprime. Dans le texte « Cours des marchés²⁰¹ », plusieurs lecteurs de types différents mentionnent leurs doléances quant au contenu du *Fantasque*. Sont présentés « un marchand », qui désire plus d'annonces, « un avocat », qui souhaite y lire les intrigues de la cour, « un politique », qui veut être tenu au courant de toutes les nouvelles étrangères et intérieures, « un docteur », qui souhaite une section sur la science, « une demoiselle », qui veut rêver devant la mode et les mariages, et « une femme de ménage », dont le mari désire ardemment lire *Le Fantasque*, mais qui refuse puisque c'est d'après elle une dépense extravagante dans laquelle les prix du marché ne sont même pas indiqués. L'éditeur ne répondra qu'à cette dernière, celle qui pourrait lui apporter une nouvelle souscription. Ce texte témoigne du fait qu'il existe une foule de types de lecteurs hétéroclites comme des femmes, des hommes, des pauvres, des nantis, des jeunes et des vieux, tous lecteurs de la même feuille.

Nous évoquerons brièvement la femme lectrice, représentée comme ayant des goûts particuliers. Dans une lettre adressée à l'éditeur, « Un albumphobe » mentionne l'intérêt grandissant des jeunes femmes quant aux albums :

Outre la reconnaissance que le public vous doit pour la résurrection de votre bien aimé et toujours bien-venu *Fantasque*, vous avez encore droit à celle des jeunes gens pour votre nouvelle entreprise : je veux parler de la publication de votre Album. Vous savez, Mr. L'Éditeur, ou vous ne savez peut-être pas que nos demoiselles ont depuis quelque temps une manie, que dis-je une manie, c'est une rage: celle d'avoir un *album*. Je ne sais d'où leur est arrivé ce nouveau genre; mais ce que je sais fort bien c'est qu'il fait le tourment et le désespoir des jeunes gens de Québec en général et de moi en particulier²⁰².

La femme n'est pas celle à qui l'on donne la parole pour exprimer son désir de recevoir un album. Le flâneur fantasque passe plutôt par le désespoir d'un homme devant cet intérêt

²⁰¹ « Cours des marchés », *Le Fantasque*, vol. 3, n° 3, 30 novembre 1840, p.18-20.

²⁰² *Le Fantasque*, vol. 2, n° 15, 23 mars 1840, p.120.

grandissant des demoiselles pour les albums afin d'évoquer son intention d'en publier un, un projet qui verra effectivement le jour en 1840 selon Lucie Villeneuve²⁰³. En dehors de son rôle de lectrice, la femme est rarement présente dans *Le Fantasque*. En septembre 1837, le flâneur fantasque reproduit une lettre, signée « Deux flâneuses²⁰⁴ », dans laquelle les signataires déplorent le fait qu'elles sont suivies par un anglophone dans toute la ville. Rares sont les flâneuses dans la littérature du XIX^e siècle. Nous ne les reverrons d'ailleurs pas dans *Le Fantasque*. D'autres signatures de femmes se glisseront parfois, rarement, dans le journal, comme « Une folle²⁰⁵ » ou encore « Votre servante, La femme de Louison G.²⁰⁶ », deux signatures qui disqualifient la femme, la première par la remise en question de sa santé mentale et la seconde par son absence de signature propre. La femme est mère, fille, conjointe ou objet de désir dans *Le Fantasque* et y demeure très peu caractérisée.

En somme, devant la multiplicité de visages du lecteur, il serait difficile de construire un seul type. Le lecteur du *Fantasque* ne peut ainsi être schématisé que comme l'être qui lit ou entend lire ce journal. Le lecteur s'avère très utile dans le système de personnages du journal. Par sa mention, il inscrit au cœur du texte même les gens qui vont le lire, ce qui leur permet d'adhérer de manière encore plus efficace au récit de l'actualité auquel se livrent les personnages du journal.

²⁰³ Lucie Villeneuve note que le rédacteur devra « attendre l'année 1840 pour publier enfin son *Album Lyrique*, qu'il annonce à grands traits dans son journal, et que le public pourra se procurer en souscrivant aux deux publications ». Nous n'avons toutefois pas retrouvé cet album. VILLENEUVE, Lucie, *Le « journal-fiction » Le Fantasque de Napoléon Aubin (1837-1845) : formes théâtrales et romanesques dans le discours journalistique*, *op. cit.*, p.151.

²⁰⁴ *Le Fantasque*, vol. 1, n° 5, ? septembre 1837, p.4.

²⁰⁵ *Le Fantasque*, vol. 3, n° 88, 29 novembre 1841, p.559-560.

²⁰⁶ *Le Fantasque*, vol. 2, n° 9, 2 septembre 1839, p.70-71.

2.4 Créer l'actualité, le portrait de l'homme politique

Quant à moi je le déclare pour la dernière fois, j'approuve tous les partis, par conséquent je n'en adopte aucun; mais en revanche il est de mon devoir d'attaquer tous les hommes qui pourraient jeter du discrédit sur leurs concitoyens par leurs folies, leur vanité, leur inexpérience ou leurs fourberies!

*Le Fantasque, ? septembre 1837*²⁰⁷

Le Fantasque est un journal à vocation politique, comme la plupart des journaux canadiens de l'époque d'ailleurs, selon Maurice Lemire :

La presse au Canada a son caractère bien particulier en ce qu'elle n'est pas le reflet de ce qui se fait en France, car elle demeure une émanation des institutions britanniques. Comme l'affirme Jürgen Habermas, elle est la suite logique du régime parlementaire. Elle vise à étendre à la place publique des discussions de la Chambre pour que chaque citoyen soit en mesure de se faire une opinion éclairée sur la conduite des affaires de l'État. Elle a de ce fait un caractère profondément pédagogique. Mieux le citoyen était renseigné, plus il pouvait se faire une opinion valable²⁰⁸.

Par leur seule présence dans une publication périodique politico-satirico-littéraire chargée de rendre compte de l'actualité, les personnages du *Fantasque* renvoient inévitablement à la réalité. Nous verrons que cet effet de lecture est stimulé par la proximité – voire même l'adéquation – sonore des noms des personnages avec ceux des protagonistes de l'actualité. Les faits d'actualité que les personnages relatent les rapprochent également de leurs (quasi)homonymes réels. L'effet de lecture qui en résulte est de faire du récit de leurs aventures celui des événements récents s'étant déroulés au Canada.

²⁰⁷ « Profession de foi politique », *Le Fantasque*, vol. 1, n° 7, ? septembre 1837, p.2-3.

²⁰⁸ LEMIRE, Maurice, « Romans-feuilletons et extraits littéraires dans les journaux canadiens de 1830 à 1850 », *Livre et lecture au Québec (1800-1850)*, Claude GALARNEAU et Maurice LEMIRE (dirs), Québec, Institut Québécois de Recherche sur la Culture (IQRC), 1988, p.183.

Dans le but de présenter les divers points de vue des protagonistes de l'actualité, le flâneur fantasque passe parfois par la création de types. Par exemple, en septembre 1837, alors que les premières luttes des Patriotes s'organisent, le flâneur fait paraître, en éditorial, un texte intitulé « Profession de foi politique²⁰⁹ », dans lequel les trois partis qui s'affrontent et leurs partisans typiques respectifs sont décrits : les « Constitutionnalistes » sont ainsi perçus comme les riches, les « Patriotes » comme des héros, des fous, des charlatans et des aveugles, et les « Libéraux » comme les tièdes. La typification est toutefois très peu utilisée pour décrire les personnages politiques importants. Le flâneur fantasque leur laisse plutôt la parole par l'insertion de lettres fictives et se plaît à dresser un portrait de chacun d'entre eux par la caricature, une activité caractéristique du genre satirique auquel le journal appartient. Les politiciens phares des formations politiques sont ainsi l'objet de portraits personnalisés. Ces personnages clés, auxquels Aubin accorde le privilège de conserver leur nom propre, figurent à de multiples reprises dans l'ensemble du journal. Cette technique fait écho à la pratique du roman-feuilleton, qui prévoit la réapparition des mêmes personnages dans plusieurs numéros du journal.

Nous évoquerons à présent les caractérisations de l'homme politique britannique et du représentant patriote telles que développées dans *Le Fantasque* en portant une attention particulière aux caricatures effectuées et à l'effet de réel qui en découle.

²⁰⁹ « Profession de foi politique », *Le Fantasque*, vol. 1, n° 7, ? septembre 1837, p.2-3.

2.4.1 Les leaders britanniques

*Nous arrêtons la presse pour annoncer que lord Sydenham est mort... pour de bon. Nous avons rencontré plus de cent personnes qui savaient la nouvelle et pas une n'a dit un mot de regret. On assure qu'il est mort en lisant un des derniers numéros du *Fantasque*. Qu'on dise après cela que notre journal est inutile.*

*Le Fantasque, 20 septembre 1841*²¹⁰

Lord Gosford

Deux ans avant la fondation du *Fantasque*, en août 1835, le gouverneur, Acheson Archibald, 2^e comte de Gosford, pose le pied à Québec. Comme en témoigne Philippe Buckner dans la biographie qu'il consacre au Britannique, celui-ci tente dès son arrivée d'apaiser les tensions avec les chefs patriotes : « Il tint une série de dîners et de bals somptueux où il se tailla une réputation de “bon vivant” et réserva tous les égards aux principaux membres du parti patriote et à leurs femmes²¹¹ ». Son rôle de gouverneur fait de lui un personnage clé de l'actualité et, corollairement, un personnage vedette du *Fantasque*. Le gouverneur apparaît d'ailleurs dès le premier numéro du journal, en août 1837, dans un entrefilet mentionnant l'ouverture d'une « liste de souscription » pour « construire un Château avec in-dépendances, destiné à être la demeure soit de l'Honorable L. J. Papinot, au cas où il serait élu Gouverneur de la province, soit de S.E. Lord Gosford s'il prolonge son séjour en Canada²¹² ». Les dissensions entre le chef patriote et le gouverneur anglais quant à l'identité de celui qui devrait occuper la plus haute fonction politique de la colonie sont ainsi soulignées dès le début de la publication

²¹⁰ *Le Fantasque*, vol. 3, n° 77, 20 septembre 1841, p.482.

²¹¹ BUCKNER, Philippe, « Acheson, Archibald, 2^e comte de Gosford », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol.VII (1836-1850), Université Laval / University of Toronto, 1988-2014, page consultée le 13 août 2014, URL permanent : www.biographi.ca/fr/bio/acheson_archibald_7F.html.

²¹² *Le Fantasque*, vol. 1, n° 1, ? août 1837, p.3.

du journal. Afin de construire l'identité du personnage politique qu'est Gosford, le flâneur fantasque multiplie les apparitions du gouverneur dans les premiers numéros. Par exemple, dans une lettre adressée au gouverneur, qui aurait soi-disant contracté une dette de quatre sous au *Fantasque* pour s'être procuré un exemplaire, « Le très-sincère et très dévoué serviteur. Le rédacteur-imprimeur et propriétaire du *Fantasque*²¹³ », lui demande de le rembourser. L'éditeur parodie la fable de la cigale et de la fourmi pour évoquer les conséquences de cette dette sur sa capacité de survie. Il affirme qu'il a commandé la viande, le pain, le bois et autres objets en tous genres pour une longue période au cas où *Le Fantasque* ne se vendrait plus suffisamment, mais qu'il lui manque l'argent du gouverneur pour régler la note en entier. Cette fiction vise à construire l'opposition entre la figure du flâneur fantasque, « un humble imprimeur qui manque de moyens et qui, ne voulant point employer ses éditeurs sans leur accorder le juste prix de leurs travaux, se voit obligé de rédiger lui-même son petit journal²¹⁴ », et Lord Gosford, un riche homme politique anglais qui ne paie pas ses dettes.

Dans le numéro suivant, Gosford se retrouve au centre d'une nouvelle controverse. La lettre en cause débute par une fiction de provenance tellement improbable que le flâneur fantasque en est indubitablement l'auteur:

La lettre suivante me fut communiquée par une personne chez qui elle fut perdue par un inconnu qui ayant acheté une once de tabac demanda, par-dessus le marché, une des vieilles pipes qui se trouvaient dans la fenêtre. Comme elle n'est point achevée, je ne sais quel en est l'écrivain ni à qui elle devait être adressée ; je la copie verbatim afin qu'on ne puisse m'accuser d'en avoir perverti le sens en en changeant l'orthographe²¹⁵.

²¹³ *Le Fantasque*, vol. 1, n° 3, ? août 1837, p.3.

²¹⁴ *Idem*.

²¹⁵ *Le Fantasque*, vol. 1, n° 4, ? septembre 1837, p.3.

Dans ladite lettre, un député, qui écrit à sa femme dans une langue fortement oralisée, traite des coulisses de la Chambre d'Assemblée et dénonce le fait qu'il ne sera pas élu s'il ne dit pas comme les autres. La lettre se termine par une boutade dans laquelle la rédaction du journal *Le Fantasque* se voit attribuée à Lord Gosford :

(...) je t'envoie des gazette que tu praitera za mesieu lecuré ecsepté un peti papié quet articulé le fantasse et quet renpli dillusion contre nouzoute si ce quon di est vrai que set lorde goceforde qui fait inventer tousa y mériterait ben daitre sucrifié entre papinau & le juge en chaife²¹⁶.

Cette boutade faisant de Gosford le rédacteur d'un journal qui ne cesse de le ridiculiser suscite ici le rire, surtout considérant le fait que dans le numéro précédent, il en était un souscripteur mal-aimé.

Une fois les traits caractéristiques du personnage de Gosford établis, celui-ci apparaîtra très peu dans *Le Fantasque*. Seuls les nombreux banquets qu'il organise seront l'objet de facéties²¹⁷ et lui donneront de la visibilité dans la société que peint *Le Fantasque* à travers ses pages. Devant son incapacité à éviter les luttes armées des Patriotes, Gosford démissionne de son poste de gouverneur-général en novembre 1837²¹⁸. John Colborne, le commandant des troupes britanniques au Canada, va alors assurer ses fonctions de manière intérimaire.

²¹⁶ Voici la traduction du passage cité : Je t'envoie des gazettes que tu prêteras à monsieur le curé excepté un petit papier qui est articulé *Le Fantasque* et qui est rempli d'illusions contre nous autres si ce qu'on dit est vrai que c'est Lord Gosford qui fait inventer tout ça, il mériterait bien d'être crucifié entre Papineau et le juge en Chef. *Le Fantasque*, vol. 1, no 4, ? septembre 1837, p.3.

²¹⁷ Le 4 août 1838, dans une lettre adressée au rédacteur, « Un faiseur d'huile, Rue des Argots », évoque par exemple les maladresses des invités du gouverneur au dernier banquet. Voir *Le Fantasque*, vol. 1, n° 27, 4 août 1838, p.142-143.

²¹⁸ BUCKNER, Philippe, « Acheson, Archibald, 2^e comte de Gosford », *Dictionnaire biographique du Canada, op. cit.*

Lord Durham

À la suite des rébellions des Patriotes, l'Empire britannique envoie le célèbre Lord Durham au Canada pour trouver des solutions au conflit. Dans le premier numéro du *Fantasque* au retour de son arrêt de publication forcé durant les Rébellions, le flâneur fantasque profite d'un texte traitant de la renaissance du journal pour évoquer l'arrivée de Durham dans la colonie : « Enfin, Lord Durham arrive et LE FANTASQUE reparaît!! ce qui prouve pour la mille et unième fois que de grands effets proviennent souvent de petites causes²¹⁹ ». Durham sera sans cesse critiqué dans *Le Fantasque*. De ses goûts trop luxueux²²⁰ à sa cruauté face aux déportés patriotes qui seront peu ou pas du tout nourris durant leur transport vers Londres²²¹, Durham est dépeint comme un être vil. Fait à noter, contrairement à ses acolytes britanniques que sont Gosford et Thomson, Durham ne prend jamais la parole dans *Le Fantasque*. Le Britannique demeure tel un épouvantail, menaçant mais ridicule à la fois :

L'Ami du peuple, dans une petite revue qu'il fait de la presse du Canada, fait au *Fantasque* l'honneur de lui dire qu'il est le seul qui ose marcher la tête levée et jeter la satire sur Lord Durham "comme s'il était un simple individu!" eh! Pourquoi pas, je vous en prie? Lord Durham n'est-il pas un simple individu, et fort simple même quelquefois?²²²

En insérant la revue de presse de l'*Ami du peuple* dans le journal et en y joignant cette nouvelle caricature de Durham, l'éditeur vient appuyer l'idée selon laquelle *Le Fantasque* est un journal courageux devant la menace que constitue Durham. Les revues de presse et les renvois entre les journaux sont nombreux autour des événements politiques qui déchirent l'opinion publique et les journaux eux-mêmes, qui servent de témoins et de porte-paroles à la société canadienne

²¹⁹ « Re-Résurrection du *Fantasque* », *Le Fantasque*, vol. 1, n°19, 11 juin 1838, p.79.

²²⁰ *Le Fantasque*, vol. 1, n° 27, 4 août 1838, p.146.

²²¹ « Déportés politiques », *Le Fantasque*, vol. 1, n° 32, 8 septembre 1838, p.186-187.

²²² *Le Fantasque*, vol. 1, n° 31, 1^{er} septembre 1838, p.179.

de l'époque. Après les rébellions des Patriotes, *Le Fantasque* souligne le contrôle de la presse par les Britanniques, contrôle qui crée une uniformisation du traitement de l'information dans la presse :

Il faut vous dire que portant le deuil comme je le fais pour la pauvre défunte Chambre d'Assemblée qui m'aimait tant et si bien, je me suis retiré de la vie politique! Le *Libéral* est mort, les grandes assemblées publiques sont mortes aussi, plus de *Minerve*, ni de *Vindicator*; quant au *Canadien*, au *Mercure*, à la vieille *Gazette*, tous les journaux enfin y inclus même le flamboyant *Herald* de Montréal, je ne les lis plus, je les sais par cœur d'avance; à quoi bon lire, lire, lire, pour ne trouver en résultat que : hurra pour Durham! Vive Durham! Durham, tout Durham, rien autre chose que Durham, pour le passé, le présent et l'avenir : *ecce homo*²²³.

Le flâneur fantasque se plaint de ne trouver que des apologies de Durham dans la presse de l'époque. Durham fait peur. Ainsi, son départ sera accueilli avec beaucoup de joie et d'humour dans *Le Fantasque*. Dans la « proclamation d'adieu » adressée à Durham, le flâneur fantasque parodie la proclamation officielle en multipliant les titres cocasses :

LE FLÂNEUR-EN CHEF DU FANTASQUE pour et proche le Continent de l'Amérique Septentrionale, Britannique ou non, Capitaine-Général de ses plumes et de son canif, Vice-Amiral de son encrier, seul et unique Membre de son Trait-Honorable Conseil Privé, Chevalier Grand' Croix du Très-Honorable et Très-Utile ordre du Pain, etc., etc., etc.²²⁴.

Le rire est ici suscité par l'effet d'accumulation né de l'énumération de nombreux titres farfelus.

Le flâneur fantasque brosse par la suite un portrait de ses accomplissements en tant que rédacteur en les comparant à ceux de Durham dans la colonie :

Vous aurez dépensé quelques millions à l'Angleterre, moi j'aurai usé quelques plumes; il y a proportion. Vous aurez votre place dans la chambre des Lords, moi j'aurai peut-être la mienne à l'hôpital; mais ici il n'y a pas d'égalité, car j'aurai pour moi les rieurs, et nous aurons tous les deux sur la tête quelques mois de plus. Ici se termine ma mission de critique et peut-être que pour contraster avec vos nobles amis d'Angleterre je prendrai, en votre absence, la défense de vos

²²³ *Le Fantasque*, vol. 1, n° 27, 4 août 1838, p.143-144.

²²⁴ « Proclamation d'adieu », *Le Fantasque*, vol. 1, n° 37, 13 octobre 1838, p.221-225.

actes et de vos intentions. Émané de notre main sans le recours d'autre sot que nous-même, (n'ayant pas de secrétaire-en-chef,) de notre trône éditorial, n'importe quel jour d'octobre en l'année de Notre Seigneur la mil huit cent trente-huitième²²⁵.

En ridiculisant Durham par cette suite de comparaisons satiriques, le flâneur fantasque montre sa toute-puissance dans le journal. D'après Lucie Villeneuve, l'ironie aurait, dans *Le Fantasque* « une fonction cathartique: celle de triompher symboliquement du tragique et de décrier les tensions²²⁶ ». Nous abondons dans le même sens. Le flâneur fantasque est en mesure de ridiculiser Durham de façon ludique en jouant avec les codes de la proclamation officielle. L'effet de ridicule est encore plus fort si l'on prend en compte l'ensemble du numéro du 13 octobre 1838, dans lequel se trouve une parodie d'un autre document officiel, une affiche de la police. On dit citer les affiches déjà sous presse :

1°. Règlement. Qu'il soit notoire que durant toute la journée du ème jour d'Octobre 1838, dès l'aube du jour jusqu'au moment du départ final de Son Excellence tout habitant de tout âge, sexe ou condition sera tenu de témoigner sa tristesse par l'air le plus contrit dont sa figure sera susceptible, par les larmes les plus chaudes et enfin par les grincements de dents les moins ambigus. / 2°. Règlement. Toute personne qui sera rencontrée au dit jour sans avoir la larme à l'œil et la mort dans l'âme sera tenue de payer une amende n'excédant pas 5,000 livres sterling. / 3°. Règlement. Toute personne qui en ce dit jour oserait parcourir la voie publique sans être enveloppée dans le deuil le plus sombre, dans les pensées les plus noires, recevra dûment sur la plante des pieds ou sur la tête, au choix, trente-neuf coups des masses actuellement en usage dans l'équipement du très-noble et très-honorable corps. / 4°. Règlement. Toute personne qui oserait en ce dit jour, sourire, rire, ricaner ou témoigner une indécente joie aurait les quatre membres tirés par quatre chevaliers de la police, en place publique, puis serait brûlée à petit feu et ses cendres déposées à perpétuité dans la geôle ou maison de coercition de cette ville²²⁷.

Par cette parodie cocasse d'un règlement de la police, jumelée à celle de la proclamation officielle du départ de Durham au sein du même numéro du journal, le flâneur fantasque montre

²²⁵ *Idem*.

²²⁶ VILLENEUVE, Lucie, « Rire et rébellion dans Le Fantasque de Napoléon Aubin (1837-1845) ou comment se payer la tête à lord du rhum », *op. cit.*, p.52.

²²⁷ *Le Fantasque*, vol. 1, n° 37, 13 octobre 1838, p.227-228.

sa maîtrise des codes propres aux différents types de textes qu'il intègre dans le journal. Le flâneur fantasque exagère sans cesse les effets des diverses stratégies discursives qu'il déploie. Ainsi, dans l'exemple précédent, si le premier règlement ne mentionne aucune sanction liée à l'absence apparente de chagrin devant le départ de Durham, le deuxième prévoit une sanction monétaire, le suivant un châtiment corporel, et le quatrième la mort du citoyen stoïque. Cet effet d'accumulation et de gradation fait en sorte de susciter le rire.

Selon Jean Hamelin et André Beaulieu, plusieurs journaux de la période évoquent l'hilarité générale que procure la lecture du *Fantasque*. C'est le cas du *Canadien*, qui dit du *Fantasque* de Napoléon Aubin qu'il « faisait crever de rire toute la province à sa réception²²⁸ ». Louis-Michel Darveau mentionne même : « Voilà près d'un quart de siècle, comme dirait un ex-président du sénat canadien, que ce journal ne paraît plus depuis sa dernière résurrection (...) et néanmoins on ne peut encore aujourd'hui se lasser de le relire, ni s'empêcher de pouffer de rire en le relisant!²²⁹ »

Poulett Thomson

La caricature est une méthode fréquemment employée par le flâneur fantasque dans la constitution du portrait des divers hommes politiques de l'époque. Le successeur de Lord Durham dans la colonie, Charles Poulett Thomson 1^{er} baron Sydenham, en sera souvent l'objet.

²²⁸ *Le Canadien*, 31 octobre 1848. Cité par BEAULIEU, André et Jean Hamelin, *Les journaux du Québec de 1764 à 1964, op. cit.*, p.192.

²²⁹ DARVEAU, Louis-Michel, *Nos hommes de lettres, op. cit.*, p.3.

Celui-ci devient un des personnages principaux du *Fantasque*, et ce même avant sa venue au Canada. Son nom entraîne beaucoup de jeux de mots franchement savoureux :

Notre nouveau Gouverneur-Général le très-honorable Poulet Thompson est maintenant attendu journellement à Québec. Je fais matin et soir des vœux pour que ce poulet-là fasse de meilleur ouvrage que les coqs-dinde qui l'ont précédé. À en croire ces poules mouillées de journaux tories ce n'est toujours pas un aigle. Le bon Dieu bénisse tous ces oiseaux-là!²³⁰

Poulett Thomson perd ici, avec le second « t » de son patronyme, son nom propre, qui passe dans le domaine du commun, une dépersonnalisation de l'individu qui va jusqu'à en faire un animal²³¹. Napoléon Aubin se plaît à déformer les noms des hommes politiques. Selon Michel Erman, les noms « désignent, classent et décrivent²³² », mais les surnoms encore davantage :

Le surnom possède une valeur caractérisante plus forte qu'un simple nom car il désigne un personnage tout en référant à un énonciateur qui se veut le garant de la valeur de vérité. Celui-ci témoigne que le signe convient à la personne qu'il désigne et assume son point de vue subjectif en adoptant implicitement une attitude propositionnelle d'identification. Le surnom joue donc le rôle d'un commentaire métalinguistique qui explique le personnage tout en le singularisant²³³.

Les jeux sur les noms propres dans *Le Fantasque* ridiculisent toujours le principal intéressé. Le jeu de mots rapprochant Poulett Thomson des oiseaux, par exemple, est sans cesse repris dans *Le Fantasque*. Une lettre signée par « Poulet Thompson²³⁴ » lui-même exploite ce jeu sur l'identité :

²³⁰ *Le Fantasque*, vol. 2, no 11, 1^{er} octobre 1839, p.85.

²³¹ Voir le texte suivant sur la dépersonnalisation par le passage du nom propre au nom commun : DERRIDA, Jacques, *Signéponge*, Paris, Seuil, Coll. « Fiction & Cie », 1988, 128 p.

²³² ERMAN, Michel, *Poétique du personnage de roman*, Paris, Ellipses, 2006, p.46-47.

²³³ *Ibid*, p.43.

²³⁴ Nous trouvons le nom de Poulett Thomson écrit de plusieurs façons dans *Le Fantasque* comme dans divers ouvrages consultés. Nous avons choisi l'usage le plus commun tout en conservant les variations dans les passages cités.

Mon cher Melbourne,

À peine arrivé en cette ville de retour de la petite comédie spéculativo-diplomatico-commercialico-comico-tragico-farcico-coquericot-et-fricot-gouvernementale que je suis allé jouer dans le Haut-Canada, je me dépêche à défaut de dépêches de vous envoyer la présente missive qui vous donnera une idée de mon gouvernement; si j'ai fait quelques bévues vous me pardonnerez comme je vous pardonne les vôtres. Je suis encore à mon apprentissage et néanmoins j'espère que vous ne me trouverez pas trop dinde pour un poulet²³⁵.

Cette lettre, bien entendu fictive, interceptée par « un de nos espions²³⁶ », est adressée à un certain Melbourne, le premier ministre du Royaume-Uni de l'époque. Elle apparaît à la lecture comme un prétexte pour résumer l'évolution de la situation politique durant les derniers mois, *Le Fantasque* n'ayant pas été publié depuis le 13 novembre 1839. Cette lettre signée par le gouverneur n'est que la première d'une longue série, qui se terminera le 28 décembre 1840. De manière régulière, « Poulet Thompson » fera le récit des événements et des discussions entourant l'Union des Canadas. En faisant entendre le gouverneur, mais seulement dans des termes et par des formes qui indiquent que le flâneur fantasque est véritablement derrière les textes, le gouverneur se voit ridiculisé.

Dans *Le Fantasque*, sans être caricaturé par le dessin, comme le fait par exemple la presse satirique américaine de l'époque, le gouverneur Thomson est caricaturé par l'écrit et prend l'apparence d'un poulet manipulateur et benêt. À l'occasion des discussions entourant l'Union des Canadas, une grande quantité de caricatures de la politique canadienne circule dans le Nord des États-Unis²³⁷. Une lettre anonyme à l'éditeur du *Fantasque* effectue une courte revue des caricatures représentant Poulett Thomson :

²³⁵ *Le Fantasque*, vol. 2, n° 13, 16 mars 1840, p.100-103.

²³⁶ *Idem*.

²³⁷ PREISS, Nathalie, *Pour le rire! La blague au XIX^e siècle*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Perspectives littéraires », 2002, 180 p.

Les caricatures, bonnes ou mauvaises, ne manquent point sur ce maigre héros et il a l'honneur d'entretenir les loisirs des flâneurs de New York en concurrence avec Van Buren. Ici on voit un imprimeur qui reçoit d'une main un sac d'écus avec lequel il brise une presse française, tandis que l'autre attend une nouvelle récompense pour faire paraître un journal français sur lequel figure un procureur général habillé en Chinois, avec cette épigraphe : Le vrai Canadien. Plus loin on remarque un poulet qui préside une réunion de dindons²³⁸.

Van Buren, alors président des États-Unis, est une cible de prédilection pour les caricaturistes politiques qui souhaitent passer par la satire pour représenter les personnages politiques les plus puissants. Poulett Thomson, n'est toutefois pas en reste. La presse du Nord des États-Unis, que les caricatures évoquées soient réelles ou pas, est ainsi présentée comme à même de comprendre les enjeux politiques de l'époque au Canada et, conséquemment, comme à même de traiter de la politique canadienne dans ses pages. Les caricatures évoquées chargent Poulett Thomson pour son souhait de faire taire la presse française, pour son éloignement par rapport au Canadien et pour son patronyme renvoyant à l'oiseau du même nom. Nous n'arrivons malheureusement pas à savoir si ces caricatures existent réellement. En fait, la description de la dernière d'entre elles invite à mettre en doute son authenticité, puisque les ressorts de l'humour utilisés – Poulett Thomson comme poulet et les membres du conseil exécutif comme dindons – sont ceux que *Le Fantasque* exploite lui-même abondamment dans ses pages. Ainsi, soit les mêmes ressorts de l'humour circulent au Canada et aux États-Unis, ou les caricatures – du moins celle-là – sont des produits de l'imagination du rédacteur.

Alain Vaillant, dans son ouvrage sur le rire, traite du rire particulier du XIX^e siècle, un rire qui verse dans la satire, la caricature étant une arme importante des rieurs :

Rien ne va plus au XIX^e siècle, où le rire inscrit dans la littérature cette dislocation de la représentation du monde qui caractérise les sensibilités modernes. C'est le ricanement cynique qu'inspire la laideur du monde (celui, par exemple, des

²³⁸ *Le Fantasque*, vol. 3, n° 8, 17 décembre 1840, p.47-48.

caricatures de Daumier), ou, à l'égard des artistes et des poètes, le mépris et le rejet de l'autre²³⁹.

Vaillant insiste sur la distanciation qui s'effectue par le rire. Toutefois, bien que les hommes politiques britanniques soient mis à distance par moquerie dans l'ensemble du *Fantasque*, ils occupent tout de même un rôle important dans le système du journal. Ils font du monde du journal un espace hautement référentiel, une fonction qu'ils partagent avec leurs vis-à-vis au plan politique, les Patriotes.

2.4.2 Les porte-paroles patriotes

Vraiment, chers lecteurs, je crois que vous ne pourrez vous empêcher de crier avec moi, vive la rebellion; elle fait passer le tems! Maintenant lorsqu'on s'ennuiera dans ce pays, vite, au moyen d'une bonne petite émeute, on pourra satisfaire tout le monde; chacun se frotera les mains de plaisir, l'espoir luira dans tous les yeux, chaque citoyen fera son cri, chaque magistrat son gloussement.

Le Fantasque, 10 octobre 1838²⁴⁰

Tout comme il le fait à propos des hommes politiques britanniques, le flâneur fantasque emploie plusieurs techniques de détournement de l'écriture et de l'image dans son traitement des Patriotes, techniques qui provoquent le rire. Dans *Le rire : Rabelais, Baudelaire, Gautier*, Alain Vaillant traite des fonctionnalités du rire en littérature :

Le rire se situe toujours au-delà ou, si l'on préfère, en deçà de la littérature: il la traverse, mais comme un intrus, un parasite qui détournerait à son profit le langage. La raison va de soi: le labeur de l'écrivain, par nature, repose sur l'entrelacement de thèmes, la constitution de réseaux d'images et de mots, le tissage serré de significations - bref, il vise, avec des moyens très divers, à édifier

²³⁹ VAILLANT, Alain, *Le rire : Rabelais, Baudelaire, Gautier*, Paris, Quintette, 1991, p.93.

²⁴⁰ « Encore de la rebellion », *Le Fantasque*, vol. 1, n° 41, 10 octobre 1838, p.254-258.

un sens: il part de rien (ou presque: du vocabulaire et de la grammaire) pour aboutir à cette totalité que constitue le texte clos. Le rire, lui, procède de manière inverse: il mine le sens, déstructure le message linguistique, rejette toutes les entreprises sérieuses et, en particulier, le sérieux de l'écriture²⁴¹.

En août 1837, dans le texte « Maintenant exposée Pour la dernière fois Au haut de la côte de la Basse-Ville, à l'enseigne des Armes Royales²⁴² », le flâneur fantasque prétend rapporter un message officiel de la Grande ménagerie royale du Canada. Il y évoque la présence d'animaux « sinon rares, du moins fort curieux²⁴³ » comme « Le grand lion noir de Montréal », « Le gros éléphant calculateur de Chambly », « Le vampire du comté de Montréal » et « Le tigre de Terrebonne ». Le sérieux de l'écriture est ici déjoué par les titres que portent les divers animaux, qui évoquent d'importants députés patriotes. Tour à tour sont ainsi interpellés Louis-Joseph Papineau, Louis-Michel Viger, Côme-Séraphin Cherrier et Louis-Hippolyte Lafontaine, des députés de la quinzième législature du Bas-Canada. La figuration animale de ces députés suggère une foule d'images au lecteur et fait rire. Fait à noter, en août 1837, *Le Fantasque* se présente encore sous la forme d'un journal de quatre pages sur trois colonnes, format qui permet plus aisément que le format pleine page des jeux entre les textes d'une même page. Dans le cas qui nous occupe, juste à côté de l'article sur la « Grande ménagerie royale du Canada » se trouve une brève du flâneur fantasque, simplement séparée de l'éditorial par une courte ligne, qui se lit comme suit : « Le public est prié d'être sur ses gardes : au moment où nous venions d'insérer l'annonce touchant la Ménagerie, on me dit que tous les animaux ont été mis en liberté. Je la conserve cependant pour servir à l'Histoire (naturelle) du pays²⁴⁴ ». Cette brève constitue un correctif des informations rapportées dans le premier texte donné pour avoir été déjà assemblé

²⁴¹ VAILLANT, Alain, *Le rire : Rabelais, Baudelaire, Gautier, op. cit.*, p.7-8.

²⁴² « Maintenant exposée Pour la dernière fois Au haut de la côte de la Basse-Ville, à l'enseigne des Armes Royales », *Le Fantasque*, vol. 1, n° 3, ? août 1837, p.4.

²⁴³ *Idem.*

²⁴⁴ *Le Fantasque*, vol. 1, n° 3, ? août 1837, p.4.

par le typographe. Le flâneur fantasque y joue avec le langage. Le mot « naturelle » entre parenthèses et la majuscule à « Histoire » suggèrent un autre sens que celui qui est donné à entendre : plutôt que d'être d'intérêt pour l'histoire naturelle des animaux au Canada, la nouvelle serait d'intérêt pour l'histoire humaine, pour l'Histoire. Les deux textes étant placés côte-à-côte dans le journal, ils s'éclairent mutuellement. Si le premier pouvait être compris sans la précision du flâneur fantasque, le second n'aurait jamais pu figurer seul dans le journal. Cet exemple témoigne de la nécessité pour le lecteur de lire le journal attentivement et en entier pour être en mesure de comprendre les divers textes présentés.

La chronique intitulée « Petite revue parlementaire²⁴⁵ », dans laquelle sont présentées plusieurs personnalités marquantes du politique de l'époque, témoigne de l'attrance du *Fantasque* pour l'individuation dans son traitement du politique²⁴⁶. Ainsi, Berthelot, Lafontaine, Gagy, Louis-Joseph Papineau, Stuart, Morin et O'Callaghan seront tour à tour décrits dans le journal dans des textes qui décrivent leur personnalité et leurs principaux accomplissements. Ces mêmes députés patriotes sont sans cesse rencontrés dans *Le Fantasque*. On ne leur donne toutefois jamais la parole directement dans le journal. Le flâneur fantasque multiplie plutôt les dispositifs fictionnels et trouve une foule d'occasions pour les évoquer, comme celle-ci : « Une personne de ma connaissance a trouvé une liasse de papiers dans le comité de la pipe. Elle me les a remis et je publie aujourd'hui celui qui me tombe le premier

²⁴⁵ Berthelot : « Petite revue parlementaire – chapitre I », *Le Fantasque*, vol. 1, n° 30, 25 août 1838, p.167 ; Lafontaine : « Petite revue parlementaire – chapitre II », *Le Fantasque*, vol. 1, n° 31, 1^{er} septembre 1838, p.175-176 ; Gagy : « Petite revue parlementaire – chapitre III », *Le Fantasque*, vol. 1, n° 34, 22 septembre 1838, p.200-202 ; Louis-Joseph Papineau : « Petite revue parlementaire – chapitre IV », *Le Fantasque*, vol. 1, n° 36, 6 octobre 1838, p.215-217 ; Stuart : « Petite revue parlementaire – chapitre V », *Le Fantasque*, vol. 1, n° 37, 13 octobre 1838, p.225-226 ; Morin : « Petite revue parlementaire – chapitre VI », *Le Fantasque*, vol. 1, n° 46, 17 décembre 1838, p.296-298 ; O'Callaghan : « Petite revue parlementaire – chapitre VII », *Le Fantasque*, vol. 1, n° 48, 31 décembre 1838, p.313-314.

²⁴⁶ La série d'articles qui forment la « Petite revue parlementaire » sera assemblée et reprise dans *Le répertoire national* de James Huston. HUSTON, James, *Le répertoire national ou recueil de la littérature canadienne*, vol. II, Montréal, 1848, p.79-91.

sous la main²⁴⁷ ». Ce papier s'avère être une lettre du Ministère de la Guerre. Papineau y est inscrit comme lieutenant-général du Canada, O'Callaghan comme gouverneur et ainsi de suite. Une foule de députés patriotes se verraient donc confier les fonctions les plus importantes de la colonie, un retournement de situation qui provoque le rire.

Règle générale, les Patriotes qui ne sont pas députés sont très peu l'objet de portraits individuels dans *Le Fantasque*. Seul l'un d'entre eux, le docteur Léon Rousseau²⁴⁸, sera caractérisé de manière plus complète à cause de ses différends avec Aubin. Dans le texte « Grand triomphe du *Fantasque* », le flâneur fantasque raconte qu'il s'est rendu à une réunion du parti libéral. Le docteur Rousseau se serait mis à l'insulter et à le menacer de mort :

N'allez pas croire que c'est Rousseau le poète, mon dieu, ni le grand Rousseau, le misanthrope écrivain des Droits de l'homme, du Contrat Social, l'éloquent, le divin auteur de Julie, eh non! C'est le petit Rousseau que diable, Rousseau, le mousquetaire fonctionnant à genoux, l'Esculape déchu, en un mot²⁴⁹.

Léon Rousseau est ici exclu catégoriquement de la filiation avec l'écrivain suisse, et est plutôt présenté comme un dieu de la médecine déchu. Son professionnalisme est même remis en cause. Dans une lettre adressée à « Mr le Fantaxe²⁵⁰ », un homme raconte que sa femme est tombée malade, que le docteur Rousseau est venu l'examiner, qu'il a trouvé sa langue tricolore et qu'il lui a prescrit une victoire du Conseil exécutif, mais qu'elle ne l'a pas écouté, par chance, car elle serait morte. Cette anecdote fait, au sens littéral, le récit d'un diagnostic et d'un plan de traitement déficients effectués par le Docteur Rousseau, qui voit la langue d'une patiente comme teintée des couleurs patriotes et qui lui prescrit ainsi une victoire du Conseil exécutif,

²⁴⁷ *Le Fantasque*, vol. 1, no 4, ? septembre 1837, p.4.

²⁴⁸ Léon Rousseau ne sera élu député de Yamaska qu'en 1844. « Léon Rousseau », *Assemblée nationale du Québec*, page consultée le 13 août 2014, URL : <http://www.assnat.qc.ca/fr/deputes/rousseau-leon-5191/biographie.html>

²⁴⁹ « Grand triomphe du *Fantasque* », *Le Fantasque*, vol. 1, n° 5, ? septembre 1837, p.2.

²⁵⁰ *Le Fantasque*, vol. 1, n° 14, ? novembre 1837, p.3.

qui permettrait d'éviter les luttes armées. L'anecdote caricature avec humour le monde du Docteur Rousseau, qui semble structuré par l'opposition entre Patriotes et Britanniques à l'aube de la révolte.

Le principal moyen de ridiculiser Rousseau dans *Le Fantasque* se révèle toutefois être sa comparaison avec un âne, une image qui va réapparaître sans cesse de septembre à décembre 1837. Une des occurrences les plus originales est celle d'octobre 1837, dans laquelle le flâneur fantasque joue avec la grammaire anglaise :

Errata. Dans la partie anglaise de mon dernier numéro, une erreur impardonnable, cependant bien pardonnable s'est glissée à l'annonce des courses en parlant de celle des Ânes. Il y est dit : *-Dr Rousseau being the only good specimen etc.* Il faut dire : *-Dr Rousseau's being etc*²⁵¹.

Si nous traduisons librement le passage en cause, nous pouvons y lire que « le Docteur Rousseau est le seul âne en mesure de gagner la course », alors que le flâneur mentionne avoir plutôt cherché à évoquer le fait que « l'âne du Docteur Rousseau est le seul âne en mesure de gagner la course ». Cet *errata* constitue plutôt un rappel d'une facétie déjà publiée dans le numéro précédent et permet de rire de nouveau du Patriote. L'éditeur transforme ainsi la pratique de rapporter les résultats des courses de chevaux en occasion de rire de Rousseau par l'invention de courses d'ânes, courses que, par un jeu habile avec la grammaire anglaise, Rousseau paraît être le seul âne en mesure de remporter. Cette image suggérée au lecteur devient réalité dans le numéro de novembre 1837. La première image de l'histoire du journal, exception faite de celle du bandeau, est consacrée à Rousseau. Il s'agit d'un âne, surmonté du titre « Dr Rousseau's ass²⁵² ». Rousseau et l'âne disparaîtront en même temps que *Le Fantasque* pendant les Rébellions. À la renaissance du *Fantasque* en juin 1838, Rousseau ayant été le personnage le

²⁵¹ *Le Fantasque*, vol. 1, n° 11, ? octobre 1837, p.4.

²⁵² *Le Fantasque*, vol. 1, n° 15, ? novembre 1837, p.4.

plus présent des derniers numéros, le flâneur semble sentir le besoin de le mentionner. Ainsi, dans le texte « Petit coup d’œil rétrospectif²⁵³ », le flâneur résume les événements des derniers mois en mentionnant que Lord Gosford serait retourné en Angleterre avec l’âne du docteur Rousseau. Le flâneur fantasque vient ici sceller le sort de Rousseau et de Gosford et les retire de son système de personnages, en s’assurant toutefois de les remplacer par Durham et « la masse des volontaires de tout genre, des Queen's pets et des employés extraordinaires de la police²⁵⁴ ». De nouveaux personnages plus récents reprendront ainsi les rênes du politique.

Les Patriotes apparaîtront rarement dans *Le Fantasque* après les Rébellions de l’automne 1837 et de novembre 1838. Toutefois, dans le numéro du 26 décembre 1838, le flâneur fantasque insère deux critiques éloquentes de l’attitude des autorités britanniques face aux Patriotes. À la une est reproduit un poème de Joseph-Guillaume Barthe, « Aux exilés politiques canadiens », poème qui glorifie les Patriotes exilés. De plus, à la suite de l’éditorial, le texte « Exécution » évoque les exécutions qui ont eu lieu : « Cardinal et Duquette ont été exécutés à Montréal vendredi matin 21 décembre 1838 à 9 heures sur sentence de la cour martiale. ». Suit un blanc dans la page, qui en occupe environ le quart, puis une précision du flâneur fantasque : « (Je laisse l'espace en blanc afin que mes lecteurs y puissent écrire ce qu'ils croiront convenable; quant à moi je n'en dis rien..... mais je n'en pense pas plus.) ». Le fait de laisser un tel blanc dans la page est un geste fort puisqu’une règle non-écrite de tout journal est de le remplir pour le bénéfice de ses lecteurs. L’éditeur invite ses lecteurs à réagir et même à participer à la rédaction du journal. À la suite de ce numéro du *Fantasque*, Napoléon Aubin sera jeté en prison et ses presses saisies par les autorités, particulièrement pour l’insertion du poème

²⁵³ « Petit coup d’œil rétrospectif », *Le Fantasque*, vol. 1, n° 19, 11 juin 1838, p.80-81.

²⁵⁴ *Idem*.

de Barthe, sur lequel nous reviendrons dans le chapitre suivant.

En somme, le traitement des Patriotes est similaire à celui des hommes politiques britanniques dans *Le Fantasque*. En effet, les divers personnages politiques occupent la fonction de fabricants de l'actualité dans le système de personnages du journal.

2.4.3 Les journaux comme personnages

Les nombreux journaux publiés au Canada agissent comme porte-voix des divers discours qui circulent dans la société de l'époque. Ainsi, l'insertion de revues de presse ou la simple mention d'autres journaux dans *Le Fantasque* a pour corollaire l'inclusion d'autres voix. Les autres journaux sont parfois même présentés comme des personnages dans *Le Fantasque*. Dans le tout premier numéro du journal, un jeu sur la forme des annonces maritales en constitue un exemple éloquent :

MARIÉS - En Canada, par le Rév. O'Callaghan: LE LIBÉRAL, de Québec, âgé de plusieurs semaines, à la vieille Minerve, dont la chasteté décrépite n'est plus ni scrupuleuse ni proverbiale. Cette union monstrueuse effraie les vrais amis de leur patrie, de la morale et de l'ordre publics, et paraîtra en tout digne de celui qui osa la consacrer²⁵⁵.

Cette nouvelle du mariage des deux journaux, lors d'une cérémonie officinée par le rédacteur d'un troisième journal, le *Vindicator*, dont le rédacteur est le Patriote O'Callaghan, ridiculise l'homologie des positions politiques de *La Minerve*, du *Libéral* et du *Vindicator*.

Le Fantasque, bien qu'il critique l'ensemble des autres journaux canadiens, a tendance à attaquer les journaux qui se portent à la défense des intérêts des Canadiens sur la déficience

²⁵⁵ *Le Fantasque*, vol. 1, n° 1, ? août 1837, p.4.

de leur pratique journalistique plutôt que sur les opinions politiques qu'ils véhiculent. Cela a pour effet de discréditer le journal en cause auprès des lecteurs et conséquemment de mettre en doute les informations qui y sont présentées, le journal étant taxé d'amateurisme dans la foulée. En août et septembre 1837, *Le Fantasque* insère ainsi une série d'articles sur la pauvreté de la langue du *Libéral*, un journal papineauiste publié à Québec du 17 juin au 20 novembre 1837²⁵⁶. Il raille surtout Robert-Shore-Milnes Bouchette, le rédacteur de la partie française du *Libéral*, à cause de la piètre qualité de son français. En septembre 1837, le flâneur fantasque se défend de s'être acharné sur lui et propose, par un retournement comique, de dire qu'il parle comme Mirabeau et qu'il écrit comme Voltaire et Racine en échange de sa souscription au *Fantasque*. Le journal *Le Canadien* est lui aussi moqué dans *Le Fantasque* pour la piètre qualité de sa langue. Deux articles signés « Un ami du progrès²⁵⁷ » et intitulés « Philologie » critiquent la manière dont *Le Canadien* dénonce le gouvernement en place et encourage les Canadiens à combattre pour le maintien de leurs droits. L'auteur recense les fautes présentes dans le texte, puis évoque des grands maîtres du langage comme Bossuet, Boileau, Horace et Démosthène par contraste.

En somme, la « galerie d'originaux » du *Fantasque* donne accès à une foule de personnages en tous genres. Selon Michel Erman, les personnages « entretiennent des relations avec le monde des choses sur lequel ils portent leur regard si bien que les événements sont toujours dépendants de leur conscience, quelle que soit la focalisation narrative employée²⁵⁸ ». Ainsi, par le biais de leurs aventures, lettres et conversations, les

²⁵⁶ BEAULIEU, André et Jean HAMELIN, *La presse québécoise des origines à nos jours*, Tome 1 (1764-1859), Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1973, p.95.

²⁵⁷ « Philologie », *Le Fantasque*, vol. 3, n° 30, 8 mars 1841, p.182-183. Et « Philologie », *Le Fantasque*, vol. 3, n°31, 18 mars 1841, p.186-187.

²⁵⁸ ERMAN, Michel, *Poétique du personnage de roman*, op. cit., p.20.

personnages du *Fantasque* reçoivent un rôle dans la fabrique fictionnelle et deviennent responsables de la monstration de leur monde vécu, la ville de Québec, entre réalité et fiction. Au fil des publications et des commentaires du flâneur fantasque, ces personnages, à la manière de porte-voix, se voient attribuer un discours dont le contenu et la manière de dire les caractérise. Chacun d'entre eux reçoit une place et une fonction dans ce que Maurice Mouillaud nomme le système du journal²⁵⁹. L'homme de presse supervise la fabrique fictionnelle et crée le « matériau » journal, l'homme du peuple est porteur de la diversité des voix et des discours, le lecteur est celui qui permet au système de prendre forme par la lecture et l'homme politique constitue le protagoniste principal du récit de l'actualité. Par l'insertion d'une foule de personnages aux discours parfois contradictoires, le flâneur fantasque est en mesure de dynamiser son journal. Au lieu d'avaler les autres voix dans la sienne, il leur donne la parole et les invite à commenter l'actualité, à débattre, à rire, bref à interagir. Ce système de personnages crée ainsi une véritable communauté dans *Le Fantasque*, communauté que les lecteurs sont invités à joindre par l'insertion de lettres de leur cru, par exemple. Le système de personnages ainsi déployé témoigne d'un goût pour le littéraire et constitue un atout pour dire et faire dire davantage sur l'actualité.

²⁵⁹ MOUILLAUD, Maurice, « Le système des journaux (Théories et méthodes pour l'analyse de presse) », *Langages*, vol. 3, n° 11, 1968, p.61-63.

CHAPITRE III

La littérature comme ouverture aux voix

La mise en récit de l'actualité requiert non seulement un narrateur, incarné par le flâneur fantasque, et une galerie de personnages, formée de centaines de personnages en tous genres; elle requiert la présence du littéraire. Nous consacrons ainsi le *troisième chapitre* au statut de la littérature et à ses manifestations dans *Le Fantasque*. La littérature occupe un grand espace dans le journal d'Aubin. D'une part, comme nous l'avons vu dans les chapitres précédents, le rédacteur rapporte l'actualité sous le couvert de récits de divers personnages, ce qui assure une présence importante de la fiction. D'autre part, par leur insertion dans la section « Littérature » ou « Mélanges » dans le journal, de nombreux textes littéraires, présentés comme tels ceux-là, figurent dans *Le Fantasque*. Napoléon Aubin est l'auteur de la plupart d'entre eux et sélectionne soigneusement les autres textes dignes de figurer dans le journal, qui en enrichissent et en complexifient le réseau de voix.

La littérature, dans *Le Fantasque*, est un espace d'expérimentation sans limites. Nous l'évoquerons à travers les grandes catégories de textes que sont la narration, les textes en vers et le théâtre, dans le but de montrer de quelle manière chacune de ces formes devient un outil dans « l'arsenal fantasque²⁶⁰ ». Dans *Le Fantasque*, en plus des lettres, des flâneries et des conversations rapportées mettant en scène des personnages caractéristiques de la société canadienne, la narration prend la forme du texte utopique, de la nouvelle et du roman-feuilleton, qui connaît son apogée au milieu du XIX^e siècle. Les divers textes narratifs permettent d'ouvrir

²⁶⁰ *Le Fantasque*, vol. 2, n° 19, 27 avril 1840, p.147-149.

le monde du *Fantasque* à d'autres univers et personnages. En effet, les personnages des textes littéraires insérés dans des rubriques qui se consacrent à la littérature cohabitent avec les personnages qui gravitent de manière décloisonnée dans *Le Fantasque*, ce qui leur permet de s'intégrer à la « galerie d'originaux²⁶¹ » fantasque. Cela a pour effet de multiplier les voix et de dynamiser le journal.

La littérature présente dans *Le Fantasque* prend également la forme d'une foule de textes versifiés, soit la chanson, la poésie et la fable. À la lecture de l'ensemble des numéros du journal, nous pouvons remarquer qu'au plan stylistique, ces formes versifiées sont plus travaillées que les formes narratives. Elles font de la mise en forme du discours et du langage des méthodes pour multiplier les réseaux de sens. De plus, alors que l'anonymat ou le pseudonymat caractérise les textes narratifs, les textes versifiés sont souvent signés dans *Le Fantasque*, une pratique qui témoigne du statut différent que possèdent les deux genres littéraires, les formes versifiées étant traditionnellement considérées davantage savantes que les formes narratives.

Nous terminerons notre tour d'horizon de la littérature dans *Le Fantasque* par le théâtre, un art très cher à Napoléon Aubin, qui fonda même une troupe de théâtre, les « Amateurs typographes », en 1839. Dans *Le Fantasque*, le théâtre apparaît comme un objet animant la vie culturelle de la ville de Québec par l'insertion de prospectus pour les pièces des « Amateurs typographes » et de critiques des diverses représentations. Le théâtre en vient aussi, conformément à l'idée qui mène l'ensemble de la thèse de Lucie Villeneuve, à caractériser la manière de traiter du politique dans *Le Fantasque*. En effet, Villeneuve désigne les stratégies

²⁶¹ « Galerie d'originaux », *Le Fantasque*, vol. 1, n° 2, ? août 1837, p.2-3.

narratives d'Aubin comme une « théâtralisation du politique²⁶² ». Nous ouvrirons pour notre part cette « théâtralisation » à l'ensemble de l'actualité afin de tenir compte également de la vie culturelle, associative et intellectuelle de la ville de Québec, des réseaux dans lesquels Aubin était impliqué et qui, corollairement, sont présents dans le portrait de la ville de Québec tel que déployé par le rédacteur dans *Le Fantasque*.

Nous verrons, en définitive, que par leur insertion dans le journal satirico-politico-littéraire qu'est *Le Fantasque*, l'ensemble des textes littéraires deviennent des occasions de commenter l'actualité canadienne par l'interlisibilité caractéristique du journal telle que la conçoivent Marie-Ève Thérénty et Alain Vaillant²⁶³.

3.1 Parler de soi par la multiplication des autres : les textes narratifs

Certains espaces du *Fantasque* accueillent explicitement la littérature, comme la « Tribune publique », rebaptisée « Boîte de Pandore » en 1840, l'espace dans lequel sont publiées des lettres de personnages en tous genres, et les sections « Poésie », « Essais littéraires », « Mélanges » et « Littérature », qui accueillent divers textes littéraires à la une du journal. La narration dépasse toutefois les frontières de ces rubriques et permet de rendre littéraires l'ensemble des contenus du journal. Dans la présente section, nous rappellerons la

²⁶² Cette idée de « théâtralisation du politique » provient de Lucie Villeneuve et de Nancy Desjardins. VILLENEUVE, Lucie, *Le « journal-fiction » Le Fantasque de Napoléon Aubin (1837-1845) : formes théâtrales et romanesques dans le discours journalistique*, op. cit. DESJARDINS, Nancy, « Les Comédies du statu quo et la théâtralisation du politique dans la presse canadienne (1834) », *Portrait des arts, des lettres et de l'éloquence au Québec (1760-1840)*, Bernard ANDRÈS et Marc-André BERNIER (dirs), Québec, Les presses de l'Université Laval, 2002, p.346-352.

²⁶³ THÉRENTY, Marie-Ève et Alain VAILLANT, *1836 : L'An 1 de l'Ère médiatique. Étude littéraire et historique de La Presse d'Émile de Girardin*, Paris, Nouveau monde éditions, 2001.

propension du flâneur fantasque à insérer toute information dans un récit, puis insisterons sur les diverses formes narratives présentes dans le journal en les exemplifiant.

Le flâneur fantasque se met fréquemment en scène afin d'introduire les récits de l'actualité de divers personnages de la ville de Québec. L'éditorial « Causeries auprès du poele [sic] – Scène espionnée, où l'on traite de choses et d'autres²⁶⁴ » est exemplaire en ce sens. Le flâneur fantasque mentionne avoir manqué de matière pour remplir les pages de son journal, donc il se met « à la quête d'un sujet à paragraphe²⁶⁵ » et fait appel à d'autres personnages, comme en témoigne l'extrait suivant :

Tous ceux qui ont un peu régulièrement lu mon fantastique journal, n'ont pas manqué de découvrir que lorsque mon esprit refuse de fournir à lui seul les huit pages obligées, je ne me fais nul scrupule de me servir de celui des autres et qu'à défaut de leur esprit je n'ai pas dédaigné même d'employer leur bêtise. C'est ainsi que des personnages qui pensaient ne jamais devoir occuper le public se sont vus tout à coup traduits devant son tribunal, eux, leurs actions, leurs faits, leurs gestes, leurs paroles les plus cachées. On concevra donc facilement que la scène qui se trouve annoncée à la tête du présent article, n'est absolument due qu'à une désolante disette de nouvelles et de paragraphes²⁶⁶.

Le flâneur raconte avoir marché très longtemps quand soudain, il entendit des voix animées provenant d'une maison, puis décida de regarder par le trou de la serrure. Il prétend par la suite rapporter la conversation entendue entre des personnages populaires – reconnaissables par leur langage vernaculaire – qui discutaient des élections prochaines :

Françoise. – Des élections! encore d's'élections! Ah ben Vincent tu n'iras pas; tu va-t-encore te mettre de ces sociétés segrettes ousque tout le monde en était dans le tems des trains. Je n'en dormais pas ni jour ni nuit. Vous allez faire encore ben des sarments, faire ben du bruit, nommer des chèvres, des castors, des aigles, des roquettes, des sous-roquettes, et toutes sortes de noms de bêtes pour être après ça z'obligés de vous cacher comme des serpents dans des trous à rats et de

²⁶⁴ « Causeries auprès du poele [sic] – Scène espionnée, où l'on traite de choses et d'autres », *Le Fantasque*, vol. 2, n° 44, 19 octobre 1840, p.349-352.

²⁶⁵ *Idem.*

²⁶⁶ *Idem.*

vous sauver à travers champs de peur que la citadelle vous coure après. Jésus!
C'est encore la rébolition qui va venir. Ah mon die tu n'iras pas; y aura ben assez
de monde sans toi

Judith. – C'est vrai, faut pas y aller; vous allez encore vous faire prendre comme
à Montréal ousqu'ils en ont tant pendu; c'était ben faite, fallait pas qu'ils parlions
si fort. Encore des élections! faut nous en aller en campagne, chus not' beau frère
.....

Jacques. – En v'la des bavassements qu'ont pas de rime ni de refrain. Moi j'dis
qu'au contraire faut que tout le monde y aille; faut pas se laisser mettre le pied
dans la gorge sans rien dire; faut pas que l's'anglais gagnent tout et nous autres
rien. On peut s'parler sans faire de train et si tout le monde pouvait m'entendre,
j'crierais tout haut que j'veux aller en pleine face du gouvernement à
c't'assemblée, et qu'ils m'arrêtent s'ils veulent! qu'en pensez-vous m'sieur
Gustin?²⁶⁷

Dans cet extrait, que nous nous permettons de décrire longuement étant donné les difficultés que peuvent poser la langue vernaculaire et les divers renvois socio-historiques, *Françoise* tente de convaincre *Vincent* de ne pas se rendre aux assemblées publiques organisées en vue des élections pour trois raisons principales. D'abord, elle considère que la présence du jeune homme n'est pas nécessaire, car en regard des rébellions des Patriotes ayant eu lieu deux ans auparavant – désignées dans l'extrait comme les « trains » –, elle peut déjà prédire le déroulement des assemblées à venir. *Françoise* affirme dans un deuxième temps que la police pourchassera les participants et que la rébellion suivra, une peur répercutée par *Judith* dans son intervention. Cette dernière affirme même, par un rappel des événements passés, que *Vincent* pourrait être pendu comme plusieurs Patriotes l'avaient été. *Françoise* ajoute, à la fin de son intervention, que de toute manière l'assemblée comptera assez de participants sans qu'il soit nécessaire que *Vincent* s'y rende. *Jacques*, pour sa part, encourage *Vincent* à participer à l'assemblée populaire dans le but de démontrer son désaccord et exprimer son indignation face à l'Union des deux Canadas.

²⁶⁷ *Idem.*

Au sens métaphorique, il est intéressant de noter que *Françoise* émet une comparaison entre les représentants des formations politiques et des animaux, une technique employée à répétition par le flâneur fantasque, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent. Cette présence de la figuration animale dans le discours de la dame a ainsi pour effet de faire de Napoléon Aubin l'auteur véritable du texte. Une référence au statut de la littérature dans l'intervention de *Jacques* nourrit également cet effet de lecture. En critiquant le discours des deux dames sur la base de leur manque de « rime ni de refrain²⁶⁸ », Jacques éclaire sa conception du texte versifié. En effet, le texte versifié serait un texte qui élève la conscience sociale et qui pousse à la lutte nationale. C'est ce genre de textes, et plus largement d'idées, qu'il faut « [crier] tout haut²⁶⁹ » selon lui.

Napoléon Aubin construit ici le récit du passé comme des poupées russes. Lors d'une flânerie spontanée dans la ville de Québec, le flâneur s'arrête près d'une maison croisée par hasard, regarde à travers la serrure de la porte, entend des hommes du peuple discuter en langue vernaculaire, discerne le récit des rébellions des Patriotes, puis raconte l'anecdote dans le journal en insistant sur la manière avec laquelle il s'est procuré le récit en question. Le flâneur se plaît à rapporter des nouvelles ou des opinions politiques par le biais d'hommes du peuple en donnant à lire et à entendre les particularités de leur langue oralisée. Le choix de placer le récit des rébellions des Patriotes à ce moment n'est pas anodin. Comme le mentionnent les personnages supposément épiés dans le récit, la grogne monte au Canada à l'automne 1840, comme cela avait été le cas en 1837 et en 1838, ce qui laisse à penser que d'autres rébellions pourraient survenir. Ainsi, la mise en récit de l'histoire participe à la mise en récit de l'actualité.

²⁶⁸ *Idem.*

²⁶⁹ *Idem.*

La narration prend d'autres formes que la conversation ou le récit de flâneries dans *Le Fantasque*, comme celle du roman-feuilleton. Au XIX^e siècle, le roman-feuilleton connaît une immense popularité en France, ce qui n'échappe pas au rédacteur du *Fantasque*²⁷⁰. Le premier roman-feuilleton, *La vieille fille* de Balzac, est publié dans le quotidien *La Presse* de Girardin en 1836. Se succéderont une foule de récits plus enlevants les uns que les autres qui seront en mesure de susciter la curiosité des lecteurs par la traditionnelle mention « La suite au prochain numéro » en fin de texte. Au cours des mois d'août et de septembre 1837, un roman-feuilleton teinté d'exotisme intitulé « Un Joconde noir », récit d'un voyage en mer, paraît dans *Le Fantasque*, inséré dans la section « Essais littéraires ». Décrivant un clair de lune, l'auteur interrompt son récit pour renvoyer le lecteur à « Lord Byron, à J.J. Rousseau, à Eugène Sue, aux Révélations du crime, à M. De Balzac et aux autres(...)»²⁷¹ » afin de trouver une meilleure caractérisation de l'astre. Inclure ici *Les Révélations du crime ou Cambray et ses complices* à la suite des plus grands auteurs français témoigne de la volonté du feuilletoniste de louer le travail du jeune littérateur canadien François-Réal Angers. Selon Micheline Cambron, *Les Révélations du crime ou Cambray et ses complices* peut être considéré comme un des deux premiers romans canadiens, avec *L'influence d'un livre* de Philippe Aubert de Gaspé fils, tous deux publiés en 1837²⁷². Ainsi, l'auteur d'« Un Joconde noir » témoigne de sa connaissance des nouvelles parutions canadiennes.

²⁷⁰ Le roman-feuilleton n'est pas que présent dans *Le Fantasque* au Canada. Voir ces deux ouvrages à ce sujet. LEMIRE, Maurice, « Romans-feuilletons et extraits littéraires dans les journaux canadiens de 1830 à 1850 », *Livre et lecture au Québec (1800-1850)*, Claude GALARNEAU et Maurice LEMIRE, Québec, Institut Québécois de Recherche sur la Culture (IQRC), 1988, p.183-194. LANDRY, Kenneth, « Le roman-feuilleton français dans la presse périodique québécoise à la fin du XIX^e siècle: surveillance et censure de la fiction populaire », *Études françaises*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, vol. 36, n° 3, 2000, p. 65-80.

²⁷¹ « Un Joconde noir », *Le Fantasque*, vol. 1, no 2, ? août 1837, p.1-2.

²⁷² CAMBRON, Micheline, « Vous avez dit roman? Hybridité générique de nos "premiers romans", *L'influence d'un livre* et *Les révélations du crime* », *Voix et images*, vol. 32, n° 3 (96), printemps 2007, p.43-57.

Le roman-feuilleton, écrit spécialement « pour le *Fantasque* », respecte la forme feuilletonesque en vogue à l'époque grâce à la présence, à la fin des livraisons, de « La Suite et peut-être la fin au prochain numéro²⁷³ ». Dans la dernière parution du feuilleton, l'auteur du roman et l'éditeur du *Fantasque* semblent se confondre dans le passage suivant : « (...) je prouverai ce que j'avance dans un traité d'anatomie en 67 volumes in-folio que je composerai dans les heures de loisir que me laissera *Le Fantasque*²⁷⁴ ». Napoléon Aubin se moque ainsi non seulement des physiologistes et de leurs traités d'anatomie, mais également des feuilletonistes européens, qui rallongent leurs récits sans fin. Dans « Un Joconde noir », l'éditeur du *Fantasque* montre qu'il est un grand lecteur. En effet, la mention des « Révélations du crime » suggère qu'il s'intéresse au roman canadien et celle de divers romanciers – notamment Sue, Rousseau et Balzac – témoigne de ses goûts en matière de littérature. Plus largement, son respect des codes du roman-feuilleton indique qu'il lit la presse européenne. Le récit d'un voyage en mer qu'est « Un Joconde noir », publié dès le deuxième numéro du *Fantasque*, se révèle ainsi, pour Napoléon Aubin, l'occasion de montrer l'étendue de ses connaissances littéraires aux lecteurs.

Le récit de voyage est très présent dans *Le Fantasque*, ne serait-ce que par les innombrables flâneries auxquelles s'adonne le rédacteur. La littérature canadienne du XIX^e siècle semble, d'après Louise Frappier, avoir été grandement influencée par la circulation de certains textes utopiques européens. C'est ainsi que « *Jean Rivard* d'Antoine Gérin-Lajoie, *Charles Guérin* de Pierre-Joseph-Olivier Chauveau ou *Les fiancés de 1812* de Joseph

²⁷³ « Un Joconde noir », *Le Fantasque*, vol. 1, n° 2, ? août 1837, p.1-2. ; « Un Joconde noir », *Le Fantasque*, vol. 1, n° 3, ? août 1837, p.1-2.

²⁷⁴ « Un Joconde noir », *Le Fantasque*, vol. 1, n° 4, ? septembre 1837, p.1-2.

Doutre²⁷⁵» développent des modèles de société proches de l'utopie. L'agitation politique au Canada pourrait aussi être à l'origine de l'intérêt des lecteurs et des auteurs pour le récit de voyage et, plus largement, pour le récit utopique selon Christine Tellier : « Le récit de voyage, où l'on porte un jugement sur la société, est un biais littéraire par lequel le politique est présent de façon implicite²⁷⁶ ». En décembre 1838, Napoléon Aubin fait appel au récit utopique pour se moquer de la société canadienne dans son « Plan de la République canadienne », où il parodie l'utopie républicaine :

Juxtaposés aux idéaux républicains qui s'entre-mêlent à travers le texte, les projets loufoques de Napoléon Aubin modalisent son argumentation politique: dans le pays d'Aubin, on ne compterait ni juges, ni avocats, ni pharmaciens, ni docteurs; on ne se querellerait plus sur la prépondérance de l'anglais ou du français puisqu'il ne serait permis de parler que l'hébreu²⁷⁷.

Dans ce texte, qui fait suite à l'échec des rébellions des Patriotes, Aubin fait bien davantage que se moquer de la société canadienne. Il propose des améliorations qui visent à réformer le partage des richesses au Canada :

J'ai remarqué que la lutte la plus ordinaire provient de ceux qui n'ont pas, contre ceux qui ont, dont l'ambition est, à leur tour, d'acquérir davantage afin d'écraser plus aisément encore leurs ennemis. [...] En conséquence, voici comment je remédierais à tous ces inconvénients [...] D'abord pour avoir droit à être citoyen, il s'agirait tout simplement d'avoir cent louis de rente mais pas plus. Pour arriver à ce résultat on retrancherait le surplus à tous ceux qui ont davantage et on le donnerait à ceux qui ont moins, si cela n'établissait point encore l'égalité on chasserait hors du pays ceux qui n'auraient pas la qualité requise par la loi²⁷⁸.

Le partage des richesses est ainsi perçu par Aubin comme le moyen permettant de régler à la fois les inégalités sociales et les conflits politiques dans le « Plan de la République canadienne »

²⁷⁵ FRAPPIER, Louise, « Utopie et satire chez Napoléon Aubin », *op. cit.*, p. 335-337.

²⁷⁶ TELLIER, Christine, « Le discours sur l'Autre : étrangeté et utopie », *Le journal Le Canadien. Littérature, espace public et utopie 1836-1845*, Micheline CAMBRON (dir.), Montréal, Fides, 1999, p.194-195.

²⁷⁷ VILLENEUVE, Lucie, « Les jeux d'hybridation du factuel et du fictionnel dans *Le Fantastique* de Napoléon Aubin », *op. cit.*, p.285.

²⁷⁸ *Le Fantastique*, vol. 1, n° 45, 13 décembre 1838, p.287.

qu'il compose.

Du 9 juillet au 1^{er} octobre 1839, paraît « Mon voyage à la Lune », un second récit utopique beaucoup plus burlesque que le précédent. Publié en six livraisons²⁷⁹, le roman-feuilleton d'Aubin met en scène un voyageur qui se rend sur la Lune et y découvre ses habitants et leurs usages. Cette incursion dans une société fictive éloignée permet à Aubin de faire une foule de comparaisons entre les sociétés canadienne et lunaire, comparaisons qui mettent à jour plusieurs travers de la société canadienne. L'utopie étant fondée sur la comparaison entre deux mondes, elle est ainsi une forme qui répond aux pratiques du flâneur fantasque, qui multiplie les occasions de décrire sa société.

Le récit utopique suppose qu'un voyageur se déplace vers un lieu isolé, qui s'avère être un endroit où une société aux usages particuliers est « en plein fonctionnement²⁸⁰ ». Devant l'étrangeté, mais aussi la fascination que lui procure la vue d'une telle société, le promeneur se donne la tâche de la décrire à ses concitoyens comme « un idéal auquel devrait aspirer sa société d'origine²⁸¹ ». Dans « Mon voyage à la Lune », le narrateur se rend sur la Lune, un lieu isolé encore inexploré, en inhalant un gaz hilarant qui lui permet de s'élever dans les airs alors qu'il était sur le dos d'un des chevaux de Lord Durham :

Je n'entrerais point dans de minutieux détails sur les étonnants moyens de locomotion par lesquels je parvins à l'astre resplendissant des nuits. Il me faudrait pour cela vous fatiguer par un cours compliqué d'astronomie, de physique, de lunographie, de manège, de géométrie, d'algèbre, d'atmosphérométrie, d'amphibiologie, et même il serait nécessaire que j'empruntasse de Mr. Laurin sa patience jobarde, (c'est-à-dire de Job), son opiniâtreté asinatoire (du latin

²⁷⁹ « Mon voyage à la lune. Jour 1. », *Le Fantasque*, vol. 2, n° 5, 9 juillet 1839, p.36-40 ; « Mon voyage à la lune. Continuation. », *Le Fantasque*, vol. 2, n° 6, 20 juillet 1839, p.42-45 ; « Mon voyage à la lune. Continuation. », *Le Fantasque*, vol. 2, n° 7, 3 août 1839, p.55-56 ; « Mon voyage à la lune. Continuation. », *Le Fantasque*, vol. 2, n°9, 2 septembre 1839, p.66-69 ; « Mon voyage à la lune. Continuation. », *Le Fantasque*, vol. 2, n° 10, 17 septembre 1839, p.75-77 ; « Mon voyage à la lune. Continuation. », *Le Fantasque*, vol. 2, n° 11, 1^{er} octobre 1839, p.87.

²⁸⁰ HUGUES, Micheline, *L'utopie*, Paris, Nathan, coll. « 128 », 1999, p.9.

²⁸¹ TELLIER, Christine, « Le discours sur l'Autre : étrangeté et utopie », *op. cit.*, p.193-194.

d'*asinus*) et de plus ses savantes dissertations sur l'alphabet et sur les comètes, choses que je ne ferai point par respect pour les mœurs²⁸².

Napoléon Aubin insère ici des allusions à Joseph Laurin²⁸³, ce qui fait de son récit utopique un récit ancré dans l'actualité canadienne de l'époque. Certains effets de sens ne sont compréhensibles par le lecteur qu'à partir de l'ensemble des textes du *Fantasque* du 9 juillet 1839, et de ceux des numéros précédents, dans lesquels le rédacteur se moque du manuel de géographie de Laurin jugé comme manquant de rigueur intellectuelle. Le texte d'Aubin est donc ancré dans l'actualité, ce qui le situe à mi-chemin entre l'utopie et la satire.

Le promeneur présente d'abord la société idéale, la société lunaire, en s'y déplaçant en compagnie d'une guide-indigène, « Bavardine²⁸⁴ », et en témoignant de ce qu'il voit. Au premier abord, la société lunaire constitue un idéal de perfection absolu, dans lequel, par exemple, toute nourriture est en abondance : « dans les ruisseaux coule du lait bouillant et sucré où nagent des poissons tout cuits²⁸⁵ ». La société lunaire est également attrayante en ce qu'elle renferme une toute nouvelle galerie de personnages en tous genres :

Au milieu des rues circulaient d'innombrables piétons de toutes les grandeurs, de toutes les couleurs et de tous les sexes. J'appris qu'il n'y avait ni comptoirs, ni boutiques, ni magasins. Chacun sort de chez soi sitôt qu'il est levé et qu'il a déjeuné et s'en va colporter divers objets de son travail qu'il échange contre ceux dont il a besoin. On voit donc qu'ainsi l'on ne s'y sert point d'argent ni de ces

²⁸² « Mon voyage à la lune. Jour 1. », *Le Fantasque*, vol. 2, n° 5, 9 juillet 1839, p.36-40.

²⁸³ Joseph Laurin est un « auteur, notaire, syndicaliste, homme politique et fonctionnaire (...) » canadien. Il apparaît pour la première fois dans *Le Fantasque* en tant que correcteur du *Libéral*, un journal que le flâneur fantasque se plaît à critiquer abondamment pour la piètre qualité de sa langue. Joseph Laurin disparaît du *Fantasque* avec la fermeture du *Libéral*, puis y réapparaît lors de la parution de son manuel *Géographie élémentaire*. *Le Fantasque* inclut alors une série de lettres décrivant le manque de rigueur intellectuelle de Laurin. Une lettre adressée au flâneur datée du 3 juin 1839 compare par exemple le manuel à « un pamphlet politique sous la forme adroite d'une mystification » et s'inquiète de la mauvaise réputation des Canadiens qui en résultera. Voir le lien suivant pour la biographie de Laurin. BOUFFARD, Lucie et Robert TREMBLAY, « Laurin, Joseph », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 11, Université Laval / University of Toronto, 1982, page consultée le 13 août 2014,

URL permanent: http://www.biographi.ca/fr/bio/laurin_joseph_11F.html. Pour voir le passage du *Fantasque* en question, voir : *Le Fantasque*, vol. 2, no 2, 3 juin 1839, p.13-15.

²⁸⁴ « Mon voyage à la lune. Continuation. », *Le Fantasque*, vol. 2, n° 6, 20 juillet 1839, p.42-45

²⁸⁵ « Mon voyage à la lune. Jour 1. », *Le Fantasque*, vol. 2, n° 5, 9 juillet 1839, p.36-40

banques qui vous vendent bien cher pour des piastres des chiffons où sont imprimés des noms qui ne valent pas grand'chose²⁸⁶.

Ces noms « qui ne valent pas grand'chose » imprimés sur les billets de banque renvoient aux rois, reines et gouverneurs présents sur les billets de la société canadienne, mais absents de la société lunaire. Par le renvoi explicite d'une société à une autre, une critique des Britanniques se voit camouflée sous le couvert de la société lunaire. Selon Paul Aron, Denis St-Jacques et Alain Viala, l'utopie, par son caractère idéal, offre un réservoir d'idées subversives visant la transformation des rapports sociaux dans la société d'origine :

Si le mot utopie, par son étymologie, renvoie à l'impossible, l'esprit, le geste, la fonction critique de l'utopie ont une portée subversive. Mais souvent aussi, le voyageur qui découvre, dans la fiction, un pays utopique, y décèle, sous l'harmonie apparente, des sources de souffrance, et l'utopie porte avec elle la dystopie²⁸⁷.

Dans « Mon voyage à la Lune », en comparant la société lunaire, utopique, à la société canadienne marquée par la violence, l'injustice, la pauvreté et les troubles politiques, Napoléon Aubin fait de la société canadienne une dystopie.

Le Fantastique se caractérisant par son caractère satirique, la représentation de la société idéale, propre au récit utopique, tourne toutefois rapidement à la satire politique. « Bavardine » apprend par exemple au promeneur que la justice est à deux niveaux sur la Lune :

C'est dans l'ordre : les riches ont toujours raison; les pauvres ont toujours tort; les premiers ont raison d'être riches, et les autres ont tort d'être pauvres. On donne aux riches l'autorité de la raison; mais on vend aux pauvres la raison de l'autorité. Voilà qui est clair, juste et équitable²⁸⁸.

²⁸⁶ *Idem.*

²⁸⁷ « Utopie », *Le dictionnaire du littéraire*, ARON, Paul, Denis ST-JACQUES et Alain VIALA (dirs.), Paris, PUF, 2010, p.789-790.

²⁸⁸ « Mon voyage à la lune. Continuation. », *Le Fantastique*, vol. 2, n° 6, 20 juillet 1839, p.42-45

Les codes du récit utopique sont ici transgressés par Aubin, qui intègre la satire sociale au cœur de la société lunaire, d'abord considérée comme modèle. Comme le note Louise Frappier dans un excellent article qu'elle consacre à l'utopie et à la satire chez Napoléon Aubin, les habitants de la Lune ne sont ni en paix, ni heureux, et sont aux prises avec les mêmes difficultés que les Canadiens :

Dans *Mon voyage à la Lune*, l'auteur n'invente une altérité que pour mieux décrire la communauté à laquelle il appartient. Le recours à un lieu imaginaire ne sert plus à élaborer une construction positive de l'État qui corrigerait le malaise social, mais plutôt à montrer les mêmes vices que sur la Terre, amplifiés par un changement de circonstances. Ainsi, la description des habitants et du mode de fonctionnement de la Lune participe d'une dialectique de la différence et de la ressemblance avec la société à laquelle appartient le narrateur²⁸⁹.

Selon Louise Frappier, l'utopie et la satire sont en tension dans *Mon voyage à la Lune*, tension qui mène à plusieurs contradictions, comme en témoigne cet extrait sur l'économie et le mode de circulation des biens sur la Lune :

Après avoir affirmé, le 9 juillet 1839, que la Lune ne connaissait pas l'argent, le narrateur relate; dans une livraison subséquente (20 juillet 1839), une série de tragédies reliées au pouvoir maléfique de l'argent et à l'injustice sociale: ici l'on voit une femme qui, après un riche mariage, affecte dédain et mépris envers les gens de pauvre condition, là un vieillard qui mendie son pain, plus loin un homme qui se suicide après avoir perdu sa fortune et, enfin, un père qui croupit en prison pour avoir contracté une dette qu'il n'a pu rembourser. Le monde lunaire ne ressemble ici que trop au monde terrestre ...²⁹⁰

Après six livraisons, le récit cesse d'être publié, comme consommé par les descriptions circulaires des sociétés lunaire et canadienne. La satire a ainsi raison de l'utopie dans *Le Fantasque*.

²⁸⁹ FRAPPIER, Louise, « Utopie et satire chez Napoléon Aubin », *op. cit.*, p. 337-342.

²⁹⁰ *Idem*.

Par sa coprésence avec l'actualité dans le journal et par l'interlisibilité des textes, tout texte littéraire inclus dans *Le Fantasque* semble être une occasion de traiter de l'actualité canadienne. Napoléon Aubin joue avec cet effet de lecture. Il publie en effet des textes littéraires se moquant de la contamination du littéraire par l'actualité. Par exemple, en septembre 1837, sous la rubrique « Mélanges », un texte en prose non-signé traite d'une noble famille du temps d'Henry V. Si ce texte littéraire se consacre d'abord à présenter une famille réunie autour d'un repas, il fournit surtout une occasion de critiquer la violence faite aux Patriotes, comme en témoigne le passage suivant : « Les nobles habitans de la maison bavassaient, mangeaient, et devisaient, jouissant du plaisir de se croire persécutés, ce qui n'était pas vrai, attendu que l'on ne persécute que des Patriotes²⁹¹ ». Cette mention des Patriotes apparaît de manière imprévisible dans le récit, ce qui fait sourire malgré la gravité du propos. Ainsi, le littéraire est ici à la fois prétexte pour énoncer une opinion et jeu sur les attentes du lecteur.

Napoléon Aubin joue également avec les emprunts de textes, ou du moins de personnages, ce qui a pour effet de multiplier les voix du journal. En éditorial du 21 juillet 1838, il publie un texte intitulé « Un rêve ou Le nouveau Rip-Van-Winkle ». *Rip-Van-Winkle* est une nouvelle de l'Américain Washington Irving, publiée pour la première fois dans *The Sketch Book of Geoffrey Crayon* en 1819²⁹². Cette nouvelle met en scène Rip, un homme qui part se promener en forêt. Il y rencontre des personnages étranges, avale la boisson qu'ils lui offrent et s'endort peu de temps après. À son réveil, Rip retourne en ville pour constater qu'il a dormi pendant vingt ans.

²⁹¹ *Le Fantasque*, vol. 1, n° 7, ? septembre 1837, p.2.

²⁹² HUFTIER, Arnaud, *Washington Irving au temps des nations*, Paris, Éditions Kimé, coll. « Revues », n° 35, 2014, 252 p.

Le flâneur fantasque, le narrateur du « nouveau Rip-Van-Winkle », fait le récit d'un de ses rêves qui débute par une flânerie « sur une colline charmante », tout comme Rip l'avait fait avant lui. Ce moment d'extase est toutefois interrompu brusquement lorsque le promeneur fonce sur un homme endormi. À son réveil, l'homme explique qu'il dort depuis 1834 et demande au promeneur de lui faire le récit des événements marquants des quatre dernières années dans la ville de Québec. Cette demande s'avère l'occasion rêvée, pour le flâneur fantasque, de rappeler la défaite des Patriotes et les exactions qui ont suivi. Le dormeur multiplie les questions :

- Oh pourquoi m'avoir éveillé, moi qui dormais si bien! Mais dites-moi qu'est devenue la petite armée, l'élite de notre peuple, ceux qui crurent pouvoir sanctifier par leur sang nos persuasions? Que sont devenus les organes de nos doctrines? Je fus forcé alors de lui expliquer aussi brièvement que possible le sort de chacun des hommes qui jouèrent un rôle dans la récente insurrection; je ne pus point m'élever violemment contre les erreurs ou les injustices qui furent commises, afin de ne point trop froisser les sentiments du vieillard qui m'intéressait par la sincérité de son admiration, de sa douleur et de ses regrets; je dus lui raconter comment les choses en vinrent au point où elles en sont aujourd'hui; comment les journaux furent obligés, les uns de céder à l'orage et les autres d'y périr; (...) ²⁹³

À la suite des réponses du flâneur fantasque à l'ensemble des questions du dormeur, qui ne cesse de répéter « Oh pourquoi m'avoir éveillé, moi qui dormais si bien! ²⁹⁴ », ce dernier se rendort, et c'est au tour du flâneur fantasque de se réveiller, ce qui met fin au récit. Le dormeur, ici présenté comme un homme sensible aux revendications des Patriotes, offre l'occasion au flâneur fantasque de rappeler les événements marquants des Rébellions, de nommer les « traîtres » que sont d'après lui « Bédard, Huot et Caron » et de déplorer la démesure des forces en présence. Conservant l'essentiel de la trame de la nouvelle *Rip-Van-Winkle*, tout en la

²⁹³ « Un rêve ou Le nouveau Rip-Van-Winkle », *Le Fantasque*, vol. 1, n° 25, 21 juillet 1838, p.126-129.

²⁹⁴ *Idem*.

travestissant par l'insertion du flâneur et par une discussion à teneur politique, Napoléon Aubin démontre une grande dextérité. Il joue efficacement avec les codes narratifs et est très imaginaire dans le choix des personnages et des récits qui pourraient lui permettre de faire une place à l'actualité politique canadienne.

Ainsi, « Un Joconde noir », « Plan de la République canadienne », « Mon voyage à la Lune », le récit d'une noble famille du temps d'Henry V et « Un rêve ou Le nouveau Rip-Van-Winkle » sont tous des textes en prose qui permettent au rédacteur de traiter du politique sous le couvert du littéraire. Du même coup, une foule de nouveaux acteurs sont inclus dans le système de personnages du *Fantasque*. Les possibilités semblent infinies pour Napoléon Aubin et son flâneur.

3.2 La versification au service du récit de l'actualité

Napoléon Aubin signe très peu de textes dans *Le Fantasque*. Seule la poésie est presque systématiquement paraphée, non seulement à cause de son caractère plus noble dans le système des genres discursifs, mais probablement aussi parce que les poèmes peuvent circuler plus facilement hors du journal qui les a vus naître que les textes narratifs. De cette façon, lorsque les diverses pièces de poésie circulent, Aubin s'assure d'en être l'auteur identifiable. Napoléon Aubin est un auteur célébré de sa génération. Plusieurs de ses textes figurent dans *Le Répertoire national ou Recueil de littérature nationale* (1848) de James Huston – l'apprenti que nous avons vu – comme les poèmes « Couplets en l'honneur de la Saint-Jean-Baptiste »(1835), « Le jeune Polonais »(1835) et « Napoléon »(1838), de même que la chanson « Le Suisse libre »(1835) et

le texte en prose « La lucarne d'un vieux garçon »(1835)²⁹⁵. Tous ces textes, et plusieurs autres d'ailleurs, sont perçus par Huston comme dignes de figurer dans le recueil de la littérature canadienne, ce qui témoigne de leur qualité littéraire.

D'après Jean-Paul Tremblay, Napoléon Aubin est, avec François-Xavier Garneau²⁹⁶, « le précurseur du romantisme au Canada français²⁹⁷ ». Aubin compose la majeure partie de ses poèmes entre 1834 et 1838, au moment où la poésie canadienne est presque inexistante. La plupart de ses pièces en vers sont empreintes de lyrisme dans un style qui rappelle celui de Lamartine, le pays natal bucolique étant un thème cher à Aubin²⁹⁸. D'autres textes versifiés se placent plutôt du côté du rire et du jeu avec les codes de la poésie, comme le long poème « Le Gin » : « Sombre génie, ô dieu de la misère! / Fils du genièvre et frère de la bière, / Bacchus du Nord, obscur empoisonneur, / Écoute, ô Gin un hymne en ton honneur²⁹⁹ ». Dans ce poème très comique, par le passage de son nom du commun au propre dû à l'ajout de la majuscule de même que par la personnification, « le Gin », devient un personnage de la galerie fantasque. Fait à noter, ce poème léger n'est pas signé, comme si l'auteur ne souhaitait pas laisser sa marque sur un poème qui a un sujet « bas » comme l'alcool.

Dans *Le Fantasque*, la poésie, comme forme savante, aborde surtout des sujets nobles, comme les causes nationales, les grands sentiments humains et le peuple. La poésie participe également à la mise en place du récit de l'actualité dans *Le Fantasque*. Nous présenterons trois

²⁹⁵ HUSTON, James, *Le répertoire national ou recueil de la littérature canadienne*, op. cit.

²⁹⁶ Garneau compose pour sa part la majeure partie de ses poèmes entre 1831 et 1841. GARNEAU, François-Xavier, *Poèmes*, édition préparée par François DUMONT, Québec, Nota bene, Cahiers du Centre Hector-De-Saint-Denys-Garneau, n° 1, 2008, p.7.

²⁹⁷ TREMBLAY, Jean-Paul, *Napoléon Aubin*, op. cit., p.8.

²⁹⁸ Le poème paru à la une du septième numéro du *Fantasque* est un bon exemple du lyrisme des vers d'Aubin. *Le Fantasque*, vol. 1, n° 7, ? septembre 1837, p.1.

²⁹⁹ « Le Gin », *Le Fantasque*, vol. 1, n° 2, ? août 1837, p.1.

poèmes traitant des Patriotes en insistant sur le traitement différent selon l'auteur. D'abord, « Éd. Du F. », ou l'éditeur du *Fantasque*, se prononce contre la prise des armes par les Patriotes lors des Rébellions, comme en témoigne cet extrait du poème « Aveu naïf » :

J'eus beaucoup de mes amis
Qui m'ont conseillé la guerre
Pour moi jamais, je l'espère,
Ne suivre un pareil avis :
Je tremble aux moindres alarmes;
Je hais le nom de guerrier
Et je ne me fournis d'armes
Que de chez un chapelier.
Je salue, je salue
Les grands à perte de vue.
Je salue, je salue
Ce beau moyen
Réussi bien³⁰⁰.

Dans ce court extrait, par l'utilisation du verbe « j'eus », les partisans de la guerre sont évoqués au passé, alors que l'éditeur du *Fantasque* rappelle maintes fois, au présent, son désir de ne point participer à la guerre, une différence qui apparaît comme étant à l'origine de l'amitié révolue.

Par sa langue travaillée, la poésie permet l'inclusion de multiples sous-entendus, ce qui fait d'elle une forme privilégiée pour le commentaire du politique. À la suite de la défaite des Patriotes et de la renaissance du *Fantasque*, le 21 juillet 1838, Napoléon Aubin insère un de ses poèmes datant de 1835³⁰¹. L'insertion du poème « The young Pole. Le jeune Polonais. [Traduction libre.]³⁰² » trois ans après sa première parution dans *La Minerve* n'est

³⁰⁰ « Aveu naïf », *Le Fantasque*, vol. 1, n° 31, 1^{er} septembre 1838, p.173.

³⁰¹ HUSTON, James, *Le répertoire national ou recueil de la littérature canadienne*, op. cit., vol. I, p.321.

³⁰² « The young Pole. Le jeune Polonais. [Traduction libre.] », *Le Fantasque*, vol. 1, n° 25, 21 juillet 1838, p.125-126.

pas anodine³⁰³. Faisant preuve d'un grand lyrisme, Napoléon Aubin évoque le besoin de vengeance d'un fils devant la défaite de son père au combat. Le poème comprend une version anglaise, à gauche, et une version française, à droite, versions qui ne coïncident pas tout à fait comme en témoignent ces strophes :

"Think on thy early love,
And the vows thy heart hath given :
Her prayer shall rise for the glorious cause,
To the patriots Friends in heaven.
When thy arm is against the foe,
Think of the tears we shed;
Oh! Could she shield you when dangers press,
Or Poland laments her dead."
And the maiden wept as the warrior passed
To his field of glory – his first, his last!

"Souviens-toi de ta première amante,
Souviens-toi de tes premiers vœux;
Elle t'unira, sa prière fervente,
Aux braves dans les Cieux.
Quand tu vaincras un adversaire
O! Pense aux pleurs qu'elle a versés!
Puissent-ils te servir d'égide salutaire ... Pologne! ... pleure tes guerriers."
Le guerrier part ... vierge! Gémis sur sa victoire.
Son premier ... et dernier champ de gloire!³⁰⁴

En insérant ce poème en juillet 1838, alors que les plaies qu'ont laissées les Rébellions sont encore béantes, le poème semble non plus renvoyer au sort des Polonais, mais plutôt à celui des Canadiens, ce que la présence de points de suspension autour du mot « Pologne » – qui figurent toutefois déjà dans la publication originale dans *La Minerve* – suggère. James Huston, dans *Le Répertoire national*, sélectionne ce poème d'Aubin, en ne laissant par contre que la version

³⁰³ AUBIN, Napoléon, « Le Jeune Polonais [traduction libre.] », *La Minerve*, vol. 9, n° 32, 1^{er} juin 1835, p.1. Cité dans GRISÉ, Yolande, Jeanne d'Arc LORTIE, Pierre SAVARD et Pierre WYCZYNSKI, *Les textes poétiques du Canada Français*, vol. 3 : 1827-1837, Montréal, Fides, 1987, p.475-476.

³⁰⁴ « The young Pole. Le jeune Polonais. (Traduction libre). », *Le Fantasque*, vol. 1, n° 25, 21 juillet 1838, p.125-126.

française. En choisissant ainsi de n'isoler qu'une partie du texte tel que publié en 1835 et en 1838, il y a une perte de sens. En effet, le texte est d'une part privé du contexte politique qui traverse l'ensemble du journal, mais est d'autre part privé de son pendant anglophone, qui laisse notamment entendre le mot « patriots ». La présence du poème dans le journal en 1838 le colore ainsi de certaines significations absentes lorsqu'il en est extrait, bien que son insertion dans *Le répertoire national* lui apporte d'autres colorations, qui convoquent davantage l'idée de mémoire nationale et de patrimonialisation.

Le 26 décembre 1838, Aubin fait paraître, à la une du *Fantasque*, le poème « Aux exilés politiques canadiens³⁰⁵ », signé Joseph Guillaume Barthe. Ce long poème fait des Patriotes des martyrs, « Un Nelson, un Gauvin, un Masson, un Bouchette, / Noms de héros chantés sur la mâle trompette, / DesRivières, Goddu, Marchesseault et Viger / Dont les fronts plébéïens, ceints du noble olivier (...)»³⁰⁶, et des Britanniques des « tyrans³⁰⁷ ». Barthe n'atténue nullement la force de son propos dans ce poème, qui paraît pourtant dans une période où la censure est très sévère selon Jean-Paul Tremblay³⁰⁸. Il sera pour cette raison emprisonné, tout comme Aubin et son imprimeur Jacques. Étonnamment, parmi les trois poèmes présentés, le poème qui fait des Patriotes des martyrs, bien qu'écrit par quelqu'un d'autre, Barthe en l'occurrence, est celui qui causera l'emprisonnement d'Aubin. Ainsi, la poésie est mise au service du récit de l'histoire et de l'actualité dans *Le Fantasque*.

³⁰⁵ « Aux exilés politiques canadiens » dans *Le Fantasque*, 26 décembre 1838, n° 47, p.301-302.

³⁰⁶ « Aux exilés politiques canadiens », *Le Fantasque*, 26 décembre 1838, n° 47, p.301-302.

³⁰⁷ *Idem*.

³⁰⁸ TREMBLAY, Jean-Paul, *À la recherche de Napoléon Aubin, op. cit.*, p.42-44.

La fable, une autre forme versifiée présente dans le journal d'Aubin, offre pour sa part l'occasion de présenter une morale suite à des procédés d'inversion, de création d'images et de création de sens, des procédés chers au rédacteur du *Fantasque* dans le déploiement du rire. Dans la fable anonyme « Le troupeau de bœufs », par exemple, le peuple, d'abord présenté comme soumis, se voit reconnaître le droit de répliquer, comme en témoigne cet extrait : « Un abus de pouvoir est toujours dangereux, / Et le plus sûr, avec les hommes et les bœufs, / Est de ne point passer les bornes; / Le prince a son bâton, mais le peuple a ses cornes³⁰⁹ ». Comme nous l'avons déjà évoqué dans le *deuxième chapitre*, *Le Fantasque* fait souvent place à la figuration animale pour représenter les hommes politiques et le peuple canadien par la caricature, un rapprochement également permis par la fable.

La fable est une forme littéraire très codifiée qui convoque une certaine mémoire des textes et des formes. Dans la fable intitulée « Le corbeau et le renard », qui renvoie explicitement à celle de La Fontaine³¹⁰, nous retrouvons les mêmes personnages ainsi que le fameux fromage, mais l'histoire change. Le corbeau dit en effet au renard qu'il ne se laissera pas prendre une seconde fois, ce qui induit la morale suivante : « Par un insidieux programme / Peuple, tu fus séduit, et par maint fin renard / Tu te laissas jadis escroquer ton fromage : / Si pour te cajoler on revenait plus tard, / Bon peuple, serais-tu plus sage?³¹¹ » Par cet ajout à la fable d'origine, l'auteur anonyme de la fable du *Fantasque* fait un appel à la mémoire des lecteurs. Le discours politique propre au Canada est ainsi jumelé à la mémoire du littéraire, ce qui enrichit la circulation des discours dans *Le Fantasque*.

³⁰⁹ « Le troupeau de bœufs », *Le Fantasque*, vol. 2, n° 13, 16 mars 1840, p.97-99.

³¹⁰ « Le corbeau et le renard », *Fables*, LA FONTAINE, dossier et notes par Jean-Charles Darmon et Sabine GRUFFAT, Paris, Le livre de poche, Classiques, 2002, p.64.

³¹¹ « Le corbeau et le renard », *Le Fantasque*, vol. 3, n° 33, 29 mars 1841, p.197-198.

En plus de la poésie et de la fable, la chanson est elle aussi utilisée à des fins politiques dans le journal d'Aubin. Elle est notamment présente par les étrennes du gazetier, un genre discursif propre au Canada. Les étrennes sont des pièces chantées par le petit gazetier à l'occasion du Jour de l'An dans le but de récolter une contribution de la part de ses clients. Selon Micheline Cambron, le petit gazetier est un représentant phare de l'homme du peuple :

Avec sa langue simple, fortement oralisée, ses jugements à l'emporte-pièce et son gros bon sens, construisant de la sorte un véritable opérateur identitaire en lequel se rejoignent syncrétiquement identité politique (il représente la nation), identité sociale (il représente les pauvres que sont les Canadiens) et identité culturelle (il parle français et son discours renvoie implicitement, et parfois explicitement, aux *Étrennes* antérieures)³¹².

L'étréne n'étant publiée qu'une fois l'an, elle est souvent l'occasion d'un récapitulatif de l'année. Dans l'étréne de 1837³¹³, publiée sur feuille volante, le petit gazetier du *Fantasque* prétend qu'il a demandé au flâneur fantasque d'écrire une chanson, mais que celui-ci est si flâneur et si fantasque ces temps-ci qu'il ne l'a pas fait. Ainsi, le gazetier « Gentil Sauteruisseau » signe l'étréne. Après un premier couplet désintéressé, le petit gazetier mentionne alors qu'il lui « prend une idée; d'faire une chanson sur not' révolution³¹⁴ ». Il y affirme que Papineau, Nelson et O'Callaghan ont décidé de révolutionner la province en chantant « la Parisienne » de la façon suivante :

Peup' Canaguin peuple de braves
La liberté ça ne s'trouv' pas
Sous les choux ni parmi les raves
Nous vous l'disons : -soyez soldats!
Car si vous avez bonn' mémoire
Sachez q'c'est pas rien que d'la gloire

³¹² CAMBRON, Micheline, « Humour et politique dans la presse québécoise du XIX^e siècle: Des formes journalistiques comme sources d'humour », op. cit., p. 37.

³¹³ L'étréne de 1837 renvoie à l'étréne publiée à l'occasion du 1^{er} janvier 1838. « Le genti porteu d'Fantasque. À ces Mesieur les Acheteux et À ces dames les Acheteuses de c'te Gazette qu'est pour tou l'mond' san distinxion d'cesque. », *Le Fantasque*, feuille volante à l'occasion du 1^{er} janvier 1838.

³¹⁴ *Idem*.

En avant marchez!
Courez les premiers!
À vot'têt' bientôt, vous nous retrouverez
D'suite après la victoire. (bis)³¹⁵

Le petit gazetier insiste ici avec humour sur la fuite de Nelson, Papineau et O'Callaghan, qui auraient plus de tête que de cœur, contrairement aux Canadiens qui se sont battus pour leur liberté. L'étrenne du gazetier est une pièce qui se doit d'être chantée. Elle suppose une appropriation par un corps et une interprétation par la voix. La langue oralisée du petit gazetier se fait ainsi entendre à travers le journal.

D'autres chansons sont incluses dans *Le Fantasque*, surtout dans le but de faire rire, comme « À mon ami Baptiste³¹⁶ », qui traite de l'Union et des taxes. L'air sur lequel chanter la pièce de vers, « Ros' l'intention de la présente », est indiqué par l'auteur du texte, qui tient pour acquis que les lecteurs connaissent la mélodie, un appel à la mémoire des chansons. Dans les paroles, l'auteur anonyme propose avec humour de réformer la prière d'usage au Conseil spécial : « À l'avenir les Conseillers au lieu de la prière d'usage, ouvriront chacune de leurs séances en chantant en chœur ce refrain de Béranger : - Les gueux, les gueux / Sont des gens heureux / Ils s'aiment entr'eux / Vivent les gueux!³¹⁷ » Ici, l'insertion d'un extrait de la chanson *Les Gueux*³¹⁸ du poète national français qu'est Pierre-Jean de Béranger constitue un second appel à la mémoire des chansons. Un réservoir d'airs populaires est en effet convoqué. Ainsi, en plus du gazetier qui est invité à chanter par la publication de l'étrenne, le lecteur se voit lui aussi invité à se faire entendre. Un effet choral naît de cette abondance de voix qui circulent dans le journal.

³¹⁵ *Idem.*

³¹⁶ « À mon ami Baptiste », *Le Fantasque*, vol. 2, n° 32, 27 juillet 1840, p.252-253.

³¹⁷ « Nouvelles ordonnances », *Le Fantasque*, vol. 2, n° 27, 22 juin 1840, p.211-212.

³¹⁸ BÉRANGER, Pierre Jean de, « Les Gueux », *Œuvres complètes*, Paris, Perrotin, 1851-1856, tome I, p.42-45.

3.3. Théâtralisation de l'actualité

Ce monde est un vaste théâtre où mille acteurs différens d'humeur, de costume, de caractère, masqués, musqués, grimés, gourmés, tondu, frisés, bariolés en cent manières, se disputent les premiers rôles et se montrent à peine dignes des moins importants. La scène n'en est que plus animée et plus curieuse à étudier, sans doute ; mais qu'est-ce qu'un spectacle, quelque piquant qu'il soit dans sa variété, s'il n'a pas de spectateurs?

« Le flâneur à Paris », *Paris ou le Livre des Cent-et-un*³¹⁹

Passionné de théâtre, Napoléon Aubin fonde la troupe « Les Amateurs typographes » en 1839. Selon Micheline Cambron, Aubin met à contribution ses connaissances dans le réseau des hommes de presse pour créer sa troupe, comme en témoigne par ailleurs le renvoi explicite au typographe dans le nom. Cambron souligne que la fondation des « Amateurs typographes » permet à Aubin d'intégrer de nouveaux réseaux :

L'activité théâtrale d'Aubin le place donc au confluent de réseaux anciens, issus de l'effritement de milieux de vie fortement structurés, en l'occurrence la vie estudiantine du [Petit Séminaire de Québec] et les salons littéraires du tournant du siècle. Ajoutons qu'à l'époque, compte tenu de l'importance du vaudeville, la pratique du théâtre est liée à la pratique musicale. Le fait qu'Aubin soit musicien, compositeur même, lui permet donc de s'intégrer à un autre réseau, restreint certes, mais néanmoins prestigieux – d'ailleurs, Aubin deviendra le beau-frère de deux des musiciens les plus en vue de Québec, Charles et Benjamin Sauvageau³²⁰.

Ainsi, la pratique du théâtre est une pratique de la voix. Elle implique, tout comme la chanson, une appropriation par le corps de l'interprète.

³¹⁹ « Un flâneur »(pseudonyme), « Le flâneur à Paris », *Paris ou le Livre des Cent-et-un*, tome VI, Paris, Chez Ladvocat, 1832, p.91.

³²⁰ CAMBRON, Micheline, « Des acteurs aux réseaux. L'intrication des divers aspects de la vie culturelle », *op. cit.*

Jean-Paul Tremblay, dans la biographie qu'il consacre à Aubin, mentionne que les « Amateurs typographes » font leurs débuts le 10 juin 1839 au Théâtre Royal, rue Saint-Stanislas, avec la présentation d'une tragédie de Voltaire, *La mort de César*. Quelques jours après la première représentation, Aubin fait paraître une critique théâtrale dans *Le Fantasque*. Il y commente longuement le jeu d'acteurs et les spectateurs présents, puis termine en mentionnant :

Maintenant que ma tâche de critique est terminée il faut que je reprenne mon rôle de *fantasque*, et que je remercie pour le public l'aimable et fascinant beau sexe de Québec qui commence à prendre goût à ces nobles récréations et à venir les embellir de sa présence³²¹.

Lecteurs du *Fantasque* et spectateurs des « Amateurs typographes » convergent ici. Devant le triomphe de la troupe lors de la première représentation³²², Aubin annonce rapidement qu'il y en aura une seconde au mois d'octobre. Ainsi, entre juin et octobre 1840 se succèdent plusieurs publicités différentes annonçant le spectacle à venir, notamment une conversation rapportée entre une mère réticente et une fille enthousiaste à l'égard de la représentation théâtrale³²³. La musique merveilleuse, la présence de toutes ses amies à la représentation, celle de dévots et le maigre prix de l'entrée, sont ainsi convoqués par la jeune fille dans son argumentaire visant à convaincre sa mère. Plus largement, cette prétendue conversation entre une mère et une fille permet à Aubin de chercher à convaincre ses lecteurs de devenir également spectateurs.

³²¹ « Du théâtre de société en général, et en particulier de la dernière représentation dramatique. », *Le Fantasque*, vol. 2, n° 3, 19 juin 1839, p.19-24.

³²² À ce propos, Louis-Michel Darveau souligne, dans *Nos hommes de lettres* : « Il avait formé dans cette ville une compagnie d'amateurs qui, pendant plusieurs années, fit les délices de la vieille et noble cité de Champlain. On s'y rappelle encore avec enthousiasme des magnifiques représentations qui furent données par ces amateurs sur la scène canadienne. Le nom des Savard, des Bélanger, des Bédard, des Rowen, des Vézina, des Sauvageau, des Chartrain, des Jacques, etc., etc., sont encore vivaces dans la mémoire de ceux qui furent témoins de leurs triomphes scéniques ». DARVEAU, Louis-Michel, *Nos hommes de lettres*, op. cit., p.8.

³²³ *Le Fantasque*, vol. 2, n° 28, 29 juin 1840, p.221-223.

Selon Jean-Paul Tremblay, le 23 octobre, la troupe présente, en plus de *La Mort de César*, « *le Tambour Nocturne*, comédie de Destouches, suivie d'un intermède, *le Soldat Français*, et d'un divertissement, *le Chant des Ouvriers*, écrits pour la circonstance par Aubin lui-même³²⁴ ». La soirée se termine aux petites heures du matin, au grand dam du chef de police T.A. Young. Le surlendemain, la *Gazette de Québec* dénonce les représentations théâtrales des « Amateurs typographes » comme une incitation à la révolte, critique reprise par Young dans son rapport de la soirée remis à la secrétaire du gouverneur-général :

I proceeded to the theater and remained there until two o'clock a.m. when the audience dispersed. Mr. Napoléon Aubin is the principal performer. The play was *la Mort de César* followed by a ghost story and two entertainments by Mr. Aubin. The whole performance was decidedly of a political character tending to excitate the passions of the audience against the constituted authority and every allusion to resistance and even assassination was loudly applauded³²⁵.

Le chef de police perçoit, comme il l'évoque dans son rapport au gouverneur-général, toutes les pièces présentées comme des incitatifs à la révolte. Ce faisant, le théâtre est teinté de politique, alors même qu'il est présent sur une scène. Toute représentation théâtrale est par la suite interdite après onze heures du soir. Puisque la salle du Théâtre Royal n'est plus ouverte aux « Amateurs » après l'incident, Aubin fait paraître une annonce classée « aux entrepreneurs » visant la construction d'une salle de théâtre « de la grandeur du théâtre royal de Québec et à peu près semblable à cet édifice. Elle serait située à St-Roch³²⁶ ». Comme nous l'avons évoqué dans le *deuxième chapitre*, St-Roch est à ce moment un quartier névralgique pour la vie culturelle de la ville de Québec. Le fait de souhaiter construire un théâtre à cet

³²⁴ TREMBLAY, Jean-Paul, *À la recherche de Napoléon Aubin*, op. cit., p.132-133.

³²⁵ CAMBRON, Micheline, « Humour et politique dans la presse québécoise du XIX^e siècle: Des formes journalistiques comme sources d'humour », op. cit., p. 37-39.

³²⁶ *Le Fantasque*, vol. 2, n° 18, 20 avril 1840, p.144.

endroit en témoigne. Malgré les appels répétés, l'initiative reste sans lendemain. Toutefois, selon Jean-Paul Tremblay, le Théâtre Royal, après avoir laissé un peu de temps s'écouler après l'incident avec la police, loue de nouveau une salle aux « Amateurs typographes », qui « reviennent devant le public le 18 janvier 1841 et jouent *la Partie de chasse de Henri IV* de Collé³²⁷ ». De la même manière que lors de la seconde apparition de la troupe, de nombreuses annonces paraissent dans *Le Fantasque* avant la représentation pour attirer les spectateurs potentiels. On y fait notamment connaissance avec les personnages de la pièce, ce qui fait en sorte de faire entrer le théâtre dans le journal³²⁸. Le théâtre dans la ville de Québec a ainsi sa place dans le journal d'Aubin.

Le théâtre n'est pas seulement traité comme une activité mondaine et culturelle dans *Le Fantasque*. En effet, l'actualité est souvent commentée et mise en scène par l'intermédiaire du théâtre dans le journal. Dans le texte récapitulatif du premier volume du journal, l'éditeur affirme par exemple que *Le Fantasque* n'a guère changé lors de sa renaissance suivant les Rébellions en présentant la société canadienne comme une scène de théâtre :

Non; le Fantasque n'a point changé; il est resté tranquille spectateur de ce drame obscur qui se jouait autour de lui et dont, hélas! La conclusion n'approche que lentement et lugubrement. Il a vu passer devant lui la longue procession des comédiens qui ont voulu y faire un rôle et, véritable gamin, il s'est pris à lancer des pelotes de beige [*sic*] sur ceux qui lui semblèrent les plus ridicules : sur les pères-nobles, les faux brigands, les faux soldats, sur les rois et sur les courtisans. Voilà³²⁹.

Littéraire et actualité convergent ainsi dans *Le Fantasque*. Loin de n'être que « spectateur » de la société canadienne, *Le Fantasque* la vivifie par son récit stimulant de l'actualité. Il témoigne

³²⁷ TREMBLAY, Jean-Paul, *À la recherche de Napoléon Aubin*, op. cit., p.132-133.

³²⁸ *Le Fantasque*, vol. 3, n° 12, 7 janvier 1841, p.71-72.

³²⁹ « Premier volume du Fantasque », *Le Fantasque*, vol. 1, n° 48, 31 décembre 1838, p.310-313.

de la circulation des discours au Canada et y participe à la fois ; il représente la société et en fait partie ; il rend compte de l'actualité et la crée par sa mise en forme. *Le Fantasque* est ainsi lecteur et acteur de la société canadienne.

*Je ris de cette comédie
où chacun de nous est acteur ;
Car ce monde est une folie,
Dont les morts sont les spectateurs.*

N.A., *Le Fantasque*, ? août 1837³³⁰

³³⁰ « Démocrite », *Le Fantasque*, vol. 1, n° 1, ? août 1837, p.1.

CONCLUSION

« L'effet-personnage »

La galerie de personnages du *Fantasque* comporte des centaines de figurants, ce qui pourrait faire du journal une cacophonie. Toutefois, Napoléon Aubin, en distribuant la parole à la manière d'un maître de chorale, intègre tous les personnages dans un système complexe d'attribution des discours. Par l'étude des personnages, du récit de l'actualité auquel ils donnent accès et des formes littéraires dans lesquelles leur discours se voit intégré au journal, nous avons été en mesure de mettre à jour un système de personnages dans le journal. Nous employons ici le terme « système » car chaque personnage occupe une fonction dans *Le Fantasque*. Le passage par l'étymologie du terme *personnage* nous permet de saisir de façon plus précise ses fonctions générales dans l'expérience de lecture :

En français, le terme de “personnage” dérive de “personne”, lui-même issu du latin *persona* (emprunt *via* le grec *prosopôn* à l'étrusque *phersu* : masque que l'on revêtait durant les cérémonies du culte rendu à la déesse Perséphone) qui désignait, à Rome, le masque porte-voix des acteurs de théâtre – lequel signalait le registre tragique ou comique de la représentation – puis, par métonymie, l'acteur lui-même et, enfin, le rôle joué³³¹.

La faculté de reconnaissance inhérente au terme même de « personnage » passe, dans le théâtre antique, par le masque, par le « visage » que l'acteur arbore. Cette faculté est reconduite chez le personnage du *Fantasque*, car la signature d'un texte, le registre de langue, l'utilisation du *je* et les jeux sur les noms de certains hommes politiques par

³³¹ ERMAN, Michel, *Poétique du personnage de roman*, op. cit., p.24.

exemple, sont des indices qui permettent d'identifier le personnage et le type auquel il appartient.

En plus de sa fonction de reconnaissance de la personne qui porte le discours, le masque du théâtre antique servait de porte-voix et faisait en sorte que la voix de l'acteur voyage davantage. Les personnages du *Fantasque* remplissent également cette fonction de porte-voix. Dans le Canada de l'époque, la censure est très féroce à cause de l'agitation politique. Passer par les personnages constitue donc un moyen efficace dans le but de déresponsabiliser l'éditeur face aux propos tenus dans son journal. En plus de rendre difficile l'attribution des discours qui circulent dans le journal, le choix de laisser entendre la voix des personnages plutôt que de les avaler dans la voix de l'éditeur a une influence sur l'acte de lecture : le lecteur se voit obligé de naviguer dans le monde construit par des personnages aux discours souvent fantaisistes et contradictoires.

Le lecteur du *Fantasque* a ainsi pour tâche de discerner l'actualité à travers les textes littéraires lors de sa lecture du journal. Dans *Le Fantasque*, Napoléon Aubin donne accès à une pluralité de voix, d'espaces, de faits historiques, d'objets culturels, etc., une foule d'éléments qui participent à la construction du monde du journal. Le lecteur du journal laisse ses yeux se promener sur la surface du périodique et y pénètre au gré de ses envies en s'y frayant des parcours de lecture. Cette appropriation personnelle permet au lecteur, d'après Fernand Dumont, de constituer un monde qui lui est propre, monde formé de ses souvenirs, de ses expériences, et des nouvelles informations qui s'offrent à lui par son contact avec le journal : « Si le journal m'apporte de l' « information », comme on dit, ce n'est pas parce qu'il est le reflet du monde, mais parce qu'il est un *objet* inséré entre ma conscience et le monde et que, par là, il

devient générateur d'un autre monde³³² ». Le lecteur du *Fantasque*, lorsqu'il prend contact avec ce monde du journal fabriqué de toutes pièces qui montre sa plasticité et en rit, ne peut que se constituer un monde à part lui aussi. Bien que le journal lui propose un récit de l'actualité, c'est au lecteur que revient véritablement la tâche de se former sa propre culture en adéquation avec sa conscience et sa réalité.

Le monde du journal ne coïncidant pas avec ce que le lecteur en tire, les personnages présentés dans *Le Fantasque* ne peuvent être perçus à l'identique par les lecteurs. Selon Vincent Jouve, les personnages sont plutôt des produits d'une « récréation imaginaire³³³ » du lecteur, et sont ainsi représentation. Un certain « effet-personnage » - concept emprunté à Philippe Hamon³³⁴ – dans le journal satirico-politique qu'est *Le Fantasque* naît à sa lecture. En effet, le lecteur du *Fantasque* devient un détective se promenant dans le journal à la recherche des grands hommes et événements qui marquent sa société dans le but de construire sa réalité. Il est appelé à participer au *Fantasque*, non seulement par des lettres ou des appels constants du rédacteur, mais surtout par la lecture.

Le rédacteur fait ainsi confiance au lecteur, qui doit maîtriser les outils et conduites nécessaires à la compréhension du commentaire de l'actualité auquel les personnages se livrent. La présence massive de divers personnages, qui réapparaissent pour la plupart à plusieurs occasions, influence le parcours de lecture et les attentes du lecteur. Cette manière de rapporter l'actualité à travers le récit d'expériences de plusieurs personnages habitant la ville de Québec rapproche le journal d'un roman-feuilleton où

³³² DUMONT, Fernand, *Le lieu de l'homme*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 2005, p.78.

³³³ JOUVE, Vincent, *L'effet-personnage dans le roman*, Paris, Presses Universitaires de France, 1998, p.40.

³³⁴ HAMON, Philippe, « Pour un statut sémiologique du personnage », *Littérature*, vol. 6, n° 6, 1972, p.86-110.

chaque numéro représenterait la vie dans Québec l'espace d'une semaine environ. Lire l'ensemble des numéros du *Fantasque* permettrait ainsi au lecteur d'avoir accès à un portrait de sa ville de 1837 à 1845. Cette manière de lire fait du journal un texte littéraire et de l'actualité un récit à composer.

L'actualité envahit tous les genres discursifs du *Fantasque*, un trait propre à la presse du début du XIX^e siècle d'après Marie-Ève Thérienty :

L'essor et la diversification de la presse dans les années 1830 ont entraîné des tentatives de mélange de la fiction avec l'actualité visibles aussi bien dans la production massive de contes d'actualités que dans le roman-feuilleton, le roman excentrique, le roman historique ou dans le roman de mœurs³³⁵.

Le littéraire devient ainsi politique et vice-versa. Cet amalgame entre fiction et réalité est notamment dû au besoin de dire et de convaincre qui anime la société canadienne de l'époque, marquée, rappelons-le, par l'agitation politique autour des rébellions des Patriotes et l'Acte d'Union. L'actualité culturelle n'est toutefois pas en reste, comme en témoigne par exemple la série d'articles consacrée aux « Amateurs typographes ». En tant que maîtres d'œuvre du *Fantasque*, les personnages font du journal un récit. Ainsi, au même titre que le roman-feuilleton ou que le roman de mœurs qui se développent dans la décennie 1830, le journal d'Aubin peut être perçu comme une nouvelle forme de récit de l'actualité.

Comme le souligne Marie-Ève Thérienty, l'écriture d'actualité est cependant problématique à long terme :

Parfaitement lisible au moment de la réception, lorsque l'actualité du texte est très présente, le texte se périmé rapidement. L'intertexte journalistique prend

³³⁵ THÉRENTY, Marie-Ève, « L'invention de la fiction d'actualité », *Presse et plumes : journalisme et littérature au XIX^e siècle*, Marie-Ève THÉRENTY et Alain VAILLANT (dirs), Paris, Nouveau-Monde, 2004, p.426.

donc le risque de n'être accessible qu'au lecteur contemporain et de rendre nécessaire un décryptage pour les lecteurs futurs³³⁶.

Napoléon Aubin est tout à fait conscient des difficultés entourant la lisibilité future des textes qui paraissent dans *Le Fantastique*. Dans la description qu'il effectue du journaliste, Aubin écrit : « Toutes ses sensations, toutes ses idées se précipitent....sur le papier et brûlent de se répandre en colonnes, de s'évaporer, de s'éteindre dans l'océan de la presse périodique³³⁷ ». Les textes publiés dans la presse périodique sont ici perçus comme n'ayant aucune postérité vu leur nombre faramineux. Napoléon Aubin ironise d'ailleurs souvent sur le sort réservé à son journal, tantôt présenté comme papier d'emballage pour « l'épicier voisin », tantôt comme allume-feu³³⁸. Pour lutter contre la péremption de l'ensemble du journal, Aubin annonce, en 1838, son intention de rassembler les dix-huit premiers numéros du *Fantastique* sous forme de volume³³⁹. Le projet avorte toutefois faute de souscripteurs. Malgré ce revers, Aubin fait en sorte de créer l'impression que l'ensemble des numéros du *Fantastique* forment un seul et même texte en multipliant par exemple les renvois entre les numéros, en faisant réapparaître les mêmes personnages et en publiant de longs romans-feuilletons. Le journal d'Aubin, par la fictionnalisation systématique de l'actualité et la forte présence de la littérature en son sein, devient une œuvre littéraire narrant l'actualité de son temps.

³³⁶ *Ibid*, p.425.

³³⁷ « Du journalisme et des journaux en Canada », *Le Fantastique*, vol. 1, n° 22, 30 juin 1838, p.105-107.

³³⁸ *Idem*.

³³⁹ BIRON, Michel, François DUMONT et Élisabeth NARDOUT-LAFARGE, « La littérature par le journal », *Histoire de la littérature québécoise*, Montréal, Boréal, 2007, p.70-71.

BIBLIOGRAPHIE

*Seuls les ouvrages cités dans le mémoire figurent dans la bibliographie.

I. Corpus principal

Le Fantasque, Napoléon AUBIN (éd.), Québec, 1837-1842.

Vol. 1, n^{os} 1-17 (? août au ? décembre 1837);

Vol. 1, n^{os} 19-48 (11 juin 1838 au 31 décembre 1838);

Vol. 2, n^{os} 1-48 (8 mai 1839 au 16 novembre 1840);

Vol. 3, n^{os} 1-96 (23 novembre 1840 au 14 mars 1842);

Le Feuilleton ou Supplément du Fantasque, Napoléon AUBIN (éd.), Québec, 4 septembre 1838
au 20 décembre 1838.

II. Corpus secondaire

Le Fantasque, Napoléon AUBIN (éd.), Québec, 1842-1845.

Vol. 4, n^{os} 1-96 (7 avril 1842 au 11 septembre 1843);

Vol. 5, n^{os} 1-43 (4 novembre 1843 au 28 décembre 1844);

Vol. 6, n^{os} 1-19 (11 janvier 1845 au 24 mai 1845).

III. Corpus critique

a) Études sur *Le Fantasque*

1. Ouvrage de référence

VILLENEUVE, Lucie, *Le « journal-fiction » Le Fantasque de Napoléon Aubin (1837-1845) : formes théâtrales et romanesques dans le discours journalistique*, Montréal, Thèse soutenue à l'Université du Québec à Montréal, 2008, 353 p.

2. Études consacrées à un aspect particulier du *Fantasque*

CAMBRON, Micheline, « D'un usage politique de la science : la prose de Napoléon Aubin », *Voix et Images*, Vol. 19, n°3 (57), printemps 1994, p.487-503.

CAMBRON, Micheline, « Humour et politique dans la presse québécoise du XIX^e siècle: Des formes journalistiques comme sources d'humour », *Bulletin d'histoire politique*, Dossier «Humour et politique au Québec », Montréal, Bulletin d'histoire politique et Lux Éditeur, vol.13, n° 2, 2005, p. 31-49.

FRAPPIER, Louise, « Utopie et satire chez Napoléon Aubin », *Miscellanées en l'honneur de Gilles Marcotte*, Benoît MELANÇON et Pierre POPOVIC (dirs), Montréal, Fides, 1995, p.335-344.

LANDRY, Kenneth, « Le Fantasque », *Dictionnaire de la censure au Québec : littérature et cinéma*, Pierre HÉBERT, Yves LEVER et Kenneth LANDRY (dirs), Montréal, Fides, 2006, p.254-258.

PERRON, Daniel, « Émergence d'une littérature nationale : Napoléon Aubin », *Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec*, n°65, 2001, p.52.

VILLENEUVE, Lucie, « *Le Fantasque* de Napoléon Aubin : mutation du genre utopique et jeux de mascarade », *Utopies en Canada (1545-1845)*, Bernard ANDRÈS et Nancy DESJARDINS (dirs), Montréal, Université du Québec à Montréal, coll. « Figura, textes et imaginaires », n° 3, 2001, p.145-171.

VILLENEUVE, Lucie, « Les jeux d'hybridation du factuel et du fictionnel dans *Le Fantasque* de Napoléon Aubin », *Portrait des arts, des lettres et de l'éloquence au Québec (1760-1840)*, Bernard ANDRÈS et Marc-André BERNIER (dirs), Québec, Presses de l'Université Laval, 2002, p. 279-293.

VILLENEUVE, Lucie, « Rire et rébellion dans *Le Fantasque* de Napoléon Aubin (1837-1845) ou comment se payer la tête à lord du rhum », *Bulletin d'histoire politique*, dossier « Humour et politique au Québec », Montréal, Bulletin d'histoire politique et Lux Éditeur, vol.13, n°2, 2005, p.51-62.

b) **Études sur Napoléon Aubin**

BRASSARD, Mario et Marilène GILL, *Napoléon Aubin : contes et récits*, Trois-Pistoles, Éditions Trois-Pistoles, 2002, 216 p.

DARVEAU, Louis-Michel, *Nos hommes de lettres*, Montréal, A. A. Stevenson, 1873, 276 p.

GAGNON, Serge, « Aubin, Napoléon », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol XI (1881-1890), Université Laval / University of Toronto, 1982-2014, URL permanent : www.biographi.ca/fr/bio/aubin_napoléon_11F.html.

TREMBLAY, Jean-Paul, *À la recherche de Napoléon Aubin*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1969, 187 p.

TREMBLAY, Jean-Paul, *Napoléon Aubin*, Montréal, Fides, Coll. « Classiques canadiens », 1972, 96 p.

c) **Études sur la presse québécoise du XIX^e siècle**

ANDRÈS, Bernard et Marc-André BERNIER (dirs), *Portrait des arts, des lettres et de l'éloquence au Québec (1760-1840)*, Sainte-Foy, Les presses de l'Université Laval, 2002, 509 p.

BEAULIEU, André et Jean HAMELIN, *Les journaux du Québec de 1764 à 1964*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, Cahiers de l'Institut d'Histoire, n° 6, 1965, 329 p.

BEAULIEU, André et Jean HAMELIN, *La presse québécoise des origines à nos jours*, Tome I (1764-1859), Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1973, 268 p.

BERNARD, Jean-Paul, *Les Rouges : Libéralisme, nationalisme et anticléricalisme au milieu du XIX^e siècle*, Préface de Fernand DUMONT, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, 1971, 395 p.

BIRON, Michel, François DUMONT et Élisabeth NARDOUT-LAFARGE, « La littérature par le journal », *Histoire de la littérature québécoise*, Montréal, Boréal, 2007, 689 p.

BRUNET, Manon, « Les femmes dans la production de la littérature francophone du début du XIX^e siècle québécois », *Livre et lecture au Québec (1800-1850)*, Claude GALARNEAU et Maurice LEMIRE (dirs), Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, p.167-180.

CAMBRON, Micheline, « De l'importance de la facture des périodiques dans la compréhension de l'histoire de la littérature au Bas-Canada », *Fac-Similé – Bulletin Canadiana sur microfiche*, n°14, nov. 1995, p.12-15.

CAMBRON, Micheline (dir.), *Le journal Le Canadien : Littérature, espace public et utopie 1836-1845*, Montréal, Fides, 1999, 419 p.

CAMBRON, Micheline, « Des acteurs aux réseaux. L'intrication des divers aspects de la vie culturelle », Texte d'une communication présentée au colloque *L'analyse des réseaux (littérature, sociologie, histoire)*, Liège, 21 mars 2002.

CAMBRON, Micheline, « Vous avez dit roman? Hybridité générique de nos "premiers romans", *L'influence d'un livre et Les révélations du crime* », *Voix et images*, vol. 32, n° 3 (96), printemps 2007, p.43-57.

CHARBONNEAU, Frédéric et Rachel LAUTHELIER, « Facture et lecture du *Canadien* », *Le journal Le Canadien. Littérature, espace public et utopie 1836-1845*, Micheline CAMBRON (dir.), Montréal, Fides, 1999, p.75-123.

DE LAGRAVE, Jean-Paul, *Histoire de l'information au Québec*, Montréal, Les Éditions La Presse, Jadis et Naguère, 1980, 245 p.

DESJARDINS, Nancy, « Les Comédies du statu quo et la théâtralisation du politique dans la presse canadienne (1834) », *Portrait des arts, des lettres et de l'éloquence au Québec (1760-1840)*, Bernard ANDRÈS et Marc-André BERNIER (dirs), Québec, Les presses de l'Université Laval, 2002, p.346-352.

FLEMING, Patricia, Gilles GALLICHAN et Yvan LAMONDE (dirs), *Histoire du livre et de l'imprimé au Canada*, vol. 1, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2004, 592 p.

FRAPPIER, Louise, « Littérature, société et histoire dans *Le Canadien* », *Le journal Le Canadien. Littérature, espace public et utopie 1836-1845*, Micheline CAMBRON (dir.), Montréal, Fides, 1999, p.281-324.

GARNEAU, François-Xavier, *Poèmes*, édition préparée par François DUMONT, Québec, Nota bene, Cahiers du Centre Hector-De-Saint-Denys-Garneau, n° 1, 2008, 171 p.

GODIN, Pierre, *La lutte pour l'information. Histoire de la presse écrite au Québec*, Montréal, Le Jour, 1981, 317 p.

GRISÉ, Yolande, Jeanne d'Arc LORTIE, Pierre SAVARD et Pierre WYCZYNSKI, *Les textes poétiques du Canada Français*, vol. 3 : 1827-1837, Montréal, Fides, 1987.

HUSTON, James, *Le répertoire national ou recueil de la littérature canadienne*, Montréal, VLB, 1982.

LANDRY, Kenneth, « Le roman-feuilleton français dans la presse périodique québécoise à la fin du XIX^e siècle: surveillance et censure de la fiction populaire », *Études françaises*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, vol. 36, n° 3, 2000, p. 65-80.

LANDRY, Kenneth, « Les avantages que la presse procure au public », *Portrait des arts, des lettres et de l'éloquence au Québec (1760-1840)*, Bernard ANDRÈS et Marc-André BERNIER (dirs), Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 2002, p. 295-311.

LEMIRE, Maurice, « Romans-feuilletons et extraits littéraires dans les journaux canadiens de 1830 à 1850 », *Livre et lecture au Québec (1800-1850)*, Claude GALARNEAU et Maurice LEMIRE (dirs), Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1988, p.183-194.

LEMIRE, Maurice et Denis ST-JACQUES, *La vie littéraire au Québec II (1806-1839)*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1992, 587 p.

LEMIRE, Maurice, *Le romantisme au Canada*, Québec, Les cahiers du CRELIQ, Nuit blanche éditeur, 1993, 341 p.

TELLIER, Christine, « Le discours sur *l'Autre* : étrangeté et utopie », *Le journal Le Canadien. Littérature, espace public et utopie 1836-1845*, Micheline CAMBRON (dir.), Montréal, Fides, 1999, p.193-235.

IV. Corpus théorique et historique

a) La forme journalistique

MOUILLAUD, Maurice, « Le système des journaux », *Langages*, vol 3, n° 11, 1968, p.61-83.

RÉTAT, Pierre (dir.), *Textologie du journal*, Paris, Minard, 1990, 173 p.

SUE, Eugène, *Les mystères de Paris*, édition dirigée et préfacée par Judith LYON-CAEN, Paris, Gallimard, 2009, 1315 p.

THÉRENTY, Marie-Ève et Alain VAILLANT, *1836 : L'An 1 de l'Ère médiatique. Étude littéraire et historique de La Presse d'Émile de Girardin*, Paris, Nouveau monde éditions, 2001, 388 p.

THÉRENTY, Marie-Ève, *Mosaïques. Être écrivain entre presse et roman (1829-1836)*, Paris, Honoré Champion, 2003, 735 p.

THÉRENTY, Marie-Ève, « L'invention de la fiction d'actualité », *Presse et plumes : journalisme et littérature au XIX^e siècle*, Marie-Ève THÉRENTY et Alain VAILLANT (dirs), Paris, Nouveau-Monde, 2004, p.415-427.

THÉRENTY, Marie-Ève, *La littérature au quotidien. Poétiques journalistiques au dix-neuvième siècle*, Paris, Seuil, Poétique, 2007, 416 p.

b) **Les pratiques littéraires propres au XIX^e siècle**

ARON, Paul, Denis ST-JACQUES et Alain VIALA (dirs.), *Le dictionnaire du littéraire*, Paris, Presses Universitaires de France, Grands dictionnaires, 2010, 634 p.

BÉRANGER, Pierre Jean, *Œuvres complètes*, Paris, Perrotin, 1851-1856, 2 vol.

CHABRIER, Amélie, « Compte rendu de Stiénon (Valérie), *La littérature des Physiologies. Sociopoétique d'un genre panoramique (1830-1845)* », *CONTEXTES*, mis en ligne le 14 octobre 2013, URL : <http://contextes.revues.org/5668>.

DUBAUX, Liliane, *La caricature littéraire (1830-1870); l'exemple de Balzac et de Hugo*, Montréal, thèse soutenue à l'Université McGill, 1988, p.46.

DUMONT, Fernand, *Le lieu de l'homme*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 2005, 274 p.

HORROCKS, Clare, Brian MAIDMENT et Valerie STEVENSON, *Punch re-rooted. Comedy and the Periodical Press 1820-1850*, Catalogue of an Exhibition held at the Aldham Robarts Library, Liverpool, John Moores University, 22 octobre au 20 décembre 2013.

HUFTIER, Arnaud, *Washington Irving au temps des nations*, Paris, Éditions Kimé, coll. « Revues », n° 35, 2014, 252 p.

HUGUES, Micheline, *L'utopie*, Paris, Nathan, coll. « 128 », 1999, 127 p.

LA FONTAINE, « Le corbeau et le renard », *Fables*, dossier et notes par Jean-Charles Darmon et Sabine GRUFFAT, Paris, Le livre de poche, Classiques, 2002, p.64.

LAHAISE, Robert, *Libéralisme sans liberté (1830-1860)*, Montréal, Lanctôt Éditeur, 1997, 186 p.

NESCI, Catherine, *Le flâneur et les flâneuses, Les femmes et la ville à l'époque romantique*, Grenoble, ELLUG, 2007, 426 p.

PETIT-SENN, John, *Chroniques du Fantastique et autres textes*, introduction et notes de Bernard LESCAZE, Lausanne, L'Âge d'Homme, 2008, 536 p.

PINSON, Guillaume, « L'impossible panorama : l'histoire fragmentée du journal au XIX^e siècle », *Études françaises*, vol. 44, n° 3, 2008, p.109-119.

PREISS, Nathalie, *Pour le rire! La blague au XIX^e siècle*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Perspectives littéraires », 2002, 180 p.

STIÉNON, Valérie, *La littérature des Physiologies. Sociopoétique d'un genre panoramique (1830-1845)*, Paris, Classiques Garnier, Études romantiques et dix-neuviémistes, 2012, 354 p.

TOPUZ, Hifzi, *Caricature et société*, Paris, Maison Mame, coll. « médium », 1974, 137 p.

VAILLANT, Alain, *Le rire : Rabelais, Baudelaire, Gautier*, Paris, Quintette, 1991, 96 p.

VAILLANT, Alain, « Le journal, creuset de l'invention poétique », *Presse et plumes. Journalisme et littérature au XIX^e siècle*, Marie-Ève THÉRENTY et Alain VAILLANT (dirs), Paris, Nouveau monde, 2004, p.317-328.

c) Les personnages

BOUFFARD, Lucie et Robert TREMBLAY, « Laurin, Joseph », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol 11, Université Laval / University of Toronto, 1982, URL permanent : http://www.biographi.ca/fr/bio/laurin_joseph_11F.html.

BUCKNER, Philippe, « Acheson, Archibald, 2^e comte de Gosford », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol VII (1836-1850), Université Laval / University of Toronto, 1988-2014, URL permanent : www.biographi.ca/fr/bio/acheson_archibald_7F.html.

COLONNA, Vincent, « À quoi sert un personnage? », *La fabrique du personnage*, Françoise LAVOCAT, Claude MURCIA et Régis SALADO (dirs), Paris, Honoré Champion, 2007, p.141-158.

CUISENIER, Jean (dir.), *Anonymat et signature*, Paris, La Documentation Française, 1989, 377 p.

DERRIDA, Jacques, *Signéponge*, Paris, Seuil, Coll. Fiction & Cie, 1988, 128 p.

ERMAN, Michel, *Poétique du personnage de roman*, Paris, Ellipses, 2006, 143 p.

GOLDING, William, *Les Hommes de papier*, traduit de l'anglais par Marie-Lise MARLIÈRE, Paris, Gallimard, 1986, 240 p.

HAMON, Philippe, « Pour un statut sémiologique du personnage », *Littérature*, vol 6, n^o6, 1972, p.86-110.

JOUBE, Vincent, *L'effet-personnage dans le roman*, Paris, Presses Universitaires de France, 1998, 271 p.

« Léon Rousseau », *Assemblée nationale du Québec*, page consultée le 13 août 2014, URL: <http://www.assnat.qc.ca/fr/deputes/rousseau-leon-5191/biographie.html>

LUNEAU, Marie-Pier, « L'effet-pseudonyme », *Autour de la lecture. Médiations et communautés littéraires*, Josée VINCENT et Nathalie WATTEYNE (dirs), Québec, Nota Bene, 2002, p.13-24.

d) **Le flâneur**

BALZAC, Honoré, « Méditation III. De la femme honnête. », *Physiologie du mariage ou Méditations de philosophie éclectique sur le bonheur et sur le malheur conjugal, publiées par un jeune célibataire*, [1829],

URL : http://www.ebooksgratuits.com/pdf/balzac_physiologie_du_mariage.pdf.

BAUDELAIRE, Charles, *Constantin Guys. Le peintre de la vie moderne*, Genève, Éditions La Palatine, 1943, 62 p.

BENJAMIN, Walter, *Charles Baudelaire, un poète lyrique à l'apogée du capitalisme*, trad. par Jean LACOSTE, Paris, Payot, 1982, 286 p.

BRAND, Dana, *The Spectator and the City in Nineteenth-Century American Literature*, Cambridge University Press, 1991, 252 p.

DUBOIS, Jean, Henri MITTERAND et Albert DAUZAT, *Dictionnaire étymologique et historique du français*, Paris, Larousse, 2006, 1442 p.

DUCKETT, M.W. (dir.), « flâneur », *Dictionnaire de la conversation et de la lecture*, 1832-1851, p.196-197.

« flâner, flânerie, flâneur, flâneuse », *Dictionnaire de l'Académie française : dans laquelle on a reproduit pour la première fois les préfaces des six éditions précédentes*, Paris, L'Institut de France, 1878, p.757.

LE BRETON, David, « La ville par corps », *Revue des sciences sociales de la France de l'Est*, Strasbourg, n° 25, 1998, p.17-22.

LIANDRAT-GUIGUES, Suzanne (dir.), *Propos sur la flânerie*, Paris, L'Harmattan, 2009, 255 p.

MONTANDON, Alain, *Sociopoétique de la promenade*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 2000, 234 p.

ROBIN, Régine, « L'écriture flâneuse », *Capitales de la modernité, Walter Benjamin et la ville*, Philippe SIMAY (dir.), Paris-Tel-Aviv, Éditions de l'éclat, 2005, p.37-64.

« UN FLÂNEUR »(pseudonyme), « Le flâneur à Paris », *Paris ou le Livre des Cent-et-un*, tome VI, Paris, Chez Ladvocat, 1832, 399 p.